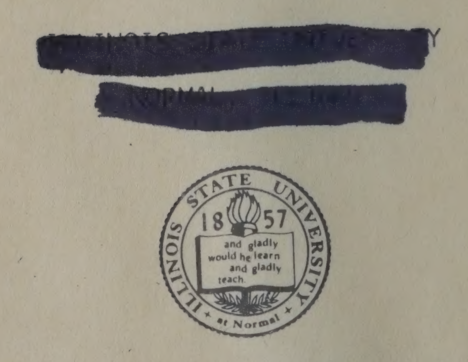
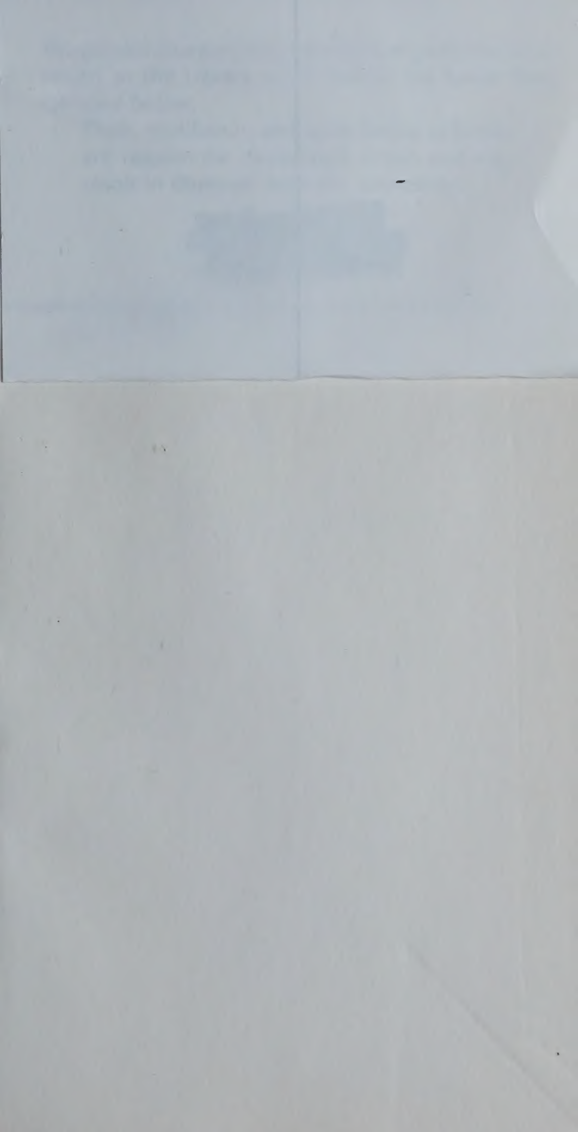





ILLINOIS STATE UNIVERSITY
1857
and gladly would he learn and gladly teach.
at Normal



Me Jacques BONZON

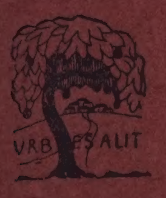
LA FUITE DE L'ARGENT FRANÇAIS
ESSAIS DE POLITIQUE FINANCIÈRE

I

La Débâcle des Placements Russes

LES RESPONSABLES

FINANCIERS — POLITICIENS — JOURNALISTES



PARIS
EUGÈNE FIGUIÈRE, ÉDITEUR
3, PLACE DE L'ODÉON

1919

La Débâcle

des

Placements Russes

1

DU MÊME AUTEUR

1. **Cent ans de Lutte Sociale. La Législation de l'Enfance. 1789-1893.** Guillaumin, Paris, 1893. (2e édition — 1789-1898 — honorée d'une souscription du Ministère de la Justice, et adoptée par le Ministère de l'Instruction Publique. Guillaumin, 1899).

2. **Le Crime et l'Ecole.** Paris, Guillaumin, 1896.

3. **La Corporation des maîtres-écrivains et l'expertise en écriture sous l'ancien régime.** (Avec une préface de M. Ferdinand Buisson). Paris, Giard et Brière, 1899.

4. **Criminels, Suicidés et Buveurs.** Aberlen, à Vals-les-Bains, 1899.

5. **La Vente d'une Congrégation sous Louis XV. La suppression des Jésuites.** Aberlen, 1901.

6. **La Méthode du Féminisme.** Aberlen, 1902.

7. **Le Droit Pénal et la Morale.** Bulletin des Associations Chrétiennes d'Etudiants, nº du 15 juin 1903. — Aberlen, 1903.

8. **La Bienfaisance privée et la surveillance de l'Etat.** Aberlen, 1904.

9. **Les Clubs de femmes sous la Révolution.** (Avec un discours de Mme Vincent). Aberlen, 1904.

10. **La Recherche de la Paternité.** (Avec une préface de Mme d'Abbadie d'Arrast). Aberlen, 1904.

11. **La Réforme du Barreau.** Paris, Edition des « Echos Parisiens », 1905.

12. **L'Affaire Hervé. L'Avocat et la liberté d'Opinion.** Aberlen, 1905.

13. **La Lutte Sociale dans le Prétoire.** Plaidoyers. La lutte religieuse. La lutte révolutionnaire. La lutte syndicaliste. (1906-1910). Variétés. Souvenirs de Combat (1893-1911). Paris, Edition de « La Liberté d'Opinion », 1911.

14. **Magistrature et Parlement.** Plaidoirie. Edition de « La Liberté d'Opinion », 1911.

15. **Faut-il un nouveau Concordat?** Questionnaire, réponses et conclusion. Paris, 1913.

16. **La Liberté d'Opinion.** 1907 à 1914.

17. **Le Brûlement de Senlis.** Plaidoirie. Edition de « La Liberté d'Opinion », 1915.

18. **L'Intimité Française et la Censure.** Plaidoirie. Suivie d'une étude sur le moyen de combattre les illégalités de la Censure. Paris, 1915.

19. **L'Affaire Geissler. La Vraie Haine.** Plaidoirie. Paris, 1916.

20. **Le Carnaval Austro-Allemand.** Plaidoirie contre la maison Drecoll. Paris, 1917.

21. **L'Ile des Chats-Fourrés.** Edition de « La Liberté d'Opinion ». Paris, 1917.

22. **L'Activité Française et Etrangère** (nos 1 à 13). Revue bimensuelle, (le no 50 cent., 1 an 10 fr.). 12, rue de Condé, Paris (6e). Tél. Fleurus 09.86.

Me JACQUES BONZON

La Fuite de l'Argent français

Essais de Politique Financière

I

LA DÉBÂCLE des Placements Russes

Les Responsables :

FINANCIERS ; POLITICIENS ; JOURNALISTES



Eugène FIGUIÈRE, Editeur
A L'ENSEIGNE DU " FIGUIER "
3, Place de l'Odéon, PARIS, VI•



Ce petit livre n'est qu'une ébauche. S'il réussit, d'autres le suivront. Et d'abord : Politiciens et Financiers. *Et puis :* l'Internationale Financière. *Et encore :* la Valse des Emprunts. *Sous le Poirier de France, danseront l'Autriche, la Turquie, la Bulgarie, la Grèce, l'Égypte, friponnes, et l'escadron volant des Républiques Hispano-Américaines, et la Chine, qui sourit obliquement au rentier français. La matière est inépuisable.*

J'ai gardé à ces études, commencées depuis trois mois dans ma nouvelle revue « l'Activité Française et Etrangère », leur forme plus rapide et comme leur initial tâtonnement. J'ai voulu n'y faire parler que les adversaires mêmes, avec leurs propres documents, leurs Manuels tzaristes, leurs Chaix officiels. J'ai tâché d'y contenir une ardeur naguère trop bouillonnante.

En 1911, réunissant en un volume mes principaux discours (la Lutte Sociale dans le Prétoire) *et les reliant par une préface que, selon une sorte de prescience, j'intitulais « Souvenirs de Combat », je terminais ainsi : « En grands discours, ou bien en actes humblement*

quotidiens, il faut vivre la liberté. C'est la tâche de l'avocat. C'est la conclusion de ces souvenirs, qui seront, s'il le faut un jour, la préface de luttes nouvelles. Car la parole ne se tait jamais, la parole libératrice des hommes et libératrice des idées ».

Ce jour revient. Puisque ma parole ne peut plus être (pour le moment) libératrice des hommes, j'entends — par le poignard de l'écrit et le marteau de la conférence — aider à la libération du Travail français, accumulé dans le Capital français.

Le Travail ne doit pas détruire le Capital. Bolchévisme insensé. Il doit patiemment l'absorber. Voilà l'idée qui, libérée, sera elle-même libératrice.

Paris, ce 20 Juillet 1919

Chapitre Premier

LES PLACEMENTS FRANÇAIS EN RUSSIE

Un décret du 15 janvier a prorogé jusqu'au 5 avril le délai imparti pour la déclaration des intérêts et biens français en Roumanie et en Russie. Nous comptons étudier la question dans notre prochain numéro, *pour la Russie*. Il faut en effet savoir, d'aussi près que possible, quelle somme la France risque de perdre définitivement, grâce à l'alliance franco-russe, grâce donc à M. Ribot... et à quelques autres, à commencer par le Crédit Lyonnais.

Pour les fonds d'Etat, c'est simple, au moins en apparence ; car le jeu des emprunts a peut-être fait que la France n'a point versé autant que les porteurs français sont âpres à le crier, et que, sur les quinze milliards nominalement prêtés, ces pauvres grands-ducs n'en auraient empoché réellement que huit.

Mais, pour les fonds privés, c'est bien

1.

plus compliqué. Tout l'argent français a-t-il même été prêté sous des noms français ? Telle entreprise aujourd'hui bruyamment patriotique n'agissait-elle pas alors en Russie sous des prête-noms germaniques, le tsarisme n'étant francophile que de façade, et réservant ses faveurs réelles aux Allemands ?

Ceux de nos lecteurs qui possèderaient des clartés sur la question voudraient-ils nous faire profiter de leurs documents, imprimés ou manuscrits ? Nous mettrons les nôtres à leur disposition.

L'Activité fr. et étr. N° 5.
Février 1919.

DÉBACLE DES PLACEMENTS RUSSES

Notre enquête (voir notre numéro 5) se poursuit. Deux grands Etablissements français sont considérés comme ayant le plus contribué à placer en France du papier russe : le *Crédit Lyonnais* et la *Banque de Paris et des Pays-Bas*. Nous pensons être bientôt en mesure de fournir des précisions à leur égard, et, s'il y a lieu, de rectifier les erreurs qui peuvent exister au sujet de leur rôle dans cette grave question.

Grave en effet, si l'on songe, non plus aux fonds placés, mais à ceux chez qui on les a placés. C'est *avant tout la petite épargne* qui a été gavée de valeurs russes. Sait-on combien une entreprise plus ou moins officielle visant à la protection des porteurs de fonds russes, et qui fonctionne près de l'Opéra, aurait reçu, dès les quatre premiers mois de sa récente fondation, de lettres des souscripteurs échaudés par l'Alliance? 1.800.000.

Nous connaissons une puissante banque de la rue Laffitte où les encaissements de coupons russes se font, en moyenne, par sept ou huit au plus. C'est donc bien la petite épargne qui fut gavée, de Ribot jusqu'à Caillaux (tous les gouvernements du régime se sont légué l'amour pour la Russie) et sous l'excitation de la presse asservie à la finance — l'épargne qui va des 500 fr. du concierge aux 5.000 fr. du bistrot.

Il faudra crever cet abcès, ou la République en crèvera. Et là, on ne pourra pas ameuter la foule ruinée en criant toujours au bolchévisme. C'était un bien bon homme que Nicolas II, et son inoubliable père Alexandre III, inoubliable pour nos concierges et nos bistrots.

Les Etablissements qui appellent à eux l'épargne de la Nation doivent comprendre que l'échéance se précipite où la Nation, cette France qui serrait naguère ses sous avec tant de prudence, finira bien par exiger un autre bilan que celui

de leurs bénéfices à eux — celui de ses pertes à elle, provoquées par leurs agissements à eux. Telle Banque semble avoir compris les droits du contrôle public, et sait être accueillante avec dignité. Mais d'autres étendent au journalisme qui persiste à parler les arrogances que seule explique la servilité du journalisme qui gagne plus à se taire. Il reste des langues sur lesquelles on ne met pas de bœuf, des paroles qu'on ne traite pas en toucheur de bœufs. Ainsi la Société Générale, ou ses sous-verges, se fait de la courtoisie une conception particulière. Pourtant elle avait appris ailleurs qu'en France les formes onctueuses. Sauvée de l'effondrement par le moratorium, qu'elle a été la première à nous valoir au début de la guerre, n'aurait-elle pu, en se libérant (dit-elle) de toutes attaches fâcheusement extérieures, et puisqu'elle gardait moratoirement l'argent français, garder durablement la courtoisie française ? Si on regardait un peu les pieds de ces puissants, peut-être les trouverait-on d'argile. Pour la plus générale des sociétés parfois change la fortune. La vie procède — comment dirai-je ? — parrault et par bas.

N° 7. — 4 Avril 1919.

CHAPITRE II

DÉVELOPPEMENT DE NOTRE ENQUETE. — LES DOCUMENTS DE L'OFFICE NATIONAL DES VALEURS MOBILIERES. — L'OPINION DE M. KERGALL. — Le « SECRET PROFESSIONNEL » DE M. ARTHUR RAFFALOVICH. — LES PROMESSES DE S. EXC. M. BARK. — QUELQUES PRÉCISIONS INITIALES SUR LES GRANDES BANQUES.

Notre tentative prend corps. Nous commençons d'apercevoir les principales lignes de notre important sujet, malgré l'ombre dont le couvre la Presse, périodique et technique, aussi bien que politique et quotidienne.

Voici la lettre que nous avons adressée à près de cent personnes d'une compétence reconnue, et dont la moitié font partie des comités que l'Office des Valeurs Mobilières a constitués pour la sauvegarde des placements français en Russie. Le nombre exact de ces membres atteint le chiffre de 47 (1). Il ne représente d'ailleurs point l'intégralité de ces comités. Nous avons laissé de côté ceux

(1) On trouvera tous ces noms, et autant que possible les adresses, à l'appendice.

qui n'y figurent qu'à titre juridique, avocats, avoués, notaires. Leur abondante cohorte manque encore d'un huissier. Il est vrai que toute « signification » au gouvernement bolchéviste serait pour le moment malaisée.

Les gens de Palais n'ont pas de savoir financier. Il ne nous apprendraient rien.

*
* *

Paris, ce 15 avril 1919.

Monsieur,

Ma Revue, dont je joins ici le dernier numéro, engage des recherches sur l'importance des placements français en Russie, emprunts publics et entreprises privées. Si vous voulez bien lire le court article intitulé : « Débâcle des placements russes », vous y verrez l'esprit général de mon enquête.

Je me suis adressé tout d'abord à l'Office National des Valeurs Mobilières (5, rue Gaillon), qui a constitué divers comités pour la défense des porteurs français de titres russes. J'y ai été reçu très obligeamment ; mais l'on m'a déclaré que l'on ne possédait pas de données absolues sur les chiffres essentiels de cette grave question. Cependant les quelques circulaires qu'on m'a remises apportent

déjà des approximations, puisqu'elles fixent, sur un ensemble d'affaires privées, le capital français engagé de ce chef en Russie à 2.282.800.000 francs (circulaire du 5 avril 1919) et qu'elles évaluent par ailleurs à 15.268.000.000 francs le capital nominal représentant au 1er janvier 1917 la totalité des cinquante-deux emprunts russes émis en France (circulaire du 28 septembre 1918).

Mais ces chiffres (qui semblent au reste contredits par d'autres statistiques portées dans la même circulaire du 28 septembre 1918) demeurent absolument insuffisants. Il est pourtant *indispensable* de connaître enfin, avec quelque certitude, la fortune que la France a confiée à la Russie, la République au Tzarisme, sous l'impulsion de la Finance française appuyée sur la Presse française, cette quadruple force unie pendant vingt-cinq ans pour exciter la *petite épargne* de France à prendre des valeurs russes que les Grands Etablissements se gardaient bien d'acquérir eux-mêmes.

L'imprécision en ce domaine, imprécision qu'il est surprenant de voir persister même dans les milieux intéressés, offre les plus graves dangers, économiques et politiques. Elle permet d'exagérer peut-être la perte qui menace la richesse française. Elle empêche de fixer dès maintenant les réclamations qui s'imposent pour le remboursement d'une créance à laquelle le régime répu-

blicain a formellement attaché sa garantie. Elle empêche aussi (et c'est peut-être bien là ce que l'on veut) de fixer nettement les responsabilités des administrations gouvernementales — et financières — qui ont « inspiré » la Presse aux temps où la Russie drainait l'argent français.

Sans parti-pris, sans idée préconçue, je puis comme publiciste me livrer à ces recherches. Et puisque vous-même, Monsieur, vous figurez parmi les hautes personnalités qui se sont constituées les protectrices des porteurs français ainsi lésés, je sollicite votre réponse aux questions suivantes, qui me semblent résumer pour le moment le problème :

1° A combien se monte la dette du gouvernement russe envers les porteurs français ? Dette nominale ? Dette réelle ? Versements effectivement opérés lors des emprunts ? Remboursements par la Russie ?

2° A combien se montent les placements privés de l'épargne française en Russie ?

Les 2.282.800.000 francs recensés par la circulaire du 5 avril 1919 représentent-ils l'ensemble de ces placements, ou seulement la majeure partie, ou seulement une partie qu'on puisse évaluer par un pourcentage ?

3° Les emprunts russes ont-ils été bien affectés à leur destination officielle, avant tout à la construction des chemins

de fer en Russie ? Ou l'opinion courante, qui veut que le Tzarisme les ait dissipés pour sa cour et pour sa police, est-elle inexacte, et même fausse ? Comment le prouver ?

4° Enfin la partie de la Russie tzariste que constituait la Pologne aujourd'hui libérée rentre-elle dans les calculs et les chiffres des circulaires ici visées ? La Pologne y est-elle encore considérée comme une province russe, et semblable à la Bretagne pour la France, comme le fait M. Yves Guyot, dans une lettre que publiera le prochain numéro de ma Revue ? (1).

Au cas contraire, quelle somme peut représenter en Pologne l'application des emprunts russes à la construction des chemins de fer dont la Pologne profite, et doit à la France la contre-partie financière ? Quelles sommes représentent les placements des entreprises privées, sur lesquelles la Russie également ne peut plus avoir la main, mais qui ne doivent plus intervenir dans l'évaluation générale de la débâcle des placements russes ?

Je serai reconnaissant, Monsieur, si je puis bientôt joindre votre avis à l'ensemble des informations que j'ai déjà recueillies en ce domaine, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués,

Jacques Bonzon.

V. *l'Activité fr. et étr.*, n° 7, p. 177.

*
* *

Expliquons notre phrase sur les contradictions statistiques de ces circulaires.

Celle du 28 septembre 1918 fixe donc à 15 milliards 268 millions de francs le capital *nominal* qui a été souscrit en France sur les émissions de l'État Russe. Ainsi parle la première page de cette circulaire. Mais, à la seconde, les chiffres sont tout autres. La dette russe y est évaluée, pour 1913, à 23.700.000.000 francs. « On doit remarquer que la dette russe était placée pour 56 °/o en Russie et pour 44 °/o à l'étranger ». Nous arrivons ainsi à 10.428.000.000 francs seulement, et non plus à 15 milliards 268 millions. Encore est-ce tout l'étranger, et non pas uniquement la France. Le même document, *in fine*, parle des « Comités de défense qui se sont constitués en Angleterre » et « des autres groupements analogues qui sont en voie de formation dans plusieurs pays ». Et, dès la première page, il disait : « Cette constitution (des Comités de défense) a déjà été effectuée en Angleterre : deux comités y ont été formés, l'un par les représentants des principales banques intéressées, l'autre par le Council of Foreign Bondholders, qui remplit en Angleterre un rôle analogue à celui de l'Office National des Valeurs Mobilières. » C'est dire que les 44 °/o, les 10.428.000.000 francs d'emprunts

russes existant en 1913 à l'étranger, doivent encore être allégés d'une forte somme, anglaise ou autre, pour arriver à la part qui nous intéresse, la française.

Mais alors, pourquoi parler de 15 milliards 268.000.000 francs ? Veut-on effrayer le public ou le rassurer ? Les personnalités qui se réunissent 5, rue Gaillon, sont de doctes et sages personnes. Que cherchent-elles par des chiffres enflés, et dont leurs propres documents révèlent la contradiction, si l'on se livre à cette opération primordiale de l'historien : la critique interne des textes ? Nous ne sommes pas financier — hélas non ! — mais nous savons lire un document d'histoire, contemporaine ou ancienne.

Et nous savons enregistrer les aveux des doctes personnalités. Ces Comités ont dans leur sein la plupart des financiers, des industriels et des banquiers qui ont gavé la France de fonds russes, dont ils ont prélevé leur agréable part. Qu'avouent-ils (circulaire du 5 août 1918) ? « Il y a là une crise générale dans laquelle les Compagnies n'ont pas de responsabilités ; mais qui atteint malheureusement dans notre pays, par centaines de milliers, les modestes porteurs qui avaient placé leurs épargnes dans des titres considérés comme présentant des garanties sérieuses. »

Aveu écrasant — *habemus reos confitentes* — signé d'un nom respecté de la finance *la plus officielle*, M. de Verneuil,

Syndic honoraire des Agents de change. Est-ce nous le bolchéviste, quand nous accusons le drainage franco-russe de s'être fait sur l'argent de la *petite épargne ?*

L'invraisemblable, c'est l'attitude du Gouvernement, Ministère des Finances, ou Ministère des Affaires Étrangères. Dans cette question de toute gravité, extérieure et intérieure, ni M. Pichon ni M. Klotz ne disent rien, ne savent rien. La déclaration des fonds français en Russie est *deux fois* prorogée : maintenant on attendra jusqu'au 1er juin. Cependant, les instruments de contrôle sont nombreux — trop nombreux. Le décret du 10 septembre 1918, qui prescrit la déclaration et l'estampillage des titres russes possédés en France, à quoi donc a-t-il servi ? A-t-il été dormir à son tour dans la nécropole législative ? (Depuis quatre ans et demi nous sommes régis *en fait* par des décrets-lois). S'il fut appliqué, comment ne sait-on pas, et grâce à lui, la somme que forment ces titres ? Ou bien les porteurs ont-ils craint l'estampille, instrument surtout d'inquisition fiscale et d'impôt sur le revenu ?

Quel chaos ! Tournons-nous vers les pontifes.

*
* *

Souriant et courtois pontife que M. Kergall. Le savant directeur de la

Revue économique et financière nous a, de la meilleure grâce, accordé le plus exquis des entretiens. Que ne pouvons-nous ici redire les mille anecdoctes dont il saupoudra sa causerie. Il connaît fort bien la Russie des emprunts, puisqu'il l'étudia sur les lieux mêmes, en 1902. Il a bien voulu nous remettre sa substantielle brochure de l'époque *(Une enquête sur les finances russes)*. Mais il semble croire encore à la correction — et à l'excellence — au moins rétrospective de ces emprunts. Witte était un grand homme d'État, les chemins de fer russes ont bien été construits. Avec quelle somme ? M. Kergall ne trouve pas la recherche intéressante. L'important n'est pas, selon lui, de chiffrer la créance, mais de la recouvrer. Nous lui avons respectueusement objecté qu'avant d'ouvrir une procédure de faillite, ou de chercher un concordat, il fallait pourtant savoir le passif.

Mais M. Kergall ne peut retenir une malice, irait-elle contre sa thèse. Il nous a conté ainsi qu'un soir, au Théâtre Michel, comme la première ballerine de la Cour entrait en scène, les cheveux constellés de pierreries, un spectateur se leva et, montrant la tête de la demoiselle, cria : « Voilà la flotte russe ! »

*
* *

Après l'abandon plein d'affabilité, le

silence plein de mystère. Après M. Kergall, M. Arthur Raffalovich. Cet « Attaché financier de Russie » (quelle Russie ? Nicolas, Kerensky, Lénine ?) « Correspondant de l'Institut » (quelle correspondance ?) nous a bien voulu accorder rendez-vous. Mais aussitôt, avant même un mot placé par nous, il se couvre, non pas le chef (car il se carrait dans un fauteuil de la villa démeublée où la Délégation Financière Russe est campée, vivante image du désarroi moscovite) mais l'âme, et de quoi ? *Du secret professionnel !* Point n'insistâmes. Pourtant était-ce bien secret, et bien professionnel, un sujet tel que le résumé de notre lettre-questionnaire ? M. Arthur Raffalovich s'est mépris. Nous ne songions nullement à lui imputer les péchés financiers d'Israël. Nous songions moins encore à lui demander quels courtages ses bons amis de France, et lui d'abord, avaient retirés des « bédits embrunts » qui avaient donné à notre public des châteaux en Espagne et à lui château en Seine-et-Oise ou hôtel à Passy. Respectons la « profession » de M. Raffalovich, puisqu'elle est, de son propre aveu, si secrète. . . . .

Ce que nous cherchions, S. Exc. M. Bark l'a mieux compris. En un rapide exposé, cet ancien Ministre des Finances Impériales, qui parle le français avec une telle perfection que nous croyions d'abord être accueilli par un de nos

compatriotes, nous a bien voulu promettre d'examiner notre questionnaire, et de nous recevoir à nouveau pour en parler plus longuement. M. Bark a seulement souri quand il a lu notre phrase sur la Cour et la Police bénéficiaires principales des emprunts. Sourire d'une fugitive complexité. Protestation, satisfaction, ou déception ?

Mais la Russie, pour être intimement liée à la question, n'est pas le terrain fondamental de nos recherches. C'est en France que nous voulons rechercher d'abord les réalités, puis les responsabilités. L'œuvre est dure : cependant elle est possible, si l'on délimite bien ces recherches.

*
* *

La Finance qui a « fait » les emprunts en France est une hydre à cinq têtes : Crédit Lyonnais, Société Générale, Comptoir d'Escompte, Banque de Paris et des Pays-Bas, Union Parisienne.

Il ressort de travaux déjà publiés, mais inconnus du grand public, tels que la thèse de doctorat soutenue en 1908 par M. Collas devant la Faculté de Droit et imprimée à Dijon, que les émissions russes ont laissé aux établissements émetteurs de 8 à 10 °/o de commission. Somme énorme. Sur 15 milliards, cela ferait *1 milliard et demi.* Si nous nous trompons, que ces Établissements le disent. Pourquoi

cachent-ils leurs bénéfices ? Ils cachent même la portion des sommes reçues à leurs guichets dans les émissions russes. Ils savaient pourtant claironner naguère leur participation aux emprunts français. Leur patriotisme était-il alors à 10 % de courtage — quand une grosse affaire de rhum se traite à 1 %, quand la commission n'est jamais — dans aucune affaire *sérieuse* — progressive, mais dégressive ?

Nous prendrons l'un après l'autre ces cinq Établissements. Nous verrons leur rôle dans l'opération la plus forte qui, durant dix-huit ans (1891 à 1909) pompa l'épargne française pour un ami ou allié dont on sait aujourd'hui ce que valut l'alliance et l'amitié : une guerre atroce, l'affaiblissement de notre patrie, peut-être sa ruine. Nous interrogerons l'hydre. Nous demanderons à ses cinq têtes si elles prétendent demeurer aussi professionnellement secrètes que les Correspondants de l'Institut et les Attachés financiers de la Russie.

Lorsqu'on répond narquoisement à un avocat : « Maître, moi aussi, j'ai le secret professionnel », on compare d'abord les deux professions. Quand donc sommes-nous allé, à tous les carrefours, à coups de circulaires et de brochures, transformer les affaires privées de nos clients en quémandages publics des gouvernements — quémandages plus fructueux, il est vrai, et plus gras d'honoraires ?

N° 8. — 25 Avril 1919.

Chapitre III

LES CHIFFRES DE M. GEORGES CLEMENCEAU. — LES CHIFFRES DE MM. NEYMARCK, THÉRY ET PÉRET. — LES 46 DORMANTS, ET LE DEMI-ÉVEILLÉ. — QUELQUES LIVRES. — LES DOCUMENTS DE S. EXC. M. BARK.

Qu'était exactement la fortune mobilière de la France aux approches de la guerre ?

Le Maître incontesté, et incontestable, de ces questions, M. Alfred Neymarck, nous le dit dans son huitième rapport à l'Institut International de Statistique (année 1909).

Fortune globale du monde en *valeurs mobilières* : 768 milliards.

Fortune de la France : 103 à 105 milliards.

Admettez que depuis lors les émissions financières aient gardé leur ascendance normale en France, environ deux milliards par an. Au maximum six années d'augmentation, 12 à 13 milliards de supplément mobilier. Vous avez ainsi, comme approximation, en 1914, 115 milliards de valeurs mobilières en France.

Combien de valeurs étrangères, de celles qui rentrent par leur portion principale, les russes, dans le cadre de notre

étude ? Ici, les évaluations deviennent plus difficiles encore.

Certes, la vérité *officielle* a été proclamée, et de la seule bouche qui ait le droit de parler, qui s'accorde à elle-même le droit de parler en France : M. Georges Clemenceau.

Il a parlé à l'Amérique, au Monde, même à la France par la voie de l'*Associated Press*. Lui, Chef admis par les représentants *élus* de la Nation, il a dédaigné ces représentants, le Parlement. C'est un journaliste étranger qui a reçu son interview formidable du 22 mars 1919, où il qualifiait lui-même son triomphe de Victoire à la Pyrrhus. Que les Parlementaires aient dévoré l'outrage, chiens couchants subissant tous les coups de fouet pour garder leur os, c'est de la politique de parti, qu'ici nous écartons. Mais l'essentiel est que la situation ait été précisée. Voici le passage qui intéresse notre étude :

« Que reste-t-il de notre fortune ?

« La fortune française placée à l'étranger avant la guerre pouvait être de 50 à 60 milliards. Qu'en est-il advenu ? Le mieux que nous puissions espérer, c'est que les deux tiers des paiements environ puissent être considérés comme simplement différés et que les sommes énormes accumulées par l'économie française et prêtées au dehors seront éventuellement recouvrables.

« La France a 20 milliards placés en Russie, dont les deux tiers en fonds d'État russes et le reste en entreprises industrielles. »

Omnipotent, M. Georges Clemenceau est tenu d'être omniscient. Il n'est pas seul dans le Gouvernement. Il a son Ministre des Finances pour le renseigner, les chefs de services subordonnés à ce Ministre pour manier les statistiques dont sont remplis sans doute les cartons du Ministère.

Donc, inclinons-nous. Pourtant non. Quand un homme, si grand naguère par l'esprit, n'est plus fort que par l'oppression, quand il fait museler les journaux, fermer les salles de réunion, crosser les cortèges de travailleurs, on n'a pas à s'incliner dévotement devant son omnipotence ni à en déduire son omniscience. Surtout si l'on se rappelle son passé, et que tout homme est formé à vingt-cinq ans, sa ligne de vie précisée, et qu'en 1866 M. Georges Clemenceau voit, aux côtés de Blanqui, *uniquement* la politique intérieure, le complot et le pamphlet, sans jeter aucun regard sur l'étranger, n'ayant rien à oublier des questions économiques et financières, parce que jamais il n'en aura rien appris.

Donc, contrôlons ses deux affirmations.

Et sitôt, nous apercevons qu'il a *doublé* le total des valeurs étrangères figurant au portefeuille français. Ce ne

sont pas 60 milliards qu'il faut dire. Selon M. Edmond Théry, selon M. Neymarck, selon tout dernièrement M. Raoul Péret, ce sont 30 *milliards*.

Une pareille erreur nous doit arrêter. Sera-t-elle unique ? Et quand, Chef du Gouvernement Français, on double allègrement le chiffre d'une part aussi importante de la fortune française, la part la plus difficile à recouvrer, puisque la garantie matérielle en est hors de France, ne pourra-t-on tout autant déformer les chiffres de telle ou telle portion de cette part même ?

20 milliards de fonds russes en France, nous dit notre Premier, notre Unique. Voyons de plus près. C'est notre enquête.

*
* *

Le 15 avril, nous adressions un questionnaire succinct aux 47 personnalités qui ont pris si benoîtement la défense des porteurs français de fonds russes, mis plutôt mal en point dans leur modeste épargne par les exhortations antérieures de ces 47 soutiens des placements russes, publics ou privés. Parmi ces 47, plusieurs publicistes : M. Edmond Théry, M. Neymarck, qui avaient naguère la réponse accueillante (nous eûmes l'honneur de l'éprouver nous-même quand l'*affaire Geissler* nous fit étudier les milliards placés par les Français chez

les peuples depuis lors ennemis) — plusieurs journalistes financiers : M. Manchez par exemple — beaucoup de banquiers ou d'administrateurs de sociétés qui ont, eux aussi, la plume facile quand il s'agit de rédiger une belle circulaire pour faire cracher l'épargnant à leur bassinet.

Une seule réponse nous est venue de ce premier groupe. La voici. Elle est de M. Manchez :

Le Temps, 5, rue des Italiens, Paris (9e).

le 18 avril 1919.

Monsieur,

Je me garderai bien de répondre à votre questionnaire, malgré le désir que j'ai de vous être utile. Mais j'avoue que je n'ai aucun élément de statistique pouvant me permettre de faire le travail que vous me demandez.

L'Office National est encore la meilleure source à laquelle vous puissiez puiser.

Veuillez agréer, Monsieur, avec mes regrets, mes salutations distinguées,

MANCHEZ.

Ainsi M. Manchez ne sait rien de la question ? Or il fait partie de l'Office National des Valeurs Mobilières. Et depuis

des années, il est la force financière du *Temps*, dont il rédige chaque dimanche les bulletins financiers. Il a contribué à faire verser des milliards à ses lecteurs. Ses chroniques, nous le pourrions prouver par des citations *rétrospectives* (aujourd'hui il est plus circonspect en la matière) ont été lyriques en faveur du tzarisme emprunteur. Maintenant il ne sait rien. Nouveau Moïse, il a frappé le rocher de l'épargne française et, sous sa baguette, l'or a coulé vers la Russie. Il n'a pas même songé à mesurer le débit des sources par où lui-même aidait à fuir la force de la Nation.

Au moins a-t-il pris la peine de nous répondre. Et nous l'en remercions ici, non pas à titre personnel (notre personne sait ne rien être) mais à titre général. Peut-être verrons-nous enfin le *Temps* aborder franchement le problème, et comprendre ce qu'il y aurait de peu digne pour le Conseiller de la Grande Bourgeoisie française à se réfugier dans un mutisme qui n'est qu'une habileté d'autruche.

Autruches, les 46 autres. Et M. Edmond Théry, plus bavard naguère quand il clamait dans le *Matin* son allégresse à voir les grandes banques enfler les dépôts... les dépôts en papier, en assignats (1) — et M. Alfred Neymarck, qui doit envisager la

(1) V. *Matin* du 20 octobre 1918. Cf. *Activité fr. et étr.* nº 2, p. 38.

question de la vue contradictoire avec laquelle Gargantua regardait mourir sa femme Badebec et naître son fils Pantagruel : un œil de M. Neymarck (celui qui savoure les chroniques du journal *Le Rentier*) admirant sur sa carte de visite ce beau titre « Membre de l'Office National des Valeurs Mobilières », l'autre contemplant les fiches de sa bibliothèque ; car ce dégustateur de statistiques n'a sans doute pu résister à sa passion (la Statistique, disait M. Thiers, est l'art de préciser ce que l'on ignore) et sa bibliothèque, son musée secret des chiffres, doit contenir les actes mortuaires de la grande opération russe, que tous les anathèmes contre le bolchévisme et ceux dont on veut en faire, d'une injure facile, les suppôts en France, n'empêcheront pas d'avoir été, par la grâce des 47, de MM. Neymarck, Théry, Manchez, et quelques autres que nous démasquerons, une opération néfaste à la France.

Autruches encore, au beau plumage ébouriffé de mépris, les dignitaires des Finances. Nous avions écrit à M. le Directeur du Maniement des Fonds. Jamais ne répondit.

Nous apprîmes d'ailleurs, et peu après, qu'il occupait son temps à donner puis à retirer sa démission, suivant que M. Klotz se voyait refuser par la Chambre un milliard de nouveaux assignats puis en obtenait trois.

*
* *

Les 47 dormants n'étaient pas toute la caverne financière, les 46 plutôt, puisqu'un d'entre eux se réveillait à demi pour dire qu'il ne pouvait rien dire. Il fallait s'adresser aussi aux écrivains, consulter la littérature du sujet.

Elle est presque inexistante. Chose qui paraîtra moins étrange quand nous aurons démonté le mécanisme de la Presse Financière, et montré son système de silence autant que de mensonge, les journaux financiers, les *spécialistes* de la matière, ne donnent aucune étude importante sur les placements russes en France. *L'Economiste Européen* mit obligeamment sa collection à notre secours, mais en nous avertissant que depuis des années il ne devait s'y trouver aucune étude de ce genre qui fût de quelque importance. La lecture d'une quinzaine de périodiques financiers qui veulent bien s'échanger avec notre *Activité* ne nous apprit rien depuis plusieurs mois.

Restaient les livres. Et nous eûmes un frémissement de joie, de cette joie que connaissent tous les fouilleurs d'archives, quand nous découvrîmes le Catalogue de la Bibliothèque Financière (24, rue Feydeau).

Hélas ! Sa lecture même nous montrait qu'il n'existait pas un seul ouvrage portant vraiment, par son titre, sur un sujet

pourtant grave, puisque le Chef du Pouvoir Français déclare au Monde que la France est engagée de ce chef pour 20 milliards.

D'innombrables livres, brochures, plaquettes (de celles qui s'éditent en un paquet pour être vendues plus facilement aux financiers qu'elles visent). Rien sur les placements franco-russes. Ou de la polémique personnelle, ou de la lourde théorie. De l'Urbain Gohier, ou de l'Yves Guyot.

Cependant, à bien chercher, quelques livres. Voici les trois essentiels.

Henry Collas : *La Banque de Paris et des Pays-Bas et les Emissions d'emprunts publics et privés.* Thèse de doctorat en droit. Faculté de Dijon, 1908. Ouvrage épuisé chez l'imprimeur ; introuvable ailleurs qu'à la Bibliothèque Nationale... ou à la Banque de Paris et des Pays-Bas. Nous l'avons fait lire et analyser... à la Nationale. L'auteur est décédé.

Comte de Saint-Maurice : *Les Instruments modernes de la Politique Etrangère. Les Emprunts d'Etat.*

Ouvrage épuisé. Même méthode pour notre analyse. L'auteur est décédé.

Lysis : *Contre l'Oligarchie Financière.* Paris, chez Albin Michel. L'ouvrage n'est pas épuisé ; l'auteur non plus.

Ancien rédacteur « financier » de *La Guerre Sociale*, il a cru élégant, dans le journal récemment fondé pour lui, *La*

Démocratie Nouvelle, de nous traiter de *bolchéviste* (!) pour satisfaire sans doute d'obscures rancunes hervéistes. Quand on a changé, on déteste celui qui n'a pas changé ; et on le déteste à proportion des services qu'il rendit à celui avec lequel on reste, par dessous mains, acoquiné. Mais les basses haines d'homme contre homme n'enlèvent rien à la valeur d'un ouvrage. Celui de Lysis, quelque soit l'homme qui se voile prudemment de ce pseudonyme, seul atticisme dont jamais ait été capable la *Guerre Sociale*, demeure une œuvre très forte. Mal composée, réunions d'articles de journal, donc écrits au jour le jour, pêle-mêle parfois d'informations sans contrôle et sans références solides, *Contre l'Oligarchie Financière* n'en contient pas moins plusieurs pages qui, sur la question même des placements russes, nous seront un guide précieux. Et si *Lysis*, dans sa *Démocratie Nouvelle*, a le courage de s'en prendre de nouveau à la *Ploutocratie* des grecs de la Finance, nous profiterons de son œuvre là encore — et le dirons.

*
* *

Cependant, un si faible bagage livresque (et quoique à l'égard de Lysis on puisse dire « non multa sed multum ») nous intriguait. On ne pompe point *vingt mil-*

liards sans qu'il subsiste, et comme eût dit Pataud, un « petit mot d'écrit ». Un escroc ne laisse pas de papiers... et encore ! Mais un financier, un Raffalovich, un gouvernement de financiers, deux gouvernements, le Petit Père le Tzar et la Petite Mère la République ! Il devait bien y avoir quelque chose quelque part, sinon en France — où les gavés préfèrent digérer paisiblement — du moins en Russie, où les révélations ne sont plus dangereuses, maintenant qu'il n'y a plus rien pour le Tzar à emprunter nulle part.

Oui ; mais la Russie est plutôt malaisée à atteindre. Le seul correspondant que puisse avoir avec elle un Français indépendant, c'est présentement (voyez Guilbeaux, et même Sadoul) un Conseil de Guerre. Et le sabre aime mieux couper la plume, ou la langue, que faire fulgurer la vérité !

Seulement, la Russie n'est pas toute à Saint-Pétersbourg (gardons ce vocable, pour le jour où la « libération » de la Russie l'imposera de nouveau). Tous les Russes ne sont pas bolchévistes. « Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis », s'écrierait M. Arthur Raffalovich, dont la race est universelle.

Et justement, une indication obligeamment fournie par la *Bibliothèque Financière* nous donne le fil conducteur de nos recherches.

En 1913, le Ministère des Finances de

Russie a édité un *Manuel du Porteur de Fonds Russes* (218 pages). Il est rédigé en français. Quelques exemplaires doivent s'en trouver encore à Paris. Aussitôt nous le demandons à son Exc. M. Bark. Et ce que (dans notre n° 8) nous appelions ses promesses devient une réalité. Il nous comble d'une documentation bien plus abondante encore que nous n'eussions espéré.

S. Exc. M. Bark nous appuie auprès de M. Apostol, dont nous connaissions déjà la savante étude parue sur la Situation financière de la Russie en 1912, dans le *Marché Financier* de M. Raffalovich (année 1913). Nous prendrons bientôt à cette étude des éléments d'information.

M. Apostol veut bien nous remettre, avec une bienveillance dont ici nous lui exprimons, à lui aussi, notre gratitude, outre le *Manuel* désiré un volume intitulé *Emprunts-Obligations des Municipalités Russes* (250 pages), édité à St-Pétersbourg en 1912, par le Ministère des Finances de Russie.

Enfin notre enquête, en dehors des 46 dormants et du demi-éveillé, avait aussi porté quelques fruits. Nous avions jeté notre pain à la surface des eaux. Un inconnu s'en nourrit, et nous le fait savoir en nourrissant à son tour notre étude. La force de la Presse, celle que nulle autruche ne peut ignorer longtemps, que nul Clemenceau ne peut étouffer toujours, c'est de voler partout. Une de nos feuilles

atteignit qui ? L'anonyme nous envoyait quelques précisions.

*
* *

Ainsi armé, devons-nous admettre que l'affirmation de M. Georges Clemenceau reste invincible ? Ou le tranchant s'en émousse-t-il ?

N° 9. — 16 mai 1919.

Chapitre IV

FONDS PUBLICS. — LES CHIFFRES DE M. APOSTOL. — LE RAPPORT DU COUNCIL OF FOREIGN BONDHOLDERS. — LES EMPRUNTS RUSSES EN ANGLETERRE, EN HOLLANDE ET EN ALLEMAGNE.
FONDS PRIVÉS. — LES AFFAIRES POLONAISES.
LES CHIFFRES DÉFINITIFS ET VRAIS. — M. GEORGES CLEMENCEAU ESCAMOTEUR. — CONSÉQUENCES DE LA RÉALITÉ. — INTERVENTION MILITAIRE EN RUSSIE : FOLIE COMMERCIALE. LE REMÈDE IMMÉDIAT A LA DÉBACLE : CESSION DE LA CRÉANCE AUX ÉTATS-UNIS. LE PRÉCÉDENT DU PANAMA. — LE REMÈDE FUTUR : NATIONALISME FINANCIER. INTERNATIONALISME INTELLECTUEL.

En 1913, voici ce qu'affirme M. Apostol, Russe et membre de la Délégation financière de Russie en France, et donc tzariste lors des emprunts, et maintenant anti-bolchéviste :

Montant de la circulation des emprunts russes au 1er janvier 1912 : 12 milliards

155 millions de roubles. A 2 fr. 66 le rouble, cela fait 22 milliards 332 millions de francs... « La part des capitalistes russes dans la possession des titres de la dette nationale est très importante et doit atteindre sensiblement la moitié. »

Et voici ce qu'affirme notre correspondant anonyme : « On a estimé à 50 millions L. st. les placements anglais en fonds publics, obligations de chemins de fer, obligations municipales russes — à 1.200 millions de florins hollandais ce qui se trouvait en Hollande — à 1 milliard et demi de marks ce qui se trouvait en Allemagne. »

*
* *

Pour l'Angleterre, nous savons maintenant, dans ses grands traits, la situation telle qu'elle apparaît officiellement.

Nous avions, le 6 mai, écrit au Council of Foreign Bondholders, sur la trace duquel nous avait mis la circulaire de l'Office National du 5 avril 1919. Le 8 mai, ce Conseil nous répondait. Les Anglais ne croient pas que l'autruche doive être — et pour parler comme leur *fellow* de Cambridge sir Frazer — le *totem* de la tribu financière. Se taire leur paraît une pièce tactique. Et la Presse qui ne consacre pas la moindre étude à des questions aussi graves ne doit guère exciter leur admiration.

Le Council anglais nous fixait le prix, « the charge », de son dernier rapport : 2 sh. 6 d. Le 9 mai nous envoyions à Londres cette petite somme. Le 12 mai nous recevions l'ouvrage, consacré à toutes celles des valeurs étrangères qui connaissent une « avarie » presque aussi redoutable que le mal baptisé par M. Brieux. Constatons avec quelque plaisir que les finances françaises ne relèvent pas encore de la prophylaxie du Council, et ne figurent pas dans son rapport pour l'année 1918.

En un mois le Ministère des Finances n'a pu nous répondre, l'Office National nous a remis deux circulaires qui se contredisent elles-mêmes. En huit jours, le Council anglais nous a renseigné.

Or les chiffres donnés aux pages 282 et 283 sur l' « External Debt » de Russie, et se rapportant à janvier 1917, fournissent au total 924.769.860 L. st. Ajoutez-y le montant des « Municipal Loans » : L. st. 21.951.142. Vous arriverez à 946.721.002 L. st. Multipliez par le chiffre (théorique) de la livre évaluée en monnaie française, soit 25 francs. Et vous avez comme total de la dette russe : 23.668.025.050 francs. C'est le chiffre même de l'Office National des Valeurs Mobilières. En somme, ce pompeux Office avait simplement recopié le rapport anglais.

*
* *

Donc la portion placée hors de Russie représentait en 1912 environ la moitié de la dette russe. Les amortissements et les rapatriements (chose admirable, la Russie rachetait ses emprunts) avaient réduit encore cette portion. Nous voyons donc que l'Office National était véridique, quand il la fixait à 44 0/0 (circulaire no 121, du 28 septembre 1918, verso de la page 1). Ainsi notre propre calcul était fondé, qui fixait à 10.428.000.000 francs les emprunts russes de tout ordre — emprunts d'Etat, emprunts de ville, emprunts gagés par l'Etat, — se trouvant le 1er janvier 1917 à l'étranger.

Notre tâche, sur ce point primordial, est presque achevée. De ces 10.500.000.000 il n'y a plus qu'à défalquer la part afférente aux nations étrangères à la Russie.

Donc :

Angleterre, 500 millions de livres sterling — théoriquement 1.250 millions de francs — ;

Hollande, 1.200 florins — 2 milliards 500.000 millions de francs — ;

Allemagne 1 milliard 1/2 de marks — 1 milliard 875 millions de francs ;

Au total 5 milliards 1/2 de francs.

Une soustraction — et vous avez le total *maximum* de ce qui peut se trouver d'emprunts russes en France, *même en admettant* qu'il n'y ait rien en Autriche, en

Turquie, dans les Balkans, en Belgique, en Suisse, en Italie, en Espagne, en Afrique, en Amérique, en Asie, en Océanie.

Telle apparaît la débâcle maxima des placements *publics* de la Russie en France :

10 milliards 1/2 moins 5 milliards 1/2 = 5 milliards. Enflez les chiffres, vous n'arriverez pas à plus de 6 milliards.

Où sont les 20 *milliards* de M. Clemenceau ? Passée, muscade. Mais le prestidigitateur a raté son tour. D'ailleurs le gobelet de la France est vide.

*
* *

Et maintenant — aux fonds privés.

L'Office National, avons-nous dit, (d'après sa circulaire, n° 133, du 5 avril 1919) étend aussi ses ailes sur les valeurs mobilières des entreprises industrielles ou commerciales soutenues par les Français en Russie, sur les placements privés.

Totalisons les émissions du tableau qu'apporte cette circulaire (moins deux émissions qui ne furent pas réalisées. Que n'en fût-il de même de toutes les autres !)

Nous arrivons à 2.282.800.000 francs.

Ce doit être, sinon la totalité, du moins la grande majorité des placements menacés. Car les 46 dormants et demi ont battu le rappel de tous les intéressés. Ils défendent mieux encore ces fonds-là

que ceux de la dette publique de Russie. Ces fonds-là, ce n'est pas seulement la petite épargne, c'est la grosse, celle des 46 dormants et demi — et de leurs amis, Correspondants de l'Institut ou journalistes du *Rentier*.

Mais notre indiscrétion va-t-elle s'arrêter ici ? Pourquoi ? Si M. Georges Clemenceau n'est pas un pontife, même maximus, pourquoi M. Machart, directeur de l'Office National, le serait-il, même minimus ? Voyons encore, voyons toujours.

Et nous trouvons toute une série d'affaires qui ne sont russes que de nom, qui ne devraient pas figurer en ce tableau. Car elles sont *polonaises*.

Plus tard nous en fournirons le pointage titre par titre. Disons seulement encore que, sur les 2 milliards prétendus russes de ce chef, il s'impose de retrancher 500 millions *polonais*. Or la Pologne est aux mains des Alliés.

Le grand cri « Sauvons les meubles » est un péan que peuvent entonner les « manieurs d'argent », qui dans leurs larges portefeuilles avaient mis ces valeurs autrement sérieuses que les fonds d'Etat, puisqu'elles avaient pour gages des puits de pétrole, des mines de houille, des forces hydrauliques dont la Pologne conservait la richesse avec sa terre. Tandis que les fonds d'Etat s'appuyaient sur le sol chancelant du tzarisme, que depuis vingt ans toute oreille sincère entendait

craquer. La Pologne forcément paiera les coupons de toutes les valeurs gagées par son indépendance enfin reconquise.

*
* *

Ainsi la débâcle des placements russes est maintenant précisée. *En capital* (les coupons d'Etat n'ont eu leur paiement suspendu en France qu'à partir du 1er mars 1917 — encore faudrait-il tenir compte du droit accordé aux porteurs de souscrire à nos emprunts en échangeant contre de l'assez bon papier de France du très mauvais papier de Russie, à 50 o/o de sa valeur nominale) *en capital* la part de la France ne peut dépasser :

5 milliards publics, 1 à 2 milliards privés, total 7 milliards.

Et si l'on veut aller à l'extrême, avec ceux des placements privés qui n'ont pas demandé le secours officiel ou officieux :

9 Milliards.

*
* *

M. Georges Clemenceau traite la Russie financière comme la France républicaine — avec désinvolture. Pourquoi ?

*
* *

Cherchez la réponse dans l'histoire permanente des partis et des groupes qui constituent un Pouvoir. Gouverner a plusieurs buts, plusieurs mobiles, plusieurs satisfactions. Le Grand Homme ne voit que la Patrie et l'Immortalité. Son entourage examine d'un peu plus près le jour qui passe et le bénéfice qu'il en peut tirer. Du mois d'octobre au mois de novembre 1917, la lutte fut incertaine. Quel groupe l'emporterait ? Quel ferait la paix, et cette immense réorganisation d'un monde dont l'armature restera fatalement l'Argent ? La France ne connaissait alors que deux chefs de partis. L'un s'en alla méditer en une retraite forcée mais prudemment supportée sur les variations de la fortune. L'autre monta au faîte. Son entourage n'est pas assez sot que de n'en savoir profiter.

Et s'il vous déplait de verser dans la politique personnelle, de manquer au respect sacré, non pas même du Grand Homme, mais de son entourage, faites une expérience impersonnelle. Quand donc l'interview formidable est-il jeté au monde par l'*Associated Press* ? Au même temps où recommence le mouvement des fonds russes, et l'intérêt soudain qu'y prennent capitalistes et boursiers.

Voilà que l'intervention militaire revient sur le tapis non moins vert de la

diplomatie que du jeu de bourse. Reconnaîtra-t-on Koltchak ? Les affreux bolchévistes lâcheront-ils Pétrograd et Moscou ? Joie, joie, joie, pleurs de joie ! Au temps précis où le bruit des baïonnettes recommence de s'entrechoquer sous la parole du dictateur se comparant à Pyrrhus, les valeurs tzaristes reprennent l'assaut de la Corbeille. Il faudrait des pages entières pour confronter tous les phénomènes de cette vaste opération. Contentons-nous ici d'en poser l'amorce (1).

Mais ce n'est pas à une politique de partis que nous nous laissons aller. L'alliance franco-russe a déshonoré la République. Que MM. Ribot, Hanotaux, Delcassé, Millerand, portent ce fardeau avec superbe. Ici nous n'entendons envisager que le côté économique et proprement commercial du problème.

Quel commerçant serait assez fou que de risquer 10.000 francs de frais pour recouvrer 2.000 francs de créance ? Voilà les chiffres, dégonflés de leur enflure politicienne et financière. La France risque au maximum, grâce à l'aventure franco-russe, de perdre 9 milliards. Combien donc lui coûterait une expédition assez puissante pour vaincre ce bolchévisme épandu sur un territoire plus vaste

---

(1) Nous dresserons dans un des prochains numéros de l'*Activité française et étrangère* un tableau comparatif des Informations du *Temps* et des cours des Fonds d'Etat russes à la Bourse de Paris.

que l'Europe, sur des peuples multiformes, des ouvriers peu nombreux dans des villes rares, des paysans qui ont repris la terre et ne la lâcheront plus ? Nous savons ce qu'à la France seule ont coûté quatre années de guerre. Nous ne le savons plutôt que pour l'État : 160 milliards. Pour la Nation, combien ? En vérité, ce n'est pas de la folie, c'est du crime contre la France que de réclamer une nouvelle expédition pour retrouver au maximum 9 milllards.

Et cependant l'alerte Attaché Financier de Russie, l'impavide Raffalovich, dans le *Journal des Finances* (3 mai 1919) sonne le clairon à cette nouvelle croisade. Déjà sa vue internationale aperçoit des légions de volontaires qui se lèvent pour libérer les fonds russes. S'engagera-t-il dans ces légions ? Cependant la Crimée est balayée par les bandes « rouges ». Odessa voir fuir les navires alliés.

En vérité, toutes ces enflures de chiffres ne sont que piteuse comédie. Hélas ! la foule des porteurs s'y laisse prendre. Bientôt la hausse retombera. Seulement quelques joyeux millions, une fois de plus, auront passé des poches françaises dans quelques poches *attachées* à la France.

Suffit-il de gémir ? Et nous bornerons-nous à vitupérer les puissants et ceux qui, aidant le pouvoir politique, en reçoivent le financier bénéfice ?

Notre étude veut être pratique autant que théorique. Voici donc, esquissées avant que d'être fouillées, les deux conséquences essentielles de la Débâcle des Placements russes.

Voici les deux remèdes qui semblent possibles et nécessaires : l'un immédiat, l'autre futur.

*
* *

Lorsqu'une nation a longtemps vécu, elle doit faire comme l'homme arrivé à l'âge mûr : regarder son passé plutôt que son avenir. Ici, le passé est tout proche. C'est l'aventure du Panama.

On connaît la liquidation de la Société où Ferdinand de Lesseps, entraîné puis trahi par sa propre gloire, avait englouti le triomphe de Suez. L'Amérique convoitait le canal de Panama. Elle l'acquit en 1904 de la France lassée. Elle en donna 40 millions de dollars, 207 millions de francs. Les porteurs des titres panamistes recouvrèrent ainsi un dividende environ de 20 o/o.

Les Français qui s'étaient laissé prendre à ce mirage océanique retrouvèrent ainsi une partie de leur épargne.

Pourquoi donc ne pas s'appuyer sur la béquille du précédent ? Les États-Unis ont l'appétit vaste. L'Europe sauvée, selon eux par eux, ne les rassassie plus. L'immensité russe commence de les

tenter. Dans les mêmes journaux qui poussent (nous montrerons par quels procédés d'information truquée) à l'intervention militaire passent de fugitives notes présentant les financiers américains comme en tractation déjà avec les bolchévistes. Quelle belle perspective pour notre propre épargne — la seule qui doive nous intéresser — les petits porteurs empêtrés dans les fonds russes par la grâce des Etablissements de Crédit et des Grands Banquiers unis aux Grands Politiciens !

Qu'à seize ans de distance l'Amérique fasse en Russie ce qu'elle fit à Panama. Qu'elle y prenne la suprématie par la seule arme invincible : l'Argent. Mais que sur cet argent elle prélève d'abord une part raisonnable pour racheter la créance française.

Ce remède, qu'*aucun* périodique français ne semble encore avoir préconisé, vaudrait une étude attentive. En ce moment songeons seulement à en jeter l'idée.

*
* *

Mais rien ne sert de guérir si l'on doit bientôt retomber dans son mal. Les 9 milliards qui risquent d'être engloutis sont peu de chose auprès de tous ceux (21 au moins) que la France a de volatilisés dans le monde, auprès de ceux que

la Finance avide s'apprête à disperser de nouveau. Suivez, là encore, les fluctuations de la Bourse. La rente baisse. Le crédit intérieur effarouche l'épargnant. Mais déjà se constituent les Entreprises Internationales qui pomperont à nouveau le capital français, ce travail qui ne devrait être accumulé que pour la réfection de la France.

Déjà les Nations libérées appellent la plus douce des servitudes : celle des emprunts que fournira le bas de laine du paysan de France. Dans l'ombre des Grands Établissements s'organise à nouveau cette fuite de l'argent français qu'ici — inspiration primordiale de nos études — nous cherchons à conjurer. C'est une thérapeutique élémentaire, avant d'ordonner un remède, que d'étudier tous les caractères du mal, ses symptômes originaires, leur marche et leur développement. La débâcle des Placements russes, dans le mal financier de la France, n'est que la manifestation la plus importante. La fièvre des emprunts étrangers eut sur notre Nation beaucoup d'autres accès : Bulgares, Égyptiens, Italiens, Argentins, Brésiliens, Mexicains. Les cinq parties du Monde entrèrent dans cette danse de Saint-Guy. Il faut donc voir comment le mal put se développer. L'Histoire d'hier empêchera peut-être l'Histoire qu'on essaie de refaire demain. Analysons enfin le rôle indivisible de la Politique et de la Presse.

Mais n'ayons pas de lâche prudence devant les mots : unissons les apparentes antinomies. L'esprit n'est fécond qu'en étant nuancé. Pour nous, pour quiconque étudie ces questions comme nous, dans les documents mêmes de l'adversaire, avec les faits impartiablement confrontés, une contradiction éclate qui n'est qu'apparente. Tout de même que Jaurès, par exemple, et selon son historien le plus probe, M. Lévy-Bruhl, en était arrivé à l'*Evolution Révolutionnaire*, nous arrivons en quelque sorte au *Nationalisme Internationaliste*. Il faut projeter hors de France sa force morale. Donc Internalisme Intellectuel. Il faut garder à l'intérieur de la France sa force matérielle. Donc Nationalisme Financier.

Qu'un vers des *Rayons et des Ombres* nous serve ici d'épigraphe :

Ami, cache ta vie et répands ton esprit.

Démarquons le premier hémistiche, et disons :

Francais, garde ton or, et répands ton esprit.

Seulement tous ces thèmes sont un peu nuageux. Il s'impose d'être précis et pratique. Aux bons patriotes de la Finance, qui flétrissent bruyamment l'Internationalisme Intellectuel en lui préférant fructueusement l'Internationalisme Financier, enlevons le masque. Montrons comment, vingt-cinq ans de suite, ils

internationalisèrent (le vilain mot, pour une vilaine chose) l'épargne française — 18 Établissements de Crédit ou Grandes Banques vont comparaître.

Voici la lettre que nous écrivîmes à chacun de leurs directeurs, le 19 mai dernier :

Monsieur,

Je poursuis mon enquête écrite et orale sur la Débâcle des Placements Russes, et je dois aborder cette fois dans ma conférence de dimanche prochain, dont vous voudrez bien trouver ci-joint une invitation motivée, le rôle des Établissements de Crédit et des Grandes Banques de France au cours de cette vaste opération qui a été si nuisible à notre « Petite Épargne ».

Mes droits de publiciste sont ceux-là mêmes qu'édicte la Loi sur la Presse lorsqu'elle permet la critique publique envers les entreprises qui font appel au crédit public. Quant aux attaques personnelles, et à ce qu'on appelle vulgairement le « chantage financier », mes origines intellectuelles et mondaines me dispensent d'en écarter même le soupçon.

Mais nul publiciste ne doit être soupçonné d'ignorance ou de passion. Ma documentation doit être aussi sûre que possible. C'est aux Établissements eux-mêmes en cause à me la faciliter, s'ils

n'ont rien à redouter du contrôle public. Et c'est pourquoi, Monsieur, je vous demande de bien vouloir m'indiquer, en quelques larges traits, le rôle qu'a joué votre Etablissement ou votre Banque dans le placement des fonds russes en France — les émissions auxquelles votre maison a participé, les sommes qu'elle a fait ainsi transférer en Russie, enfin les bénéfices que par des commissions régulières elle a ainsi réalisés. Si je m'adresse sur ce point à votre maison c'est qu'elle est mentionnée parmi les *dix-sept* (1) établissements ou banques de France dans le Manuel du porteur de fonds russes que Son Excellence Monsieur Bark a bien voulu nous procurer, ces *dix-sept* maisons étant celles qui, en 1913, ouvraient leurs guichets en France au paiement des coupons russes.

J'ajoute que la Banque de Paris et des Pays-Bas a bien voulu déjà me donner une réponse, au moins partielle, en ce sens, et m'a fait l'honneur de me transmettre divers documents sur les émissions russes auxquelles depuis vingt ans elle avait pris part.

J'ose donc espérer, Monsieur, que vous accueillerez ma demande dans le même esprit de courtoisie et de vérité. Ma conférence devant avoir lieu dimanche, et le résumé que je vous demande

(1) Nous laissions de côté l'*Union Parisienne*, comme on le verra au chapitre suivant.

étant élémentaire pour vos services, je me crois fondé à solliciter de vous une réponse immédiate.

Veuillez agréer, etc.

Post-Scriptum de ce chapitre.

Le délai pour la déclaration des biens français en Russie et en Roumanie est reporté du 1er juin au 1er juillet. C'est la *troisième* prorogation. L'obligation imposée de ce chef aux porteurs de fonds russes, la promesse de les protéger tout en les contraignant, rien n'y a pu : l'épargnant français tient en méfiance — et il a raison — la politique financière de notre gouvernement actuel. Et comme on comprend le silence d'un Directeur du Maniement des Fonds, qui met deux mois à ne pas nous répondre, là où le Council anglais ne mettait que deux jours à nous renseigner ! Banqueroute intérieure, banqueroute extérieure : tout se tient, ou plutôt culbute ensemble.

Hier même, M. Ribot, digne d'admiration et de respect pour la persistance de son énergie oratoire, mais digne aussi des plus graves reproches pour sa participation initiale et durable à l'alliance franco-russe, exhortait la France, devant le gouffre effroyable du déficit inéluctable, à « travailler ». Et certes, la conclusion était aussi sage que facile.

Mais il est trois façons pour le moins de travailler : ou bien en isolé, et donc

en vaincu d'avance — ou bien en docile instrument de l'État sauveur, et donc en dépouillé d'avance — ou bien en associé, et donc en vainqueur possible.

A l'épargne française de se défendre elle-même. Ce que les officieux de l'Office National ne font qu'en façade, essayons de le construire en profondeur.

N° 10, *31 Mai 1919.*

Chapitre V

LES 52 EMPRUNTS RUSSES ÉMIS OU PLACÉS EN FRANCE. — LES 18 ETABLISSEMENTS EMETTEURS OU PLACEURS. — LA MAISON HOTTINGUER : UNE SYNECDOQUE. — CINQ REPONSES : BANQUE HOSKIER ; CREDIT FONCIER ; BANQUE ROUVIER ; CREDIT FRANÇAIS ; BANQUE DE COMMERCE DE PETROGRAD. — OBJECTIONS A CES REPONSES. — SYNDICALISME DE FINANCE. — LES DROITS DU PUBLICISTE.

Le *Manuel du Porteur de Fonds Russes*, édité en français (1913), énumère environ 72 emprunts émis de 1817 à 1911 par l'Etat Russe ou garantis par lui, et 8 séries de Dépôts perpétuels ou de Bons du Trésor — au total 80 titres formant la Dette publique de la Russie au 1/14 janvier 1913.

L'ouvrage intitulé « Emprunts-Obligations des Municipalités Russes », édité (1912) en russe et en français, énumère 64 villes auxquelles la Russie tzariste donnait sa garantie.

Sur les Emprunts proprement dits 29 furent cotés à Paris. Sur les « Emprunts-Obligations de Compagnies de chemins de fer garantis par l'Etat » 10 l'y ont été aussi.

La Banque Impériale Foncière de la Noblesse et la Banque Foncière des Paysans représentent 4 emprunts cotés en France.

Enfin les 64 villes russes qui figurent au tableau spécial de leurs emprunts représentent 138 émissions diverses. 9 ont été placées en France.

29 + 10 + 4 + 9 font 52. C'est bien le nombre qu'avait indiqué l'Office National des Valeurs Mobilières dans sa circulaire N° 121, du 28 septembre 1918.

Remarquons seulement que pour arriver à ce nombre le rédacteur de la circulaire avait dû opérer sur les mêmes documents que nous. Comment venait-on nous répondre ensuite à cet Office, *fait pour le public*, qu'on n'y possédait sur la question aucune donnée plus complète que cette circulaire rudimentaire ?

En réalité, quand l'autruche cache sa tête sous l'aile, il n'est là que sottise. Mais quand elle rentre dans un buisson et se dérobe tout entière au chasseur, sa tactique est plus habile. Qui pouvait croire

que nous aurions les documents aujourd'hui cachés par les initiés de naguère — les responsables d'aujourd'hui ? Ces documents viennent de Russie. Donc on ne saurait les trouver dans nos bibliothèques publiques. En vain les chercheriez-vous à la Nationale, ce paradis des fureteurs, et d'où, pourtant, s'évadent parfois les livres gênants.

Nous avons eu, grâce à MM. Bark et Apostol, les deux ouvrages essentiels. Nous saisissons maintenant pourquoi l'Office National, ni ses 47 dormants, ne tiennent point à les communiquer.

Ces deux ouvrages, rédigés en 1912 et 1913, quand l'opération financière de la République et du Tzarisme acoquinés semblait encore profitable, et donc avouable, ne renseignent pas seulement sur la nature et le montant de chaque emprunt. Par là même qu'ils ont un but pratique — guider le porteur de fonds russes — ils indiquent les lieux où l'on pourra toucher les bienheureux coupons. Ils révèlent ainsi, par une candeur destinée à se retourner contre ses bénéficiaires originels, ces bénéficiaires mêmes : non pas les porteurs, les prêteurs — mais les excitateurs, les emprunteurs, acolytes du tzarisme tapeur.

Nous savons d'où sont partis pour la France, comme aussi pour les autres pays d'Europe — mais ceux-là nous indiffèrent — les coups de grosse caisse qui ont fait jeter dans la caisse russe les gros sous

de l'Epargne française, après d'aimables prélèvements pour la Finance française.

Et voilà pourquoi votre Finance est aujourd'hui muette.

*
* *

Connaissant ainsi officiellement les Établissements émetteurs, grâce à un Ministre russe et à un Délégué Financier russe (moins professionnellement secrets que cet autre, l' « Attaché Raffalovich ») nous pouvions sans crainte adresser à ces Etablissements la lettre reproduite en notre précédent chapitre. Nous avions pointé avec le plus grand soin sur nos deux ouvrages les « Guichets de l'Etranger chargés du service de l'Emprunt » et désignés sous la rubrique soit de Paris, soit de la France. Et ce pointage nous donna 18 maisons de Crédit ou de Banque. En voici la liste exacte, où nous avons ajouté pour plus de précision les adresses. Groupons-les par Établissements de Crédit et par Banques. Toutes ces maisons ont leur siège, ou leur principal établissement, à Paris.

1° Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens ;

2° Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 29, boulevard Haussmann ;

3° Comptoir d'Escompte, 14, rue Bergère ;

4° Crédit Foncier, 19, rue des Capucines ;

5° Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire ;

6° Société Française de Banque et de Dépôts, 29, boulevard Haussmann ;

7° Crédit Français, 52, rue de Châteaudun ;

8° Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin ;

9° Banque Rothschild, 21, rue Laffitte ;

10° Banque Hottinguer, 38, rue de Provence ;

11° Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, 17, rue Scribe ;

12° Banque Hoskier, 39, boulevard Haussmann ;

13° Banque Privée Lyon-Marseille, 30, rue Laffitte ;

14° Banque Russo-Asiatique, 9, rue Boudreau ;

15° Banque Russe pour le Commerce étranger, 11 bis rue Scribe ;

16° Banque Internationale de Commerce à Saint-Pétersbourg, 26, rue Laffitte ;

17° Banque Aynard, 80, boulevard Haussmann ;

18° Banque de l'Union Parisienne, 7, rue Chauchat.

*
* *

Dans cet ensemble imposant, tout n'avait pas la même importance — ni en soi, ni en la matière. Telle affaire ne s'était assise au festin franco-russe qu'au bout de la table. Ainsi la Banque Aynard figure sur les tableaux officiels pour un seul emprunt (5 o/o Tiflis, 30 millions de roubles). Et nous avions eu contentement à ne voir qu'à peine ce nom naguère si beau de la Politique et de la Finance se profiler dans l'aventure lamentable dont nous fouillons les dessous financiers et politiques. Malheureusement cet emprunt est de 1910 — quand la débacle s'annonçait déjà, *quoi qu'on ose dire aujourd'hui*. Et même par un simple contact on aimerait mieux ne pas trouver le nom du grand bourgeois Aynard éclaboussé par les emprunts russes.

Telle autre maison, quoique puissante, n'avait pas joué un rôle réel dans l'affaire. C'est ainsi que nous avons, au début de nos investigations, avant que d'être armé, lorsque les officiels se dérobaient à nos demandes courtoises et légitimes de publiciste, jeté trop vite le nom de l'*Union Parisienne*. Certes son titre figure bien dans le *Manuel* officiel (page 142 — Emprunt du Chemin de fer Nord-Donetz, 4 1/2 o/o). Mais cette émission, à laquelle l'*Union* n'a pris part

qu'avec plusieurs autres Etablissements, date de 1908. L'*Union*, elle, est apparue en 1904, phénix renaissant des cendres d'une entreprise qui fut amenée à monter d'elle-même sur le bûcher. L'aventure, en 1908, était presque finie. Surtout, l'*Union Parisienne* n'a touché aux emprunts russes que par un de ses membres — le plus gros il est vrai.

A tout seigneur genevois, tout honneur russe. C'est le baron Hottinguer. Que Monsieur le Baron, sachant si bien le parler de France puisque sa baronnie vient de Suisse, nous pardonne la figure qu'inconsidérément, en une de nos conférences, nous avons donnée à son *Union :* une figure de rhétorique. Nous avons commis à son endroit cette *métonymie* que les régents (non pas de la Banque de France, mais ceux n'ayant baronnie non plus qu'écus, ceux de collège) dénomment une *synecdoque*. Nous prîmes la *partie pour le tout,* la Banque Hottinguer pour *l'Union Parisienne.*

La Banque Hottinguer avait fait elle-même presque l'envers de cette figure. Elle faillit — et ce n'est point l'appétit qui lui manqua naguère — prendre le tout pour la partie, et ingurgiter à elle seule les emprunts russes. Le Crédit Lyonnais dut y mettre le holà, et quelques coreligionnaires du culte financier, quelques Rothschild qui voulaient, *à cette époque,* leur tranche du Veau d'Or franco-russe. Mais la Banque Hottinguer

n'en figura pas moins dans plus de *dix emprunts*. Nous l'établirons au moment opportun.

Seulement, notre synecdoque aperçue à temps, nous n'avions pas lieu d'écrire à *l'Union Parisienne*. La partie nous suffisait pour le tout. Nous saurons demander compte à la maison Hottinguer de la complaisance qu'elle mit si longtemps à ouvrir ses guichets pour que la main tzariste y puisât l'argent français. Genève, Paris, Saint-Pétersbourg, vingt années d'emprunts. Vive l'Internationale Financière !

*
* *

Six Établissements ou Banques répondirent à notre lettre du 19 mai. Nous n'avions pas écrit cette fois à la Banque de Paris et des Pays-Bas, qui, on se le rappelle, nous avait déjà fourni quelques renseignements. En laissant de côté *l'Union Parisienne*, nous avions donc écrit aux 16 autres maisons mêlées à l'opération russe. Six réponses font presque du 40 o/o. C'est moins que ne touchent sans doute en leur petit négoce les Barons Rothschild ou Hottinguer. Mais c'est plus que ne touchent les porteurs de fonds russes.

Cinq de ces réponses furent faites par écrit. Les voici, avec les commentaires que chacune justifie de notre part.

*
* *

E. Hoskier & Cie.

22 mai 1919.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 19 courant nous demandant divers renseignements concernant les Emprunts Russes auxquels notre maison a pris part.

Le Manuel du porteur de Fonds Russes qui vous a été remis par Monsieur Bark, ancien Ministre des Finances de Russie, vous permet de constater que nous avons participé à l'émission de :
l'Emprunt Russe 4 % or 1889 Direction du
» » » 1890 Syndicat :
Banque de Paris et des Pays-Bas.
» » » 1891 Direction du Syndicat :
Crédit Foncier de France.
et au placement des lettres de gage 3 1/2 % Banque Impériale Foncière de la Noblesse Russe, le Crédit Lyonnais dirigeant l'opération.

Vous avez sans doute en main les prospectus de ces émissions et vous pourrez y puiser toutes informations utiles, mais si ces documents vous faisaient défaut, vous pourriez trouver les mêmes indica-

tions à l'Annuaire des Agents de Change près de la Bourse de Paris.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués,

E. Hoskier.

La Maison Hoskier emploie un terme qui pourrait frapper quelque profane : *Direction du Syndicat.* Le mot est très régulier. Mais il n'est que de s'entendre. Cela, c'est le « bon syndicalisme ». Quand il s'agit d'unir les « Employés de Banque » pour leur obtenir mieux qu'un salaire de famine, le syndicalisme change alors d'apparence, et les meneurs de la Finance le trouvent simplement odieux.

D'autre part, la maison Hoskier nous renvoie à l'Annuaire des Agents de Change. Mais le demande-t-on à cette noble Compagnie, on s'entend toujours répondre qu'il est épuisé. Phénomène d'un antagonisme logique :, l'évasion de l'argent français produit maintenant la rétention du document français. Agents de Change, Banquiers, Financiers, tout se tient — et tout se tait.

*
* *

Crédit Foncier de France.

24 mai 1919.

Monsieur,

En réponse à votre lettre en date du 19 mai courant, j'ai l'honneur de vous

faire connaître que depuis 1891 notre Société n'a pris aucune participation dans les émissions russes.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée,

Le Gouverneur :

H. M.

Cette réponse est foncièrement exacte. Mais elle respire quelque mélancolie. Faut-il rappeler à M. Hippolyte Morel, et pour sa gouverne, que l'emprunt de 1891 lancé par son Établissement fut ce qu'en langage courant de Bourse on appelle un « fiasco » ? Malheureusement la leçon ne fut pas comprise. L'aventure reprit, et s'amplifia, avec d'autres Sociétés.

*
* *

Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

24 mai 1919.

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 19 courant, nous avons l'honneur de vous remettre sous ce pli le prospectus de l'emprunt russe 4 0/0 des Chemins de Fer 1903

qui est le seul pour lequel notre Banque ait figuré parmi les Etablissements émetteurs.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées,

R. CHASSERIAU.

Cette Banque se fait ici toute modeste. Dans le Tout-Paris de 1919 (p. 762) elle montre plus de superbe. Sous son titre flamboie l'invocation du Saint patronal — Fondateur : Maurice Rouvier — « Ils sont morts, dit l'Ecriture, mais leurs œuvres les suivent ». L'ombre d'un Premier Ministre peut couvrir encore d'utiles combinaisons. Il laisse derrière lui une bande puissante. Lisez : *Contre l'Oligarchie Financière en France*, page 131. Lysis, au temps où sa démocratie ancienne excitait M. Letailleur, sous l'anonymat, à quelque indépendance, montrait en la Banque Rouvier une entreprise de gouvernement. Il avait à cette affirmation le plus sûr des garants : M. Germain, lui-même grand Fondateur, chef impérieux mais franc du Crédit Lyonnais. Lysis en reproduisait les paroles à l'Assemblée Générale du 2 avril 1903 : « Le gouvernement français... a voulu créer, il y a dix-huit mois ou deux ans, un établissement au capital de 60 millions, qui avait à sa tête un des hommes les plus considérables, les plus intelligents et qui avait fait ses preuves depuis longtemps dans les affaires de l'Etat ». Et la note mise

ici par Lysis dans sa nouvelle édition apporte un complément bien précieux : « La Banque Française pour le Commerce et l'Industrie n'était pas encore entrée dans le consortium des grandes Banques. Elle y est entrée depuis. »

Son entrée suivit de peu les paroles de M. Germain, où Lysis voyait « la manière la plus brutale et la plus maladroite », où nous, au contraire, nous apercevons une netteté honorable parce qu'elle proclame sa puissance, et avoue sa volonté de domination. L'ennemi le plus dangereux, c'est le masqué. Avec M. Germain, on savait au moins qui on avait devant soi.

M. Rouvier le comprit. Quelques mois plus tard, il recevait sa part de l'Emprunt 4 o/o (Chemins de fer Riazan-Ouralsk — Moscou — Kiev — Norowège — Moscou — Windau — Rybinsk — 64.875.000 roubles — 173.000.000 francs). C'était, pour lui et sa bande, la récompense d'être devenus, dans la Finance, des « camarades syndiqués ». Différence à noter des deux syndicalismes. Dans le Prolétariat, le nouveau syndiqué paie une cotisation. Dans la Finance, il la reçoit.

Autre détail à noter, cette fois sur le prospectus que la Banque Rouvier veut bien nous envoyer. Les 346.000 obligations constituant cet emprunt furent annoncées avec une mention alléchante : *Elles sont affranchies à tout jamais de tout impôt russe*. Ce « tout jamais » n'offre-

t-il pas, maintenant, une particulière saveur ? Les obligations placées en 1903 par la Banque Rouvier, et ses « camarades syndiqués », n'ont en effet plus rien à craindre du tzarisme.

*
* *

CRÉDIT FRANÇAIS

26 mai 1919.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 19 mai.

Les émissions de valeurs russes auxquelles nous avons participé sont peu nombreuses et de peu d'importance. Les renseignements que vous désirez n'ajouteraient donc pas grand chose à votre documentation.

D'autre part, nous ne pensons pas qu'aucun Établissement puisse consentir à vous fournir certaines des précisions que vous nous demandez.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées,

Henry TERREL.

Là encore, modestie rétrospective. Une pointe de morgue la relève. « Certaines des précisions » par nous demandées ne sauraient être fournies par « aucun Éta-

blissement ». Ici la réponse devient intéresssante. Car le conflit latent s'affirme — le conflit du Public et de la Finance.

Que sommes-nous, par la plume ou par la parole, dans ce livre, dans notre revue, ou sur l'estrade du Théâtre Impérial ? Un particulier demandant pour ses intérêts particuliers leurs secrets particuliers à des commerçants particuliers ? Poserions-nous les mêmes questions au libraire du coin, au bottier d'en face ? Nullement. Il nous répondrait que son commerce reste privé, et que ses livres appartiennent à lui seul. Mais ici ? Toute la législation parle pour nous. Le Crédit Français est une « Société Anonyme ». La loi de 1867 lui impose l'obligation de renseigner la Nation sur son exacte nature, son capital, les noms de ses administrateurs. Et pourquoi ? Parce que cette Société étant anonyme — sans nom privé, personnel — ne vend pas sa marchandise, livre ou bottine, d'une façon privée, personnelle. Par son organisation même, son nom même, cet Établissement fait appel au Crédit Public, au Crédit Français. Et puisque la Finance respecte si fort les lois françaises, faites par un Parlement de possédants (ou d'aspirants-possédants, ces socialistes) pour une bourgeoisie possédante, puisque sa conscience est le Code, rappelons donc au Crédit Français une certaine *Loi sur la liberté de la Presse,* du 29 juillet 1881 — celle en vigueur — et dans cette loi

certain article 35, et dans cet article certains paragraphes 2 et 3 :

« § 2. — La vérité des imputations diffamatoires et injurieuses pourra être également établie contre les directeurs ou administrateurs de toute entreprise industrielle, commerciale ou financière, faisant publiquement appel à l'épargne ou au crédit.

« § 3. — Dans les cas prévus aux deux paragraphes précédents, la preuve contraire est réservée. Si la preuve du fait diffamatoire est rapportée, le prévenu sera renvoyé des fins de la plainte. »

Mais serait-ce même « diffamer » le Crédit Français que lui demander, comme le faisait notre lettre, la part d'emprunts russes qu'il plaça dans le public français — la somme qui fut ainsi transférée en Russie, non point par souscription nominale, mais par versement réel — enfin les bénéfices que put ainsi réaliser l'Établissement co-émetteur ?

Et si même, suppléant au mutisme hautain du Crédit Français, nous apportions de ces précisions qu'on peut trouver ailleurs qu'en des bilans pudiquement voilés, y aurait-il là une « allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé » — pour citer textuellement l'article 29 de la même loi, déterminatif de la *diffamation* ?

Cette discussion, nous la retrouverons

dans notre entretien avec le représentant grandement qualifié du Crédit Lyonnais. Rassurons d'ailleurs le *Crédit Français*. Nul n'oserait mettre en doute l'honneur ou la considération de cet Établissement, qui eut longtemps à sa tête — et garde ainsi le parfum des vertus civiques — ce politicien incorruptible, ce grand républicain, Instituteur pauvre — pauvre Député — pauvre Ministre — pauvre Gouverneur de l'Indo-Chine — pauvre Sénateur — pauvre Penseur (*Le Livre de mes Fils*) : M. Doumer.

*
* *

BANQUE INTERNATIONALE
DE COMMERCE DE PÉTROGRAD

27 mai 1919.

Monsieur,

Je trouve, à mon retour de voyage, votre lettre du 19 courant à laquelle je m'empresse de répondre en m'excusant du retard.

A l'exception d'une émission d'Obligations du Chemin de Fer du Sud-Est, à laquelle elle a pris part pour son propre compte, la Succursale de Paris de la Banque Internationale de Pétrograd n'a jamais agi, que je sache, depuis sa fondation, autrement qu'en qualité de simple

guichet pour recevoir les souscriptions aux divers Emprunts russes qui font l'objet de votre enquête.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués,

(Signature illisible), *Directeur*.

Là encore, là toujours, modestie rétrospective. Décidément, aucun Établissement ne voudra plus avoir joué un rôle sérieux dans l'aventure franco-russe. Des comparses; voyez-vous, de bons « camarades » qui, par « discipline syndicale », ont voté l'envoi d'un léger subside au « camarade » Nicolas II. Seulement, le subside était pris dans la poche du voisin. Et maintenant l'« Attaché » russe regarde l'opération d'un air « détaché ».

D'ailleurs, la Banque de Pétrograd (succursale de Paris — car pour le siège social, où diable peut-il se trouver à cette heure ? A chacun son tour d'être sibérisé) cette Banque *russe* remplissait un rôle normal en ouvrant ses guichets à des emprunts *russes*. Si l'opération fut vaste, si par conséquent la débâcle est vaste, c'est qu'elle prit figure française.

Qui donc en fut le principal artisan ?

Et soudain, ce que dix responsables ne daignent même pas refuser de répondre, ce que cinq autres ne répondent qu'à côté, voici que le principal artisan s'empresse résolument de nous le dire. Ecoutons-le. Il le mérite par sa puis-

sance et son courage. Au moins l'âme de son Fondateur semble encore maîtresse de ce grand corps qu'elle anima.

C'est le Crédit Lyonnais.

N° 11, *16 Juin 1919.*

Chapitre VI

LA RÉPONSE DU CRÉDIT LYONNAIS. — LES DEUX PRINCIPES. — NOS OBJECTIONS. — L'INTÉRÊT NATIONAL... DE LA RUSSIE. — SÉCURITÉ INSOUTENABLE. — LE DÉFICIT TZARISTE. — LA CUPIDITÉ DES ÉMETTEURS. — " LA TABLE ". — 10 o/o DE COMMISSIONS.

Le Crédit Lyonnais nous fit convoquer, et recevoir, par un de ses premiers fonctionnaires (terme idoine à cet Etablissement, plus puissant que tel Ministère, et par lequel *fonctionne* vraiment en France le pouvoir suprême des Nations actuelles, le Crédit). Participant de la façon la plus générale à la Direction du Lyonnais, notre interlocuteur n'en connaît pas seulement l'activité française. Il en a surveillé l'activité étrangère — celle-là même qui touchait le plus directement à notre sujet : la russe. Il

habita plus de dix ans la Russie, en visita toutes les régions, en connut les chefs, prépara les emprunts avec Witte, pratiqua Kokotsov. Nous ne pouvions trouver de meilleur démonteur du système russe — côté emprunteur — que cet ingénieur à l'esprit clair et froid, à la parole précise, un peu sèche, dédaigneuse des apologies professionnelles, des grandiloquences où se dérobent les lâchetés.

Et voici, en leur résumé, ses explications, que nous écoutâmes plus que nous n'y répondîmes. Nous étions venu pour enregistrer un système. Nous gardions notre indépendance. Mais résumons d'abord le système, tel qu'il nous fut exposé dans le salon hautainement sobre du Boulevard des Italiens, le 22 Mai dernier. Puis nous y opposerons nos objections.

*
* *

« Le Crédit Lyonnais, lorsqu'il traite un emprunt, s'appuie sur deux principes :

Sécurité de l'opération. Intérêt national.

Et ces deux principes toujours l'ont guidé dans ses opérations franco-russes. L'origine en est connue. Il fallait combattre la Triplice, compenser le poids que l'Allemagne faisait ainsi peser sur la France. Celle-ci avait besoin d'une alliance. Or l'Italie, cédant à la politique de Crispi, nous était alors hostile. Les

Français avaient vendu en grandes quantités leurs fonds italiens ; de larges disponibilités étaient survenues pour des placements à l'étranger. Cela se passait vers 1891.

L'alliance *financière* fut tentée d'abord par la maison Rothschild, puis par le Crédit Foncier. Le résultat fut financièrement médiocre. L'emprunt de 1891 ne réussit pas.

Le Gouvernement fit alors demander au Crédit Lyonnais de reprendre l'affaire. Et les deux principes primordiaux l'y incitèrent.

Des renseignements recueillis par les représentants du Crédit Lyonnais, il résulte que la sécurité des emprunts n'était pas niable. Les chemins de fer russes — l'armature en quelque sorte de l'opération — furent une réalité, et non pas, comme on l'a prétendu, un simulacre. Leur établissement fut très bon marché, leur rendement supérieur à la charge qu'ils faisaient peser sur la Russie.

L'exportation russe se développa parallèlement aux emprunts. La Russie accroissait constamment sa prospérité. Seule la guerre entraîna sa ruine. Il est absolument inexact de représenter le Tzarisme comme rongé à l'intérieur par la révolution. Sans la guerre, la puissance économique de la Russie aurait pris un essor assez grand pour assurer le règlement des emprunts, et la France eût été complètement remboursée.

Enfin ces emprunts mêmes, dans leur seconde période, depuis une quinzaine d'années, ne furent plus des opérations d'aussi grande envergure ; mais, d'accord avec le Gouvernement français, les Etablissements émetteurs en France veillèrent surtout à ce qu'ils servissent à payer les intérêts des emprunts antérieurs.

Quant à la corruption que ces vastes emprunts auraient couverte, elle n'est qu'une légende. Les Ministres russes défendaient âprement les intérêts de leur empire, et jamais il ne fut même question d'allouer à nul d'entre eux, à nul de leurs subordonnés, le moindre avantage personnel, la moindre rétribution. Le bénéfice enfin que la Finance française, le Crédit Lyonnais tout d'abord, put réaliser sur ces emprunts, demeura très modéré :

« *Un pour cent tout au plus* ».

*
* *

Telle fut l'esquisse du système, brossée par l'un des hommes le plus directement qualifiés pour la tracer. Nous suffit-elle ? C'est la physionomie même des emprunts russes que nous allons contre-esquisser.

*
* *

Intérêt National ? Nous le voyons

bien. *Mais pour la Russie.* Certes, il ne faut pas regarder cette vaste opération avec les yeux de 1919 — mais avec ceux de 1889. Alors la France était isolée dans sa défaite encore saignante — devant l'Allemagne arrogante, l'Angleterre indifférente ou même revêche, l'Autriche déjà décomposée sous la main allemande, et ne sachant nous sourire que pour nos deniers, l'Italie qui payait Solférino et Magenta en lire de Machiavel, en monnaie d'ingratitude.

Et l'alliance franco-russe redonna sans conteste à la France une force nouvelle, cette force primordiale : la confiance en soi-même.

Mais *l'Intérêt National* était-il assuré par cela seul ? Et nous posâmes au représentant du Lyonnais la question suivante : « Comment votre grande maison put-elle laisser le Tzarisme traiter si mal le commerce français qu'il dirigea contre lui une véritable *guerre de tarifs* ? Mille faits pourraient établir que le Tzarisme repoussait nos produits par des droits prohibitifs, alors qu'il favorisait les produits d'autres pays, et surtout de l'Allemagne. — Cela, nous fut-il répondu, ne relevait pas du Lyonnais. — Pardon, dîmes-nous, votre maison est une puissance publique. Vous êtes un établissement public en quelque sorte, et comme une Compagnie des Indes. — Non, car nous n'avons pas de monopole. — Bien au contraire. Vous avez mieux

qu'un monopole de droit ; vous avez un monopole de fait. Vous avez écrasé toutes les petites banques. Vous pouviez soutenir l'Intérêt National en exigeant que la Russie, recevant *par votre entremise* l'argent français, ne refusât pas les produits français. »

* * *

Mais si *l'Intérêt National* fut celui de l'Empire Russe bien plus que de la Nation Française, comment peut-on affirmer rétrospectivement la *Sécurité* de cette vaste opération ?

Un document est ici écrasant. C'est le rapport de M. le député Margaine, annexé au procès-verbal de la séance du 18 Avril 1919 (Chambre des députés, No 6036). Prenez le tableau VIII, page 136. *Budgets russes.* Il porte sur vingt années, celles-là justement qui nous intéressent, parce qu'elles coïncident avec les emprunts russes. Or, sur ces vingt exercices, six seulement apportent un excédent budgétaire (1893-1894-1899-1901-1910-1911). Quelles sont les causes de ce déficit presque constant ? Mauvaise gestion, mauvais établissement du budget, et cette pratique dont nous parlait déjà M. Kergall, cette obstination de la bureaucratie russe à ne jamais établir un budget net et franc, obstination qui triompha de Witte lui-même ? La seule

chose que nous ayons à retenir ici, c'est l'aveu officiel du tableau.

Les nombres totalisés (opération que ne donne pas le rapport de M. Margaine, mais que nous avons faite nous-mêmes sur ses chiffres) prouvent qu'en 1912 la Russie n'était pas arrivée à équilibrer ses finances à la fin de cette double décade. Les excédents budgétaires représentaient 718.351.594 roubles. Mais les insuffisances atteignaient 1.651.137.123 roubles. En définitive, malgré six bonnes années, la Russie, depuis 1893, avait encore alourdi son déficit de 932.785.529 roubles, soit (à 2 fr. 66 le rouble) de 2.481.209.507 francs 14 centimes. Et les chiffres, vus de plus près, sont encore plus significatifs. Après les deux années 1893 et 1894, où les excédents sont importants (168.220.887 roubles et 86.401.108 roubles) arrivent les vaches maigres. Jusqu'en 1909 elles ne cesseront de maigrir, sauf en 1899 et en 1901 où elles reprendront un instant quelque embonpoint. Au total, de 1895 à 1909, le budget russe connaîtra *comme excédents :* 154.680.073 roubles, et *comme insuffisances :* 1.549.806.479 roubles, en définitive 1.395.126.406 roubles d'insuffisance, soit, à 2 francs 66 le rouble, 3.711.036.239 francs 96 centimes, *près de quatre milliards*, près du quart de la dette russe placée durant cette période en France. Un Etat solide diminue sa dette en vingt ans. Celui-là n'arrête pas de l'augmenter.

Un Etat plein de sécurité augmente son rendement, gage de ses créanciers. Celui-là ne cesse, malgré le tour de main bureaucratique, d'avouer un déficit grandissant. Comme on comprend qu'il chérît la France..... financière, mais non commerciale ! Tandis qu'il favorisait les produits allemands, le Petit Père goûtait fort les prêts français, qui seuls lui permettaient de boucler son budget. Et de 1895 à 1910, c'est le Lyonnais qui conduit le bal où l'argent français va danser au Théâtre Michel. En vérité, est-ce d'une pareille Russie qu'encore aujourd'hui le Lyonnais peut affirmer qu'elle était sûre ?

Or, et c'est là que le rapport de M. Margaine est plus écrasant encore, les avertissements ne manquèrent pas, *durant toute cette période*, au Crédit Lyonnais. Il faudrait transcrire intégralement le chapitre que ce député à peu près courageux a pu écrire avec les documents officiel qu'il a consultés grâce à sa qualité de rapporteur, agissant au nom de la Commission des Affaires Etrangères. Il l'a donné (de la page 106 à la page 127) sous cet intitulé : « Action du Gouvernement Français sur les événements d'ordre financier et politique ».

Si la plupart des Ministres, de Ribot à Delcassé en passant par de vagues Hanotaux, s'inclinèrent dévotieusement devant la Finance Française (ou plutôt de France, car appeler Français certains de ces hommes venus de Genève et de

Francfort...) et firent que Witte ou Kokotsov furent plus vraiment les Ministres des Finances de la République, deux Grands Argentiers eurent velléité de défendre notre argent. Ce fut M. Caillaux, — et dans sa couronne d'épines on a raison de mêler quelques lauriers, au milieu des orties et des ronces vénéneuses de sa politique démagogique, de montrer ces fleurs d'une plus pure senteur — ce fut surtout M. Cochery. Aux avertissements de l'ambassadeur M. de Montebello, (un diplomate pourtant bien sage, bien franco-russe), M. Hanotaux pouvait en 1895 opposer le dédain. C'était sa manière de faire la France vassale des pendeurs et des knouteurs, Abdul Hamid ou Nicolas II. Mais « ... en 1897 M. Cochery, Ministre des Finances, s'émeut réellement. Il écrit à son collègue des Affaires Etrangères, le 6 Juillet.... » Et M. Margaine reproduit (p. 109 à 112) ce long document, où nous relevons ces phrases : « Il importe de ne pas laisser s'accréditer l'opinion que ce marché (le francais) est ouvert, en permanence, à toutes les tentatives d'emprunt que la Russie jugera à propos de faire sans nous donner d'explications. Nous avons besoin d'être renseignés, de savoir où l'on va et où l'on compte s'arrêter ». 1895-1897 ! Les emprunts ne faisaient que commencer. Que le Crédit Lyonnais (dont le nom apparaît sans cesse dans ces pièces *officielles*) ne vienne donc pas

dire aujourd'hui que la *Sécurité* de l'entreprise financière, qu'il avait reprise en mains, et persista pendant *vingt ans* à diriger, était indiscutable, et que le Gouvernement français était le premier à lui affirmer cette sécurité. *Habent aures, et nolunt audire.* Le Crédit Lyonnais fermait ses oreilles, parce qu'il ouvrait ses guichets. M. Germain, ce Roi de la Finance, n'aurait-il été qu'un sceptique sentant finir sa Monarchie, et se disant tout bas en cupide comme l'autre tout haut en jouisseur : « Après moi le déluge » ?

Ce que pourrait plus sainement répondre le Lyonnais — et l'œuvre incomplète de M. Margaine le permettrait, car elle semble surtout une manœuvre de politicien cherchant à frapper d'autres politiciens, bien plus qu'à guérir la France du « mal financier » — ce que pourrait riposter le Lyonnais, si, comme tous les groupes d'argent, il ne préférait le silence à la parole, le journalisme qui veut se taire au journalisme qui sait écrire, ce qu'il pourrait fortement mettre en évidence, c'est qu'il ne fut pas le seul à diriger l'opération. Beaucoup l'y aidèrent. La Nation, mal conseillée, les suivit. Et dans la vaste prairie maintenant desséchée où, le foin devenant rare, commencent de ruer tous les animaux de l'étable financière et parlementaire, il est excessif d'allonger les oreilles du Lyonnais, et parce qu'il ne voulut pas s'en servir pour entendre M. Cochery et M.

Caillaux, de l'exécuter comme un pelé, un galeux, « d'où nous vient tout le mal ». C'est pourtant ce que fait M. Margaine, qui ne cite aucun des autres responsables du côté Finance, et qui, tenu par son sujet même de citer Alphonse de Rothschild (p. 17) l'appelle (*Timor Domini, initium sapientiæ*), « le chef de la plus illustre banque juive ».

*
* *

Cependant le Crédit Lyonnais était le plus directement engagé dans l'opération. Comment son obstination à la trouver sûre pouvait-elle tenir devant les déficits persistants du budget russe ?

Pourquoi ces déficits persistants ? Parce que la Russie était à la merci de chaque récolte. Pays essentiellement agricole, immenses espaces voués à la culture, des terres noires de Crimée avec leur blé aux pâturages de Sibérie avec leur beurre, la Russie commençait à peine d'entrer dans la voie où les vieilles nations d'Europe sont engagées, l'usine prenant le pas sur le champ.

En 1910 et en 1911, les excédents reviennent : 208.419.387 roubles et 108.660.139 roubles. Mais la terre avait bien donné. En 1912, dernière année recensée par M. Margaine, c'est le déficit qui reprend (63.330.644 roubles). Déjà M. Ker-

gall, dans ses articles de 1903, à la suite de son voyage en Russie, montre ce fondement agricole du budget russe, et note qu'une année de disette ébranle toutes les finances tzaristes. En dix ans le phénomène n'a pas changé. Qu'est-ce qu'une décade pour un peuple, pour une bigarrure de peuples comme la Russie, à peine transformée depuis le Moyen-Age ?

Le Tzar de toutes les Russies a d'ailleurs un meilleur pâturage : sa vraie vache à lait, c'est la France — dont le Crédit Lyonnais lui ouvre l'étable.

Seulement, le phénomène que remarque déjà un économiste perspicace comme M. Kergall — pourtant choyé à Saint-Pétersbourg, et chaud à l'alliance — ce phénomène a des conséquences profondes, qu'il est stupéfiant de voir nier par l'homme intelligent et probe qui nous parlait au nom du Crédit Lyonnais. Tel qui vécut les dernières années du Tzarisme en Russie, et y conduisit de larges affaires d'importation, nous l'affirme : l'argent manquait là-bas en 1914. Il semble que la Russie en fût au même point que l'Allemagne. Celle-ci avait exagérément engagé ses capitaux. Ayant mis tous ses œufs dans le panier du commerce et de l'industrie, elle n'en avait plus pour sa nourriture courante. La Russie avait mangé les siens au jour le jour. Mal différent d'origine, semblable d'effet. Chacun des deux Etats voyait dans une guerre la diversion à son an-

goisse financière, et l'espoir de rejeter son déficit sur le vaincu.

Ce que nous avançons ainsi est-il imagination de folliculaire ?

*
* *

Le service des Etudes financières du Crédit Lyonnais doit connaître un ouvrage qui, pour être écrit en allemand, n'en est pas moins pensé en la langue que ce service doit apprécier, car elle est internationale : « la langue des affaires ». C'est l'ouvrage d'Agahd (Grossbanken und Weltmarkt. Les grandes Banques et le Marché Universel — Berlin, chez Haude et Spener, et Max Paschke). Il fut publié en 1914, et rédigé par un technicien qui avait longtemps travaillé à Saint-Pétersbourg. Les affirmations en sont formelles. Que le Crédit Lyonnais relise par exemple la page XXIII, où Agahd montre le malaise financier né de la contradiction persistante entre le vieux système agraire de la Russie et le mécanisme moderne de la banque.

Nous publions dans notre appendice des extraits qu'un de nos collaborateurs a traduits pour nous de cet ouvrage encore presque inconnu en France.

Mais Agahd n'est pas moins net envers la Finance qui faisait prêter à la Russie — et *dédaignait ensuite de surveiller les capitaux par elle transmis.*

La sécurité de l'opération, tandis que, de 1895 à 1909, la Russie accroit son déficit public de 3 milliards ? Oui — la sécutité pour les Etablissements qui ont émis. Ils ont réalisé leurs bénéfices. Très bien. Mais pourquoi ont-ils abandonné les acheteurs, les porteurs, ceux qu'ils avaient excités à l'achat des fonds russes, les ont-ils abandonnés à eux-mêmes, désarmés individuellement devant un tzarisme fourbe comme tous les Slaves, arrogant comme tous les chevaliers qui vivent d'estampe ?

Car enfin, nous rassurer.... rétrospectivement, en nous disant que les derniers emprunts servirent surtout à payer les coupons des premiers, c'est, nous le faisions remarquer à notre interlocuteur en une de nos rares interruptions — c'est un maquignonnage furieusement analogue à ce que l'argot de banque appelle de la *cavalerie*.

« Je te dois cent écus, Jacques Bonhomme ? Et bientôt il me faudra t'en verser cinq d'intérêt ? Eh bien, mon brave, tu vas m'en prêter cent autres, ou pour le moins cinq nouveaux, bien sonnants et trébuchants. Sinon je ne te paierai rien — et le compère Michel est là, en Silésie, qui me fait risette. Paie, Jacques Bonhomme, ou prends t'en à tes politiciens et à tes financiers, à ta gueuse de République. En croquant tes écus, le Seigneur Nicolas te fit beaucoup d'honneur ».

Et Jacques Bonhomme sortit d'autres écus de ce bas de laine, qui maintenant a plus de trous que de mailles.

Donc impéritie des Etablissements émetteurs ? Non point. Excès d'habileté — parce qu'excès de bénéfices.

Ici, expliquons-nous.

Quand un homme tel que le représentant du Crédit Lyonnais affirme, ce ne serait pas seulement vilenie, ce serait d'abord sottise que de suspecter sa franchise. Le Crédit Lyonnais a touché des commissions modérées sur les emprunts russes ? Fort bien. Nous le croyons. Mais nous cherchons comment une pareille affirmation se peut concilier avec tant d'affirmations contraires, et non moins dignes de foi. Nous cherchons. Et nous trouvons. Le porte-parole du Crédit Lyonnais a dit vrai. Mais les affirmations opposées sont vraies aussi. Il n'est que de voir *tous* les éléments du problème. Pour faire une addition, il convient de n'omettre aucun chiffre. Sinon les calculateurs d'égale honnêteté n'arriveront pas à une somme égale.

*
* *

Nous avons déjà dit notre chiffre, démesurément supérieur à celui qu'on nous affirmait au Crédit Lyonnais.

Comment étions-nous arrivé à soutenir que les Etablissements qui placèrent des emprunts russes en France y gagnèrent en *moyenne* 8 à 10 o/o ? Etait-ce de notre part fantaisie, mauvaise foi, légèreté de polémiste, voulant ameuter la foule par les plus impudentes calembredaines ? Serrons la question. Elle est le nœud même de notre sujet. La réponse que nous y pourrons, que nous y devrons apporter dominera tout le débat, et formera comme la clef de voûte non seulement de cet essai, mais de tous les essais de politique financière que nous tenterons à sa suite, et pour combattre la fuite de l'argent français.

« Dis moi ce que tu y as gagné, et je te dirai pourquoi tu l'as fait, et pourquoi tu le veux refaire ».

*
* *

La lettre non signée qui nous fut adressée le 1er mai, et dont nous avons déjà cité le passage si net sur l'exacte importance des Placements Russes, continuait ainsi :

« Quant aux commissions et frais des emprunts, on peut les établir aisément en consultant les documents officiels russes et notamment un discours prononcé par M. Kokovtzeff à la Douma, en réponse à M. Chingareff, rapporteur général du Budget, Ministre du Gouverne-

ment provisoire, assassiné par les bolcheviques.

L'importance de la commission et des frais d'émission est indiquée par l'écart entre la somme réalisée et la somme encaissée par le Trésor comme produit net. Elle a varié entre 1 1/2 o/o au minimum et 3 3/4 o/o au maximum. Ce dernier taux est celui de l'emprunt conclu en 1908 (4 1/2 o/o 1909). Le syndicat reçut 3. 75 o/o, son bénéfice net fut de 1.32 o/o. On est loin des chiffres fantaisistes concernant les profits réalisés par les banques sur le Gouvernement russe et les souscripteurs. »

La précision de ces renseignements ne laissa pas d'abord que de nous ébranler. Puis nous relûmes, et une fissure nous apparut *comme possible* dans l'argumentation. Supposons que Kokovtzeff ait dit la vérité devant la Douma. L'on voit que nous allons à l'extrême des complaisances pour un Ministre du Tzar, celui-là surtout qui sert aujourd'hui Koltchak reniant son Tzar, et acceptant la fiction d'un peuple russe libéré de son autocrate, Empereur et Pape, celui-là qui demain servira Lénine, s'il est enfin reconnu par les Alliés, ce qui peut fort bien arriver (l'offre de la conférence à Prinkipo était déjà une reconnaissance). Kokovtzeff a donc répondu la vérité à Chingareff. Mais quelle vérité ? « L'écart entre la somme réalisée et la somme encaissée par le Trésor comme produit net ».

Seulement — et c'est ici que doit gîter le lièvre, on aperçoit aisément son museau — qu'est donc la « somme réalisée » ?

Notre anonyme apporte un exemple, celui de l'emprunt 4 1/2 o/o de 1909. Et nous sommes prêt à croire qu'il ne s'est pas trompé, comme nous sommes certain qu'il n'a pas cherché à nous tromper. Si nous utilisons sa lettre, c'est qu'elle respire la sincérité. Mais une seule précision nous suffit-elle — sur *cinquante-deux emprunts* ?

1909, c'est la fin de l'aventure. La Russie a farci le portefeuille français de son papier. Notre Petite Epargne finit par se méfier. De son côté la *Douma*, quoique fantômatique, est un spectre qui rend prudente la Finance. Qu'un Chingareff, un Député, un Cadet, un de ces Constitutionnels hier presqu'aussi méprisés par l'Autocratie qu'un *Intelligenziste*, puisse poser des questions publiques à une Excellence hier émanation du Tzar, donc du Dieu russe, cela change de 1891, et même de 1905. Il faut dorénavant puiser avec plus de réserve dans le magot prélevé sur la candeur de la France pour l'Intérêt National... de la Russie. Donc, les pauvres émetteurs n'ont fait, en 1909, du syndicalisme qu'à 1.32 o/o ? Fort bien. Mais avant ?

Et d'abord, un instant de réflexion. Notre « lecteur de *l'Activité française et étrangère* » dit : « Le syndicat reçut

3.75 o/o ». Ce n'est déjà plus 1.32 o/o. Ces deux chiffres projettent ici un jour particulier. Nous indiquerons bientôt que le bénéfice *net* des Banques n'est pas du tout la question, que les Banques ont trop beau jeu à ne voir que leur avantage étroitement propre, que ce qui nous doit préoccuper, c'est *tout le bénéfice*, celui de toutes les bandes émetteuses — exploiteuses.

3.75 o/o, ou 1.32 o/o en 1909 ? Mais avant ? C'est un ensemble de *vingt années* sur lequel nous portons notre examen — un système continu, une machine à *cinquante-deux* répétitions.

*
* *

Prenons trois livres, et puisons-y quelques renseignements.

D'abord notre cher Lysis. Au temps où il faisait à la Finance la « Guerre sociale », il était d'une indiscrétion qui a laissé des traces.

Contre l'Obligarchie financière en France, pages 18 et 19. — Le mécanisme de la constitution initiale, de l'organisation de chaque emprunt y est résumé. D'abord « le Syndicat d'Apporteurs ». — « Ce syndicat prélève une commission qui varie selon les pays, mais qui serait rarement inférieure à 5 o/o du *produit de l'émission*. Dans ce syndicat figurent tous les intermédiaires ou personnes utiles à

la combinaison qui ne veulent pas se faire connaître. Le plus curieux, nous est-il affirmé, c'est que les *principaux administrateurs de l'établissement de crédit ou leurs hommes de paille font partie souvent du syndicat d'apporteurs.* »

A ces mots, soulignés par Lysis dans son ouvrage, ajoutons le nôtre, ou plutôt celui de la Bourse, celui que notre anonyme doit bien connaître. Le syndicat d'apporteurs, qui prend une première commission et grève ainsi l'emprunt qu'il va placer ensuite chez les *clients mêmes* des Etablissements dont chaque syndiqué fait partie, en alourdissant par conséquent le titre dont ces apporteurs vont affirmer « la sécurité », ce syndicat occulte s'appelle familièrement « la table ». Premier banquet.

La table servie, il faut assouvir d'autres appétits. Alors se constitue le « Syndicat de Garantie ». C'est à cette sorte que faisait allusion tel de nos correspondants cette fois avoués, et signant leur lettre : ainsi la Maison Hoskier.

Nouveau syndicat — Nouvelle commission. « La moyenne de cette commission, dit Lysis, pour les emprunts émis pendant les dix premières années, est également de *5 o/o environ du produit de l'émission*... Un journal financier a relevé de la sorte une commission de 10 o/o *sur un emprunt russe en obligations de chemin de fer* ».

Deux syndicats, deux commissions.

Deux fois 5 o/o. Cela fait bien 10 o/o. Notre anonyme ne voyait que la « garantie ». Sans doute ne s'est-il jamais mis encore « à table ». Mais Lysis, lui, s'y est mis. Seulement ce n'est plus au sens de l'argot financier — mais (et sans que nous confondions ces deux sortes de langages) au sens de l'argot criminel. Lysis, dans son livre de 1907, se mettait furieusement à table, et « mangeait le morceau ». Et ses chiffres ne devaient pas sembler si fantaisistes à la Finance, puisqu'elle honorait son livre de tout un livre, et, pour confondre Lysis, soudoyait Testis.

Tournons la page. Titre marginal : « Exemples de bénéfices réalisés sur de grands emprunts ». Prenons seulement les exemples russes.

Emprunt Sino-Russe. — 400 millions de francs. 4 o/o 1895. Coût originaire : 91 francs et une fraction. Cours d'émission : 99 fr. 20. Bénéfice des émetteurs : environ 8 o/o.

Bons du Trésor Russe. — 5 o/o 1904. 800 millions de francs. Emprunt destiné à accroître les ressources du Trésor Impérial en vue de la guerre russo-japonaise. (Le voilà bien, *l'Intérêt National*, principe suprême du Crédit Lyonnais ; la France aidant la Russie à combattre le Japon. Oh ! temps du saint nationalisme, où le Colonel Marchand voulait porter sa Durandal africaine à la civilisation moscovite contre la barbarie nip-

ponne). Coût originaire : 450 francs. Plus bas cours : 495 francs ; plus haut cours : 520 francs. Différence : au moins 45 francs = 10 0/0.

« D'après nos renseignements (ajoute Lysis, page 21) *un seul établissement* a réalisé à différents titres, sur cette opération, environ *vingt millions de francs* de bénéfices ».

Aujourd'hui, pourrions-nous demander nous-même au Crédit Lyonnais, si bien renseigné par son « Service d'Etudes Financières », quel était cet établissement qui devait à l'alliance ce joli pourboire ?

Voyez l'emprunt russe 1906. (P. 35). « D'après les chiffres avoués, l'emprunt revenait au consortium des banques au prix de 82 francs. On l'offrit à 88 francs. Entre le prix de revient et le prix d'émission, il y avait donc une différence de 6 francs. Ces 6 francs représentaient 72 millions... Calculée sur l'argent versé effectivement au Gouvernement russe, cette retenue équivalait à 7 francs 31 0/0 ; elle était donc, on le voit, pas mal usuraire. Nos banques ne voulurent pas cependant s'en contenter ».

Et Lysis explique les coups de Bourse, *accomplis par les Etablissements émetteurs*, et qui, en amenant une hausse factice, firent rebondir d'abord le titre à 95 francs. Ce n'était plus un bénéfice de 7.31, mais de 15.85 0/0.

Il est vrai que les Emetteurs trop gourmands se prirent à leur propre jeu.

Le titre retomba bientôt, et laissa aux Emetteurs « un gros stock de papier sur les bras ». D'où efforts pour le replacer sournoisement, et campagne de presse. Mais nous retrouverons ce petit jeu quand nous verrons la connivence de la Presse en la matière.

Voyez encore la note de la page 59. Elle est d'une verdeur que nous n'emploierions pas, nous qui, dans nos essais, ne pratiquerons jamais l'invective, mais — pour mieux blesser — n'userons que de l'ironie.

« Exemple : sans prospectus, sans publicité, en *catimini,* par le travail sourd et occulte de ses « guichetiers » et « démarcheurs », le Crédit Lyonnais a écoulé pour 874 millions de francs (valeur nominale) d'obligations Banque Foncière de la Noblesse Russe qui laissent une perte considérable sur leur prix d'émission. » Cette perte considérable a eu nécessairement sa contre-partie. Puisque l'Etat russe a perdu *considérablement*, c'est que l'Etablissement émetteur a gagné *considérablement.*

D'ailleurs nous prenons cet emprunt-là comme exemple de bénéfices « considérables ». Car la responsabilité du Lyonnais y semble couverte par le Ministère des Finances français, si l'on lit la page 112 du rapport Margaine. Et la banque Hoskier, qui prit part à cette affaire, fut de même autorisée *officiellement.* On en est réduit, quand on

cherche à disculper un des tenants de l'aventure franco-russe, à en inculper aussitôt un autre : chacun, à couvrir sa responsabilité, en crée une à côté. Si la Banque résiste au reproche, aussitôt la Politique chancelle.

*
* *

Lysis vous parait tendancieux sous sa forme ancienne, comme il peut nous le paraître en 1919, sous sa forme nouvelle ? Ce Janus, qui a fermé son Temple de la guerre contre la Société Financière, était trop belliqueux naguère, et ses armes s'émoussent devant la méfiance que nous inspirent tous ceux qui ne crient si fort que pour s'apaiser à l'heure propice ? Rassurez-vous, nous avons d'autres auteurs. Et pourtant nous ne traitons pas les chiffres donnés par Lysis de « fantaisistes ». Sa documentation est précise — et contrôlable. Mais prenez un ouvrage plus récent encore, et qui surtout ne visait à nulle polémique française. Reprenez Agahd. Il confirme les affirmations du polémiste qui, pour montrer un visage vraiment financier, dut emprunter le nom d'un grec.

Des pages 50 à 62, dont notre appendice donnera l'analyse et la traduction essentielle, vous verrez comment la Finance française, aidée par la Finance belge et la Finance suisse, procédait pour

le placement des fonds russes, privés autant que publics. Agahd appelle seulement d'un vocable plus vif ceux que nous qualifions des « apporteurs », se mettant les premiers à table. Il les épithète « éclaireurs » ou « allumeurs ». Mais que le système soit décrit en 1907 par un journaliste parisien, ou en 1914 par un financier pétersbourgeois, le système est le même, les descriptions concordent.

Et l'affirmation des bénéfices considérables se dresse, chez Agahd comme chez Lysis, contre les Emetteurs. Voyez page 109 de l'édition allemande.

« Les Etablissements financiers de Paris ont un intérêt primordial à entretenir l'exportation des capitaux en Russie.

Ils touchent d'énormes commissions dans les émissions, dans les achats d'amortissements et les paiements des coupons, dans les achats en spéculations avec l'argent du Ministère des Finances russe pour défendre les titres contre le jeu de l'arbitrage.

Ils touchent encore de gros bénéfices sur l'écart de l'intérêt en France et en Russie, d'où une multiplication des reports et de l'escompte. »

*
* *

Prenez enfin un ouvrage écrit dans un troisième pays, ouvrage, lui aussi, de

théorie et non de polémique, et qui, rédigé en 1910, a été remis à jour en 1914. C'est « La Banque en France ». Il rentre absolument dans le cadre de notre étude, puisqu'il porte comme sous-titre : *Considérée principalement au point de vue des trois grandes banques de dépôt*. Donc, en étudiant la Banque dans son ensemble, il porte d'abord sur le Crédit Lyonnais, la Société Générale et le Comptoir d'Escompte, les Emetteurs essentiels des fonds russes. Œuvre d'E. Kauffmann, un de ces doktors d'Allemagne épais mais complets, il a été traduit en clair français par A. S. Sacker. Lisez tout le 3e paragraphe du chapitre III de la Ire partie, pages 114 à 122 : *Réalisation des émissions sur le marché financier parisien*.

Le syndicat d'apporteurs, le syndicat de garantie (« Syndicat B — dit Kauffmann — correspondant au « unterwriter syndicate » anglais) y sont analysés, et leur mécanisme résumé. Et le docteur E. Kauffmann, qui traite paisiblement de ces matières sans y montrer la moindre passion, de conclure (page 122) : « Le bénéfice brut pour ce genre d'emprunts, c'est-à-dire l'écart entre le cours de prise ferme et celui de mise en souscription, doit s'élever à près de 7 o/o. Après défalcation des frais (timbre sur titres, publicité, commission de placement, divers) il reste un bénéfice net de 2 o/o à peine à répartir entre les membres du

syndicat. Ce bénéfice est naturellement moindre en cas d'émission de premier ordre. En outre, si une partie de l'emprunt doit servir à payer les commandes faites à l'industrie française, il faut encore ajouter la commission que ces fournisseurs auront à payer au syndicat financier. »

Pesons bien ces chiffres : 7 o/o qui ne laisseront que 2 o/o. Là se trouvera la conciliation des thèses contradictoires — là s'évanouira la « fantaisie » que notre anonyme voit dans les histoires de commissions supérieures à 1.32 o/o. Lui-même a parlé de 3. 75 o/o. Lysis a dit 10 o/o. Collas, dans sa thèse de Dijon (sur la Banque de Paris et des Pays-Bas), a dit 8 o/o. C'est toujours sept fois plus qu'on ne nous disait au Crédit Lyonnais. Lysis, Collas, Kauffmann, appuyés par Agahd, ont raison ; et le porte-parole du Crédit Lyonnais n'a pas tort — Pourquoi ?

Parce que les uns voient *tout* le problème, tous les éléments du problème — et l'autre une seule partie du problème, le seul élément qu'en homme de finance il trouve intéressant : lui-même.

1 o/o, c'est ce qui reste — en moyenne — à qui ? A l'Etablissement émetteur, aux Actionnaires. Entendez-le bien : aux Actionnaires.

Mais « la Table » ? Elle a mangé déjà une part du gâteau.

Mais le Syndicat B ? Avant que de

verser 1 o/o de l'emprunt, selon le Crédit Lyonnais — ou 2, selon Kauffmann — ou 1,32, selon notre anonyme, et pour le dernier emprunt d'Etat russe — il a dû payer maint intermédiaire. La publicité de l'emprunt, à elle seule, aura été coûteuse. L'Etablissement agissant isolément ou en syndicat aura distribué encore d'autres parts du gâteau. En somme, qui mange-t-on « à table » ? Le Russe. — Il recevra toujours une assez joyeuse somme, qui ne lui coûtera que des promesses.

Eh bien, c'est tout cela qu'il faut voir. Nous ne reprochons pas au Crédit Lyonnais, ni aux dix-sept rameurs de la galère tzariste, d'avoir touché 1 o/o, si vraiment ils s'en sont contentés — d'avoir passé 1 o/o à leurs écritures sociales. Ce que nous attestons est tout autre, et bien plus large. Nous attestons que les cinquante-deux emprunts russes ont laissé entre les mains des Emetteurs français, et *des groupes variés qui se mêlaient à leurs opérations*, 10 o/o — soit, sur 15 milliards, 1.500 millions, ou (si vous voulez réduire ici les chiffres tandis que nous les relevions pour le solde des emprunts causant actuellement déficit à la France) 7 o/o, soit, sur 15 milliards successivement souscrits et versés aux 18 guichets français, 1.050 millions. Le chiffre demeure formidable.

Reprenez l'affirmation de Lysis(page 22), qui n'est pas plus « fantaisiste » que les

autres : « Le caractère excessif et léonin de ces rémunérations apparaît clairement si l'on mentionne que, sur la place de Londres et pour le placement de titres similaires, les banquiers se contentent souvent d'une marge de 1 1/2 à 2 0/0. Aussi dit-on à l'étranger que les Français sont les usuriers de l'Europe. On se trompe, les Français ne sont pour rien dans ces profits anormaux dont ils ne profitent pas. Les Français souffrent au contraire des mêmes abus, car nos groupes financiers, en même temps qu'ils exploitent les gouvernements étrangers au dehors, nous pressurent au dedans. C'est la conséquence du monopole. »

Ici, nous ne saurions partager pleinement l'avis de Lysis. Les commissions gardées par les groupes financiers et leurs divers entourages sur les emprunts russes, les 7 0/0 ou les 8 0/0 ou les 10 0/0, étant restés en France ont bénéficié, non pas certes *aux Français*, mais du moins *à quelques Français*. Seulement, ces bénéfices ont été néfastes *pour tous les autres Français*, le plus grand nombre d'entre eux ayant été non pas des émetteurs mais des prêteurs. Il s'est produit ainsi un accaparement d'un milliard à un milliard et demi entre quelques mains. Et cet accaparement s'est fait grâce au versement des 13 autres milliards transférés, eux, en Russie. Certes une partie est revenue en France par le jeu des amortissements et des « rapatriements »

de titres russes en Russie. Mais en définitive 5 à 7 de nos milliards restent engloutis dans la Néva.

Or, ils n'ont pu aller là-bas qu'à cause de l'énorme commission qui excitait les Emetteurs français à gaver notre épargne d'un semblable papier. Si le placement avait dû ne rapporter que 1 1/2 à 2 o/o, la Finance française aurait gardé l'argent français pour l'activité française. Et c'est pour démonter le système que nous avions besoin de connaître dans son ensemble l'opération au point où elle devait en définitive être sondée : au cœur — puisque la poche est le cœur du financier. L'emprunt russe a laissé de tels bénéfices aux groupes émetteurs, à « la table » d'abord, à l'intermédiaire avide ensuite, au syndicat B enfin, il a tellement empli leur poche que le vertige n'en put être dominé. Sécurité de l'entreprise ? Intérêt National ? Qu'importent ! Après nous le déluge des responsabilités, si pendant nous c'est le déluge des prélèvements.

Et la somme n'en est pas mince. Un dernier fait pourrait expliquer encore le désaccord entre les chiffres d'un Kauffmann, écrivain probe : 7 o/o — et celui d'un probe fonctionnaire du Crédit Lyonnais : 1 o/o. Le seul élément que celui-ci devait envisager, c'était le bénéfice ultime, celui des Actionnaires. Mais songeait-il que, dans son immense entreprise, les frais généraux comprennent jusqu'aux

traitements des Administrateurs ? Le Conseil d'Administration du Crédit Lyonnais (cela est aussi honnête que légal, puisque les associés, les *Actionnaires*, le savent par les statuts mêmes, et nous n'en faisons point ici de basse querelle) reçoit *quinze pour cent* des bénéfices *bruts* de l'établissement. Les traitements des Administrateurs représentent ainsi plusieurs millions par an. Si donc les émissions d'emprunts russes, ou le service de ces emprunts de 1891 à 1914, sont venus augmenter les bénéfices *bruts* du Crédit Lyonnais, les Administrateurs ont de la sorte perçu, régulièrement mais indiscutablement, un supplément qui ne rentrait pas dans le *un pour cent* qu'on nous présentait comme unique profit. Tant il est indispensable, pour arriver à un total, de ne pas tenir compte uniquement d'un seul chiffre.

*
* *

Aussi bien, si nous errons, pourquoi ne pas nous confondre à l'instant et sans réplique — en nous donnant tous les chiffres que nous demandons, en nous disant publiquement quelles furent ces fameuses commissions ?

Exigence que repoussait avec un rapide dédain le Crédit Français. Au Crédit Lyonnais, ce fut d'ailleurs le même refus. S'il se ouata d'une forme plus

affable, il ne fut pas moins immédiat. Et nous ne songeâmes point à insister. Nous l'avions prévu. Certaines « exigences » — à parler comme le Crédit Français — heurtent trop les omnipotences établies pour recevoir immédiatement satisfaction. Et pourtant notre exigence était ici légitime. Nous le déclarons même : des éclaircissements comme ceux que nous demandons serviraient les Etablissements comme ceux auxquels nous les demandons. Tôt ou tard l'ombre deviendra fatale aux groupes qui s'en couvrent, dédaigneusement ou courtoisement. La lumière peut encore les sauver de leurs graves responsabilités. Si vraiment ils n'ont réalisé dans l'aventure franco-russe que des bénéfices modérés, qu'au plus tôt ils le disent — et le prouvent.

Car enfin, nous avons, tous, Français les plus humbles et les plus pauvres, le droit de connaître leurs bénéfices dans chaque opération importante. Là encore, expliquons-nous.

N° 12. — 30 Juin 1919.

*
* *

Quel commerce fait le bottier d'en face, le libraire du coin ? Il revend la chose qu'il a d'abord achetée, et rendue sienne. Il la cède pour un prix déterminé, et n'a plus à la connaître entre les mains où elle a passé. C'est une opération dé-

finitive. Mais la « valeur mobilière », l'obligation ou l'action russe ? L'Etablissement de Crédit ou de Banque ne la « vend » pas, il la « place ». Le mot même diffère parce que le commerce diffère. Le bottier ou le libraire est un *marchand* — l'émetteur un *intermédiaire*. Ce qu'il place, il s'en porte garant. Son appel à l'épargne, au crédit, le met dans une situation que le législateur a lui-même jugée exceptionnelle. Si je dis du libraire qu'il extorque l'argent du public en vendant comme une œuvre littéraire un roman de M. Henry Bordeaux, si j'accuse le bottier de s'être enrichi en chaussant l'armée avec du carton, je puis être incriminé de « diffamation ». Libraire ou bottier font un commerce particulier, et leurs indélicatesses matérielles ou intellectuelles n'apportent le trouble qu'à des intérêts particuliers. « Publiciste », je n'ai le droit d'intervenir que pour les intérêts publics. Mais la Banque, la Finance font un commerce public. Elles attirent l'épargne nationale, l'ensemble de ce travail accumulé qu'est le capital. Elles le font enfin — car il faut voir les réalités pratiques — sur des sommes immenses : 15 milliards en vingt ans dans l'aventure franco-russe. Elles doivent donc des comptes à la Nation, qui leur a porté son argent, à la Nation, qui les a autorisées dans leurs opérations. — Roman ni botte ne se « cotent à la Bourse ». — Les fonds russes ont une

affiche légale, celle de la Compagnie des Agents de Change. — Nul Ministre ne se préoccupe, au nom de la Nation, pour le roman ni la botte, de leur confection ni de leur vente. — Le Ministre des Finances, de 1891 à 1910, a réglé les emprunts russes en France.

Donc, une opération publique impose des garanties publiques. Les garanties, ce sont les bilans des Etablissements de Crédit. En fait, ces bilans sont inexistants, ou plutôt restent cachés à la Nation, en dehors de quelques chiffres approuvés par un troupeau d'actionnaires, satisfaits de brouter un gras dividende. En droit même, les Banques, théoriquement privées, n'ont *rien* à publier. Quels bénéfices généraux ont réalisés, de 1891 à 1909, les maisons Rothschild, Hottinguer, Hoskier, Aynard ? Elles ont la puissance financière de l'appel au crédit ; les titres russes par elles écoulés dans le public sont inscrits à la cote publique. Et leurs livres restent aussi secrets que ceux du libraire ou du bottier !

*
* *

Voyez comme les rapports, les comptes-rendus des Assemblées Générales sont rudimentaires, même quand il s'agit d'une entreprise immense et telle que le Crédit Lyonnais, maniant presque le budget d'un Etat. Rien n'est

révélé sur les émissions franco-russes. A peine un ou deux mots parfois qui puissent y faire allusion, et jeter une fugitive lueur dans ces ténèbres. Ainsi, dans le rapport de 1900, au plein de l'aventure :

« A Saint-Pétersbourg, votre agence a continué à mettre des capitaux importants à la disposition de la place. Elle y traite toutes les affaires de banque. Ses opérations nous paraissent appelées à s'accroître quand son installation aujourd'hui insuffisante aura été remaniée. Votre agence de Moscou pénètre peu à peu dans les affaires de son rayon et améliore les conditions de son exploitation. Il en est de même de votre agence d'Odessa ».

On songe à la situation qui se fût précisée, si la gestion du Crédit Lyonnais eût été connue comme celle d'un Etat, ou même — pour ne pas exagérer sa puissance — d'un département français, au budget contrôlé par les Conseillers Généraux et discuté par eux au nom de leurs mandants, les contribuables, les Français, humbles ou puissants, pauvres ou riches. On aurait pu demander quelles garanties la France avait à de si vastes placements, en un pays aussi lointain, sur les engagements d'un Gouvernement ainsi rongé par le déficit. On aurait pu demander pourquoi les Etablissements émetteurs, les syndicats financiers, s'acharnaient à conseiller l'envoi de

l'argent français en Russie au lieu de le garder pour la France. On aurait pu arrêter beaucoup plus tôt l'aventure. Les objurgations d'un Cochery ou d'un Caillaux ne fussent pas restées stériles. Aujourd'hui, ce ne sont plus que des poignards pour se frapper entre Français. Dès leur époque, elles eussent été des boucliers pour protéger les Français.

*
* *

Car la fuite de l'argent français à l'étranger, en Russie d'abord, a été la grande œuvre de la Finance française. Et ces rapports, si sobres pourtant en leurs propos, sont bien curieux à feuilleter :

1910. « L'Etat français, les Colonies, les Municipalités françaises ont trouvé auprès des Etablissements de Crédit un concours empressé pour le placement de leurs emprunts que notre Epargne a retenus tout entière. Mais ces émissions (1 milliard 905 millions) n'ont pas suffi à absorber cette partie des capitaux, qui, en France, comme dans tous les pays, veut s'employer en fonds publics. La clientèle en demandant et les Sociétés de crédit en lui procurant des fonds publics étrangers ont donc obéi à des nécessités qui tiennent à un ensemble de circonstances favorables.

Les Sociétés de crédit ne dirigent pas

les phénomènes économiques. Ces derniers, croyons-nous, dépendent de causes générales, que nous avons avantage à étudier, pour en tenir compte dans la conduite des affaires de votre Société.

Les documents publiés en Angleterre, en Allemagne et en France, concernant les émissions de valeurs mobilières dans ces pays depuis 1892 jusqu'à 1908, dépouillés avec le plus grand soin, ont permis d'établir que les emprunts de l'Etat, des Colonies, des Municipalités ont atteint pendant cette période, en Angleterre 14 milliards 410 millions de francs, en Allemagne 13 milliards 573 millions, et en France 1 milliard 905 millions ».

Comment le Crédit Lyonnais n'a-t-il pas vu la conclusion fatale de ces déclarations, la conséquence fatale de ces phénomènes ? Mais vos propres théories, ô Lyonnais, se retournent contre vos propres pratiques. Vous avez dû placer à l'étranger le trop-plein de l'épargne française ? Que n'avez-vous relu vos chiffres comparatifs ? De 1892 à 1908 l'Angleterre a utilisé *chez elle*, pour son développement public, 14 milliards et demi — et la France à peine 2 milliards ! Or, elle était la Nation en ce temps la plus riche et la plus économe, agriculture admirable, pays découlant de vin et débordant de fruits. Mais son industrie, son système surtout de transports et de circulation, d'échanges intérieurs, d'exportation des produits de son sol ou de

son industrie, dans quel développement était-il, comparé à l'Angleterre ou à l'Allemagne ? L'Etat, les Colonies, les Municipalités n'ont emprunté en seize ans que 2 milliards ? Pourquoi donc ne leur offriez-vous, avec vos syndiqués de la Finance, les capitaux que vous aviez entre les mains ? Vos « démarcheurs » pompaient les économies du paysan, du boutiquier, de l'artisan pour la Russie ? Que ne faisiez-vous « démarcher » sur les côtes de France, de Marseille au Havre ? Vous auriez vu nos ports manquer de quais ou de cales pour les navires géants qui venaient d'Amérique ou des Indes. Vous auriez entendu le Havre gémissant sur son unique voie ferrée, et répandant de vaines plaintes sur son port constamment embouteillé. La guerre de presque cinq ans, qui a épuisé la France, a montré ce que valait notre outillage. Et votre rapport de 1910 pouvait dire, en magnifiant la prospérité de de la France :

« C'est, en première ligne, la longue période de paix que nous venons de traverser et dont on ne peut certes que se féliciter. D'autre part, loin d'être un pays neuf, faisant appel à l'étranger pour la création de son outillage, la France est toujours en quête d'emplois pour son épargne ; enfin, la situation d'une Nation créancière du monde entier n'est-elle généralement pas considérée comme enviable ? »

Répéteriez-vous aujourd'hui ces Béatitudes ? Vous êtes une maison brutale mais courageuse. Ce n'est pas vous qu'un journal ferait marcher, soir ou matin. Reconnaissez que l'argent évadé de France, depuis de longues années, manqua cruellement à la France, le jour où se heurtèrent Germains et Latins, d'un heurt que tout financier devait prévoir, depuis de longues années. Et reconnaissez que l'argent français, vous l'auriez employé pour la France, vous et vos syndiqués, si vous n'aviez attendu d'émissions proposées à l'Etat, aux Colonies, aux Municipalités, que du 1 1/2 à 2 0/0 de commission, au lieu des 8 0/0 à 10 0/0 prélevés par tous vos groupes sur l'étranger.

Là est le salut encore possible. A l'heure où les revendications d'un Prolétariat, qui veut justement que la victoire adoucisse et raccourcisse son labeur naguère excessif, imposent un meilleur et plus fécond outillage, renoncez à votre système. Restez une pompe aspirante de l'épargne française, mais désormais ne refoulez cette épargne qu'en France. Et le problème des Huit Heures, l'angoisse plus terrible encore que la chimère de l'indemnité ennemie, ne sera bientôt plus, dans cette France aux admirables énergies, qu'un mauvais moment enfin passé. Et nul publiciste ne pourra plus reprocher à la Finance française, comme le faisait Agahd en 1914, *après cinquante-*

deux emprunts franco-russes, d'abandonner toute protection de l'argent par elle dispersé hors de la terre française, de mettre sa cupidité avant notre sécurité.

Voilà donc ce que fut la débâcle des Placements Russes, et pourquoi elle fut. Voyons enfin comment elle put être. C'est une machine très bien montée, qu'il faut en ses grands rouages démonter.

Chapitre VII

L'ACADÉMIE DES FINANCES

En nos deux conférences qui précédèrent et préparèrent cet essai — et dont les invitations motivées se trouveront à notre appendice — nous cherchâmes des mots ornés, et quelque flatterie pour les « Manieurs d'argent », comme eût dit le vieil Oscar de Vallée. La Finance nous apparut d'abord une hydre, puis une pieuvre. Cela sentait d'abord un peu trop sa mythologie, puis son romantisme. Nous ne sommes pas un Gillat, pour attaquer dans sa caverne sous-marine le monstre aux enlacements mortels. Traitons les financiers sur un mode plus officiel. Constituons-les en Académie.

*
* *

L'Institut de France n'est pas une hydre, quoiqu'il ait cinq têtes. A poursuivre la comparaison d'un mythologisme forcé, on le devrait plutôt comparer à

Méduse ; la vue en pétrifie, sinon de stupeur, au moins d'ennui. Pourtant ces cinq têtes s'efforcent de varier agréablement leurs traits.

L'Académie Française — l'aïeule — cheveux poudrés à frimas, grâces fanées. 40 (réduits à 30 en 1918). Eux seuls, et c'est assez. Nul autre qui les puisse approcher dans leur immortelle vanité.

L'Académie des Inscriptions et Belles Lettres a le sein plus large, s'il verse un lait plus austère. 40 places (35 occupées en 1918). Mais, à côté des fauteuils décernés aux titulaires, floraison de tabourets pour les amis des lettres :

10 académiciens libres (7 en 1918) ;

10 associés étrangers (9 en 1918) ;

70 correspondants (40 étrangers, 30 « régnicoles ». Que le *Bottin* officiel garde un langage noble, et sentant le Grand Roi qui fonda cette Académie !)

Malheureusement on n'imprime plus officiellement les noms de ces correspondants. Qui donc est régnicole et qui donc étranger ? Ne faut-il plus inscrire sur la liste étrangère que *l'associé* dont le nom figure toujours au *Bottin* officiel, en 1918, *quatrième année de guerre avec l'Allemagne :*

Hirschfeld, 6, Charlottenburg, près Berlin (Allemagne) ?

Pour *l'Académie des Sciences*, même organisation : 68 membres (60 en 1918), répartis en 11 sections, des Sciences Mathématiques à la Médecine et Chirurgie ;

10 académiciens libres (8 en 1918) ; 6 membres non résidant établis par le décret du 17 mars 1913 (3 places occupées en 1918) ; 12 associés étrangers (6 en 1918). Même largeur : la Science pas plus que les Inscriptions ni les Belles Lettres n'a de patrie. Voici le Prince de Monaco, Albert — des Grimaldi et de la Roulette. Voici « Schwendener, à Berlin, Prusse ». Enfin 116 correspondants aux noms également dissimulés.

L'Académie des Beaux-Arts, conservatoire des vieux espoirs. 40 places (30 membres en 1918) en 5 sections, de la Peinture à la Composition musicale ; 10 places d'académiciens libres (9 occupées en 1918). Prince Auguste d'Arenberg. Sous la Coupole il doit dessiner des locomotives, car il appartient comme Administrateur à la Société Anonyme des Chemins de fer de Ceinture, et à celle du Chemin de fer de Paris à Orléans — ou des puits (Compagnie des Mines d'Anzin) — ou des canaux (Compagnie de Suez). De cette dernière il est même, selon le Chaix de 1918, Président d'Honneur. La belle principauté — et mieux dotée que celle de l'Ancêtre, médiatisé en 1801, sur l'Ahr, province du Bas-Rhin, en Prusse ! — Justin Germain Casimir de Selves, académicien qui montra son goût des Beaux-Arts à la manière dont il embellit Paris, et l'acheva rectiligne. — Baron Edouard de Rothschild, l'artiste de la famille ; elle sait compter la sportule

des barbouilleurs ou des maçons dans ses frais généraux.

10 places d'associés étrangers (8 occupées en 1918) tous alliés... pour le moment.

50 places de correspondants, toujours sans noms portés aux listes officielles du Bottin.

Et de ces cinq Académies, la cadette, l'*Académie des Sciences Morales et Politiques*, non plus résurrection de l'Ancien Régime, mais création du Nouveau, non plus du Grand Roi, mais du Roi-Citoyen. 40 places, dont 31 occupées en 1918, en cinq sections ; 10 académiciens libres, 8 associés étrangers ; 60 correspondants.

Donc l'Institut, quand il serait dans sa plénitude et que sur tous ses bâtons caqueteraient ses habits verts, représenterait *610* Instituteurs, faisant en leurs « cinq classes » la leçon à la Pensée et à l'Art. Et l'on dit qu'en France on ne fait pas de place aux jeunes !

*
* *

L'Académie des Finances se doit établir sur ces bases augustes. Aujourd'hui, bornons-nous à en esquisser la Classe des Emprunts franco-russes.

Dulaure, aux approches de la Révolution, catalogua les Seigneurs, tenants et profitants de l'Ancien Régime finissant. Cela servit en 93. Donnons seulement

dans cet essai la liste des 17 groupes qui, en 1918, sont portés à l'Annuaire Chaix, ce Bottin des Sociétés Anonymes et des Banques. Ce sont les Seigneurs, tenants et profitants du Nouveau Régime, lui-même finissant. Demain cela pourra servir.

Cette liste serait interminable et confuse, s'il fallait la dresser année par année, depuis le début de l'aventure franco-russe jusqu'à la débâcle, de 1891 à 1918. A quoi bon des visions rétrospectives ? Nous ne pensons à hier qu'autant qu'il domine aujourd'hui — et demain. Ceux qui ont pris d'un cœur léger et d'une bourse lourde l'héritage de l'aventure en doivent supporter les conséquences. Ce sont eux qu'il faut grouper, instituer en Institut.

Relisez, à l'appendice, tous les noms donnés Etablissement par Etablissement, Banque par Banque. Plusieurs phénomènes vous y apparaissent, qui justifient notre imitation de l'auguste *Institut*.

*
* *

Les Académies se recrutent par cooptation. La Finance de même. Certes les Actionnaires élisent en Assemblée Générale leur Conseil d'Administration. Mais il est présenté par le Conseil théoriquement sortant. Bien rarement dans les Grandes Affaires vit-on Assemblée rebelle à ces présentations.

Les Académies se pénètrent et s'agrègent mutuellement. A l'Académie Française M. Bergson inculque sa philosophie si neuve et à l'Académie des Sciences Morales et Politiques son style si français. Semblablement M. Boutroux. M. Paul Deschanel promène en l'une et l'autre sa politique si fleurie. Mgr Duchesne peut, comme Membre des Inscriptions, composer en beau latin d'Eglise une épithaphe pour chacun de ses confrères de l'Académie Française.

Il n'est guère que les « Gens de Lettres », quelque Brieux, Loti, ou Bourget, pour être mis à la portion congrue et n'appartenir qu'à une Académie. Comme les « Quarante », les Gens de Finance s'assoient à toutes les tables des Grandes Sociétés.

Voici M. Stéphane Dervillé. Il préside la Grande Ceinture. Il préside le P.-L.-M. Il est de la Banque de France. Il est de la Banque de Paris et des Pays-Bas... et de trois autres affaires. Sa main domine sur *toute* la Finance, en France et à l'étranger, sur *toute* l'Industrie ; il fournit l'argent qui transporte, il transporte l'argent qui fournit.

Nous indignons-nous ? Au contraire. Ces hommes forment une association redoutable, mais en un sens respectable. Nés dans la richesse (il est très rare qu'on arrive *en sabots* à l'Académie des Finances — depuis le XVIIe siècle, à partir de Colbert, le règne des Traitants a constitué ses

dynasties), ces hommes ne se sont pas laissé amollir par la richesse. Ils ont peiné dès leur jeunesse pour maintenir l'héritage de force et de puissance. Dans la Finance, il n'est pas de « situation acquise ». Un incapable est vite évincé. La cooptation donnera beaucoup moins de médiocres dans notre Académie que dans la Française avec ses d'Haussonville. Elle n'accueillerait pas aussi facicement que les Inscriptions et Belles Lettres, même à titre « d'associé étranger », un Loubat, duc par la grâce du Pape et américaniste par la grâce de ses nombreux deniers.

*
* *

Les ducs, même de Saint-Père, laissent d'ailleurs la Finance assez froide. Certes les nobliaux pullulent dans les Conseils d'Administration. Mais examinez bien nos tableaux. A peine un marquis, à peine un comte. Tout au plus de ces particules qui sous la vraie noblesse ne faisaient pas la noblesse. Selon M. de Metternich, l'homme commençait au baron. Pour la Finance, il y finit. Il est vrai que c'est noble baronnie que celle d'un Hottinguer, de Genève, ou plus encore que celle d'un Jacques de Gunzburg, de Saint-Péterbourg. Les Gunzburg peuvent mettre dans leurs armes les murs de Sébastopol sur champ de carton — puis-

qu'ils débutèrent à leur fortune en fournissant les bottes de l'armée russe. Et M. Jacques de Gunzburg ajoute à sa baronnie, non seulement la rosette de la Légion d'Honneur, mais ces roses que sont dans le Tout-Paris les initiales des *Cercles* : AL. — AT. — B. — GP. — StC. — TR. — UA. — YC. — précédant la petite vignette de l'auto. Sans doute ces *huit* cercles ne valent-ils pas la seule initiale qui compte : le J., hautain dans son splendide isolement, Jockey-Club. Mais M. le baron Jacques de Gunzburg possède, en sa panoplie de *cercles*, un B d'un bien amusant symbolisme pour un financier. Consultez le tableau des « signes et abréviations du Tout-Paris » (1919). B signifie « Cercle du Bois de Boulogne » — et, entre parenthèses, « *Tir aux pigeons* ».

Les « Traitants » franco-russes n'ont parmi eux qu'un prince. Encore est-il polonais.

Quant à l'Armée, vous remarquerez son absence dans les « Conseils » que nous académisons. On n'a pas besoin, dans un Crédit Lyonnais, ou un Comptoir d'Escompte, de chamarrures. Qui a la force peut dédaigner le clinquant. Les généraux n'apparaissent que dans les affaires chancelantes — pour protéger la déroute.

*
* *

Mais un autre acolyte est indispensable aux sociétés les plus puissantes. C'est le Politicien. Il fleurit aussi à l'Académie. Le Parti des Ducs cède le pas au parti des Parlementaires (Barrès, Barthou, Denys Cochin, Deschanel, Freycinet, Raymond Poincaré, Ribot — et même Clemenceau ! — Dans les autres classes : Charles Benoist, Jonnart, Millerand, Painlevé, de Selves).

Le « Parti des Politiciens » siège dans les « Conseils de la Finance » en attendant de siéger — ou après avoir siégé — ou avant de resiéger — dans les « Conseils du Gouvernement ».

Au Crédit Lyonnais, c'est M. René Brice, député d'Ille-et-Vilaine. Il n'appartient qu'à *sept autres* sociétés anonymes : de la Banque hypothécaire Franco-Argentine au Crédit Foncier Franco-Canadien. Cela doit lui permettre de faire quelques économies sur son indemnité parlementaire. Et, par lui, le Crédit Lyonnais touche à plus puissant encore. L'an prochain, peut-être le siège du 19 Boulevard des Italiens sera-t-il 'beau-filialement 55 rue du faubourg Saint-Honoré. Avantages réciproques : en abandonnant Eve, M. Paul Deschanel n'a pas perdu le Paradis Financier.

A la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, c'est M. Henri de

Monplanet, député de la Vienne, — même patronyme que le Président du Conseil d'Administration.

A la Banque Russo-Asiatique, c'est M. Charles Dumont, député du Jura. Mais — et ce fait illustre d'éclatante façon la pénétration réciproque de *toutes* les affaires, et comment le seul groupe franco-russe suffit à les montrer se tendant une main fraternelle à travers le monde entier, de l'Argentine ou du Canada à la Russie ou à la Chine en passant par le P.-L.-M. ou la Banque de France — M. Charles Dumont, qui n'est à la Banque Russo-Asiatique que simple administrateur, est *Président* à la « Société Centrale des Banques de Province ». Il tient toute la finance des 83 départements — rendement meilleur qu'une chaire de philosophie dans le Jura. Et sur la page 766 du « Tout-Paris » de 1919 sa Présidence s'énonce superbement : « Président, M. Charles Dumont, ancien Ministre des Finances, 21, Boulevard Delessert, Paris ».

Ce n'est pas d'avoir été Ministre des Finances qui séduira l'actionnaire, c'est de pouvoir le redevenir.

*
* *

Pourquoi les « Politiciens » se géneraient-ils ? Ils ont un exemple plus haut encore. Muse, inspire nous des accents contenus. Nous allons monter au sommet

presque suprême. Craignons d'être précipité dans l'abime.

*
* *

La grande ombre de Rouvier palpite encore sur la « Banque Française pour le Commerce et l'Industrie ». Des mains pieuses soignent son héritage de civisme incorruptible. A côté du vice-président, Charles David de Gheest, des administrateurs S. Einhorn, Jacques de Gunzburg (baron), Jacques Kulp, Sébastien de Neufville, Léon Odier — tous de vieille race gauloise — fulgure un nom redoutable :

Olivier Sainsère.

Si vous ouvrez le Chaix de 1918, vous croyez n'avoir devant vous qu'un financier. Sept conseils d'administration se le disputent, comme sept villes de la Grèce se disputaient le divin Homère. Mais on se disputait seulement l'honneur d'avoir vu naître l'aède, tandis qu'on se partage l'honneur d'appointer le financier. Et quelle éclectisme dans ses compétences ! Outre la Banque Rouvier, il co-administre la Banque Nationale de Crédit (présidée par le député Siegfried), la Compagnie des Mines de la Grand'Combe (où se trouve le baron Edmond de Rothschild), la Compagnie Générale Transatlantique, l'Urbaine et la Seine, l'Urbaine-Incendie,

l'Urbaine-Vie. Quel esprit ouvert, et curieux de tous les profits !

Mais rouvrez le *Tout-Paris*, qui montre bien que Paris contient de tout, et du plus imprévu. Page 529, colonne 2 : « Sainsère (Olivier), C. Lég. d'H., Conseiller d'Etat hre, secre gal civil de la Présidence de la République (et Mme), rue Miromesnil, 30 (VIIIe) T. Ely. 38.51 ».

Ainsi le Financier était le Sous-Président de la République, plus réellement que le Président du Sénat ou le Président de la Chambre. Ainsi le Conseiller d'Etat était l'Administrateur « honoré » de *sept Sociétés Anonymes*. Et la France, est-elle aussi une Société Anonyme, dont M. Olivier Sainsère se trouvait le Secrétaire Général d'après le dernier *Tout-Paris ?*

Jadis l'Empire, qui fut un « régime de corruption », gardait quelque mystère dans ses profits. M. de Morny achetait des terrains sur les nouvelles voies percées dans Paris et y construisait à beaux bénéfices. Mais il achetait sous des prête-noms. M. Olivier Sainsère, à la Finance qu'il « honore » en la couvrant du Conseil d'Etat et de la Présidence de la République, cède son nom avec une tranquille assurance. Quand les décrets furent rédigés, ordonnant la déclaration des biens et intérêts français en Russie, qui donc les soumit à la signature du Chef de l'Etat Français — le Secrétaire Général de l'Elysée ou l'Administrateur

de la Banque Rouvier, émetteuse d'emprunt russe ?

*
* *

Que chacun envisage ces faits — appuyés sur de froids annuaires — selon ses conceptions ou ses passions. Ici, nous ne faisons que de la froide histoire.

Et nous tirons enfin de tous nos documents *officiels* deux grandes considérations — pour mettre en leur vraie lumière les traits de la Finance, telle que la présente le groupement franco-russe.

*
* *

La Finance n'a ni Religion, ni Patrie.

*
* *

La Banque Juive se dit la seule protectrice du Judaïsme. C'est faux.

Prenez les Rothschild.

Quelle est la légende larmoyante qu'ils ont su accréditer, l'auréole qui leur sert de tiare ? Rois des Juifs, « Protecteurs du Peuple Martyr ». Ils ont repoussé les sollicitations du Tzarisme pogromiseur.

Cette légende, on la retrouve même dans l'ouvrage de Kauffmann (p. 168). « Depuis cette époque (1901) la maison se tient à l'écart des affaires russes, pour des raisons universellement connues, tout en ayant conservé les dépôts du

trésor destinés à garantir le service des coupons et d'amortissement des anciens emprunts »,

On la retrouve même dans le rapport de M. Margaine (p. 13). « Au mois de mai de cette même année (1891) le groupe Rothschild, qui jusque-là avait eu le monopole des émissions russes, et qui avait presque accepté de lancer l'emprunt, rompit les négociations en cours, alléguant les persécutions dirigées contre leurs coreligionnaires et en particulier les ordonnances sur l'expulsion des juifs de Moscou ».

M. Margaine ajoute, il est vrai : « En réalité, ce qu'on est convenu d'appeler la haute finance se retirait du marché en raison de la diminution du mouvement commercial et de la liquidation des pertes faites sur les valeurs argentines ».

Mais ce qu'il n'ajoute pas *(Timor Domini, initium sapientiæ)* c'est que la maison Rothschild n'avait fait qu'une « fausse sortie ». Comment le prouver ?

Tout simplement en reprenant le « Manuel du Porteur de Fonds Russes » que les Rothschild ne sauraient contester, et en relevant les emprunts tzaristes où leur nom figure :

1. 5 o/o 1822, page 30.
2. 4 o/o 1889, p. 44.
3. 2o 1889, p. 45.
4. 4 o/o 1890, p. 49.
5. 1890 4e, p. 50.
6. Chemin de fer 4 o/o 3o, p. 51.

7. 4 o/o Chemin de fer Orel 1891, p. 53.

8. 4 o/o Chemin de fer Riga 1894, p. 62.

9. 4 o/o Chemin de fer Koursk-Kharkov-Azof 1894, p. 67.

10. 4 o/o rente 1901, p. 77.

11. 3 1/2 o/o rente 1894, p. 85.

12. 3 o/o 1896, p. 93.

Ainsi, les Rothschild, de 1889 à 1901, ont négocié *onze* emprunts pour la Russie — et, si vous croyez à leur « sortie » judaïque de 1891, au moins *quatre* emprunts.

Or, l'antisémitisme russe avait-il disparu de 1891 à 1901 ? Demandez-le, ô Rois des Juifs, Protecteurs du Peuple Infortuné, demandez-le donc aux millions d'êtres hâves qui croupissaient dans les ghettos, à ces multitudes torturées qui, reprenant le bâton du pèlerin, ne montaient plus à Jérusalem chanter le cantique de la délivrance, mais fuyant la Russie, et ne s'arrêtant même plus dans la France républicaine depuis qu'elle prêtait à la Russie — grâce à vous, ô Rothschild — l'argent pour payer les gendarmes du Tzarisme pogromiseur, couraient jusqu'au fond de l'Amérique, soutenues et nourries par un juif de plus haute allure, le baron Hirsch, tondeur du Turc, mais protecteur de sa race — fondateur de cette « Association Jewish Colonisation » à laquelle vous n'avez jamais donné vos millions, non plus qu'à

ce mouvement qui fut la fierté de votre race : le Sionisme.

En vérité, les Rothschild n'ont fermé leur banque à la Russie qu'en 1902, lorsqu'ils ont senti la Russie crouler. Eux n'étaient pas comme les Etablissements de Crédit ; ce qu'ils risquaient dans l'aventure était trop direct. Mais ils ont gardé leurs guichets ouverts au paiement des coupons russes.

Quand on n'a encore gagné que quelques milliards, il faut ne rien refuser, mais prendre à la Russie l'or qu'elle avait soutiré à la France, et souillé de sang juif ! Ces pauvres Rothschild ne pouvaient pourtant pas se mettre sur la paille.

Donc, pas de légende sur la « Banque Juive ». L'étude des emprunts russes suffit à la détruire.

Pas d'antisémitisme non plus. Les Rothschild ne sont pas des juifs, en mal non plus qu'en bien. Ce ne sont que des financiers. Et ces querelles de religion sous le manteau de la Banque ne sont elles-mêmes que parades foraines pour détourner l'attention du badaud, dans la poche duquel Robert Macaire plonge sa main chrétienne. Qu'on relise donc à notre appendice les pages où Bontoux, fondateur et fossoyeur de la catholique *Union Générale*, déclarait très haut qu'il avait été, lui aussi, et demeurait partisan des placements français à l'étranger — pages qu'il faisait suivre de ses projets avortés sur les

chemins de fer russes. Catholiques, protestants, juifs, tous les financiers n'ont qu'un but : toucher de gros bénéfices en exportant l'argent français, puis en se lavant les mains de sa perte. Voilà déjà cinquante-trois ans, le système arrachait les plaintes de Français clairvoyants. Et l'ouvrage « L'Age du Papier », publié en 1866, contenait à cet égard des paroles que nous reproduisons à la fin de notre essai, tant elles sont encore actuelles.

Donc, pas d'antisémitisme. Nous sommes mieux placé que quiconque pour redire le mot de Bebel : « l'antisémitisme, c'est le socialisme des imbéciles ». Les Catholiques exècrent les Juifs, et ne cessent de les fréquenter. Ceux qui furent élevés dans le Protestantisme ne ressentent aucune haine contre les Juifs, parce qu'ils ne les fréquentent pas. Ou, lorsqu'ils les ont fréquentés pendant quelques années, ils les évitent soigneusement. Les premiers sont antisémites, les second sont asémites. Et les premiers voient des Juifs dans les Rothschild, où les seconds ne voient que des Financiers, prenant leur gain partout, même dans la poche du Tzar tapeur des Français et massacreur des Juifs. Seulement, les seconds sourient de dédain lorsqu'ils lisent un discours du courageux sénateur Gaudin de Villaine, si prompt, sous le couvert de son immunité parlementaire, à écraser

les vaincus, et la préface d'un publiciste nommé Albert Monniot, qui énonce la fortune de chaque juif en France, et la fixe, *pour chacun*, à 700.000 francs. Allez un peu plus dans le quartier Saint-Paul, autour de l'ancien ghetto, regarder les misérables « youdis » et respirer leurs cuisines nauséabondes. Allez un peu moins humer les cuisines de la rue Saint-Florentin, dont vous n'attaquez jamais les maîtres. Au lieu d'exciter la basse envie contre les milliards des Rothschild, détruisez simplement la légende qui en fait des Rois protecteurs de leur race. Et détruisez-la froidement, avec les pièces officielles, les documents, non pas antisémites, mais tzaristes.

*
* *

La Finance n'a pas de Patrie.

La Banque Protestante se dit la seule Gardienne du Patriotisme. C'est faux.

Prenez les Hottinguer.

N° 13. — Juillet 1919.

*
* *

La Maison Hottinguer a lancé ou placé, de 1894 à 1909, *neuf* emprunts russes. En voici la liste, relevée avec l'indication des pages du *Manuel*.

1. 5 0/0 1906, Page 35.
2. 4 1/2 0/0 1909, p. 38.
3. 4 0/0 1867, 1°, p. 40.

4. 4 o/o 2°, p. 41.
5. 4 o/o chemin de fer, p. 43.
6. 4 o/o 1893, p. 61.
7. 4 o/o 1894, p. 63.
8. 3 o/o chemin de fer 1889, p. 87.
9. 3 o/o 1894, 2°, p. 92.

Combien de millions français la Maison Hottinguer a-t-elle ainsi aidé à engloutir dans la Néva ?

Croit-elle que ne pas répondre à nos légitimes interrogations de publiciste la protégera ? Après les enquêtes individuelles viendront les enquêtes générales — après tel ou tel citoyen, la Nation.

Mais cette Nation, ceux-là seuls qui s'appellent entre eux, comme une marque d'automobile, la H. S. P., la Haute Société Protestante, ceux-là seuls auraîent le droit de parler en son nom.

Ce sont les grandes figures austères de la Patrie. Ils l'ont montré pendant le Dreyfusisme, en hurlant avec les loups nationalistes, et de peur qu'on ne vît de trop près leur pelage helvétique. Ils l'ont montré pendant la Guerre, en hurlant avec les exploiteurs du Patriotisme, en créant à grand tapage des Foyers du Soldat dans leurs banques, des Infirmeries dans leurs châteaux, des Messes Mortuaires où l'on ne songeait pas encore au repos des âmes envolées pour la Patrie, mais à la fructueuse sympathie pour les survivants. Ce sont les seuls patriotes. — Fort bien. Repre-

nons l'Annuaire de leur patriotisme financier : le Chaix de *1918*.

P. 148. Banque Impériale *Ottomane*. Conseil à Constantinople : Trois Beys. Comité de Paris : Baron Rodolphe Hottinguer, Raoul Mallet, Albert Mirabaud, P. Naville, baron Jean de Neuflize, Félix Vernes. Vous pensiez être à Péra, sur la Corne d'Or ? Ne seriez-vous pas à Genève, sur la Corraterie ?

Certes les Turcs sont de bonnes gens. Nous les goûtons valsant devant le Bourgeois-Gentilhomme. Et surtout ne nous parlez pas des Dardanelles, ni de la Mésopotamie, ni des Arméniens massacrés, ni des Grecs torturés. Pourquoi troubler un nouvel emprunt ?

Et donc le Chaix de *1918 (quatrième année de la guerre*) ne dira point — et pour cause — entre les mains de quel séquestre se trouve l'Agence de la Banque Ottomane à Paris, 7 rue Meyerbeer.

Mais voyez mieux la H. S. P., celle de la Banque Ottomane. M. Raoul Mallet (sept Conseils d'administration) : Chemin de fer ottoman Salonique-Constantinople.

M. Georges Mallet : Société Ottomane du Chemin de fer Damas-Hamah — collègue de Youssouf Razi Bey (S. Exc.) à Constantinople.

M. Julien P. Monod (H. S. P. si l'on veut, mais dans le protestantisme les Monod ne sont noblesse que d'Eglise) : Société

Ottomane du Chemin de fer Smyrne-Cassaba — collègue de Farragi Effendi et de Pangiris-Bey (Alexandre, S. E.) tous deux à Constantinople — collègue en outre du Dr Alfred de Rapoport, à Vienne, *en 1918*. Vivent les obusiers autrichiens qui firent merveille à Maubeuge !

Barons Hottinguer et Mallet encore conjugués, dans leur amour de la Turquie, jusqu'à la Compagnie générale des Eaux pour l'Etranger, puisque cette Société dont ils sont, le premier, Président, le second, Administrateur, indique sous la rubrique « affaires en participation » : Huret (L) Directeur de la Compagnie à Constantinople. En 1918 la mention subsiste — celle du séquestre n'apparaît pas.

Et maintenant, une comparaison.

En 1918, il aurait paru un Annuaire politique donnant les noms d'adhérents à un groupement internationaliste. Supposons — par fantaisie — qu'on y eût vu : Comité de Paris : Rappoport — non pas le doktor Alfred, celui de Vienne, l'ami de la H. S. P., mais l'autre, celui qui « défaitisait » dans les caves, l'affreux ; *Conseil à Moscou* (ici le nom qu'il vous plaira, en *nine* ou en *sky*). Croyez-vous que la H. S. P., et la H. S. C., et la H. S. J., les trois Hautes Sociétés, la protestante, la catholique, la juive, n'eussent pas poussé une même clameur de patriotisme indigné, devant l'impudence d'un « sans-patrie » osant main-

tenir son adhésion à un Conseil ennemi, accolant publiquement son nom et son adresse au nom et à l'adresse d'un ennemi ? Quels nobles accents eussent trouvés un Bouchardon en son rapport, un Mornet en son réquisitoire !

Une œuvre déjà vieille, et rédigée par un placide économiste, le « Tableau des Cours des Principales Valeurs, du 17 janvier 1797 à nos jours, négociées et cotées aux Bourses des Effets Publics de Paris, Lyon, et Marseille » (2e édition, 1873), fournit le point final à toute cette analyse, que nous avons dû faire documentée. Son auteur, Alphonse Courtois fils, montre en sa préface (p. 5) la rente française remontant brusquement à la nouvelle de Waterloo. « Ne nous en étonnons pas (observe le placide économiste), on sent avec le cœur, mais on raisonne avec la tête, et c'est la tête qui dirige la Bourse. »

C'est donc la tête qui dirige le judaïsme des Rothschild, le patriotisme des Hottinguer ? Merveilleuse apologie. Et nous ne contestons à des Rothschild non plus qu'à des Hottinguer leur droit à la froide raison. Mais qu'alors ils ne prétendent à aucun monopole d'amour de la Religïon ou d'amour de la Patrie. Et qu'ils nous laissent concevoir la Patrie comme moins prodigue de son argent pour les régimes pourris, la Religion comme moins avilie par son asservissement devant la richesse.

L'Académie des Finances franco-russes n'a pas de Dieu, n'a pas de Patrie. Que Lamartine chante : « Chacun est du climat de son intelligence. » Le Financier est du climat de son dividende. Quand nous étudierons l'Internationale Financière, à notre prochain essai, et la chercherons dans ses antécédents, nous montrerons, en 1900, à la même table de la « Régie Coïntéressée des Tabacs de l'Empire ottoman » : MM. Charles Mallet (H. S. P., Paris), Théodore Berger (H. S. P.), le chevalier G. von Mauthner (Vienne), S. Exc. Serkis Effendi Hamamdjian (Constantinople), H. de Bleichröder (Berlin).

Maintenant, libre à la H.S.P., à la H. S. C., à la H.S.J., à toutes les Hautes Sociétés religieuses et financières de nous mépriser comme un énergumène — et un « sans-patrie ». Notre France n'est pas la leur. Et nous savons rester sceptique devant les étiquettes. Ne voilà-t-il pas M. Joseph Caillaux sacré Martyr de la Démocratie, qui doit le sauver pour en faire le sauveur du Prolétariat et le vainqueur de la Finance ?

Au même temps l'Annuaire Chaix le mentionne toujours (p. 166, édition de 1918) *Président Honoraire* du Conseil d'Administration du Crédit Foncier Egyptien, société anonyme au capital de 200 millions de francs, dont 100 millions libérés, ce qui doit procurer un agréable traitement même au Président Honoraire.

Groupés étroitement, se pénétrant mutuellement entre leurs Sociétés et leurs Banques, tenant à toutes les grandes affaires de la France et du Monde, appuyés sur le Parlement et sur la plus haute fonction de l'Etat, les Financiers franco-russes possèdent donc une puissance immense. On conçoit qu'elle ait dominé la Nation. Voyons enfin comment les Financiers propagent cette puissance.

Chapitre VIII

LA SERVANTE DES TRAITANTS. — LA PRESSE FINANCIÈRE. — LES GÉNÉRAUX DES FERMIERS

Figaro frise toujours — mais le comte Almaviva n'est plus Grand d'Espagne ; il est baron genevois. Gil Blas toujours corrige les discours ; seulement ce ne sont plus sermons d'archevêque, mais « rapports » de financier.

Surtout Figaro et Gil Blas ont appris à se taire. Valet trop loquace, secrétaire trop critique se muèrent en discrètes personnes. La Presse, après avoir parlé pour ne rien dire, ne dit rien pour mieux palper. Examinons comment elle procède, et quel concours elle apporte à la Finance.

Nous avons effleuré cette complexe question en deux études que publia notre revue dans son numéro 5 (février 1919) et que reproduit l'appendice de notre ouvrage. Fixons en détails plus précis une organisation si développée, et

parfois si antagoniste, qu'il y faudrait de longues pages pour l'analyser. C'est la Presse Financière seule qu'ici nous entendons au reste étudier. Mais celle-là forme la puissance maîtresse du journalisme. Banalité que de le répéter : un journal gagne exclusivement par le *carnet financier*. Les chroniqueurs les plus « étincelants », les économistes les plus « éminents », les polémistes les plus « vigoureux » sont l'ornement d'un journal, ils en forment le vêtement trompeur. La force productive du journal, du quotidien, du périodique, de la revue, c'est la plume du chroniqueur financier, que nul ne connaît, qui pour être fort doit rester inconnu, qui surtout pour produire doit ne pas écrire — mais menacer d'écrire. M. Manchez ne signe *jamais* les chroniques dominicales du *Temps*, qui alimentent le Conseiller de la Bourgeoisie plus sûrement que les abonnements à prix réduit des pasteurs protestants. La *Liberté*, avant l'habile direction de M. Berthoulat, ne gagnait pas. Pourtant elle restait à flot, contre vents et marées, sur la bouée de sauvetage qu'offrait son carnet financier, dont naguère le rendement était évalué à 100.000 francs par an.

Corporation étrange que la Presse contemporaine! On s'y agglomère au hasard, sans études, sans méditations patientes, sans formation raisonnée. Et cet amalgame d'appétits furieux et d'incompétences arrogantes donne le bloc le

plus résistant, le plus durable. Le journaliste est le type social qui depuis cent ans a le moins changé. Entre le Tiers-Etat de 1789 et la Bourgeoisie de 1919, quelle différence ! Entre Urbain Gohier et Linguet, nulle différence.

Mais derrière la Presse de combat est apparue la Presse d'Information. Sous le journalisme d'Idées, se développe le journalisme d'Affaires. Les petits-fils d'Emile de Girardin ont fait leurs dents. Comment mordent-elles ?

*
* *

Plusieurs documents nous peuvent renseigner.

L'*Argus de la Presse* a publié en mai 1917 sa « Nomenclature des Journaux, revues, périodiques français, paraissant en France et en langue française à l'Etranger ». Envisageons Paris. La province comprend plus d'un millier de publications régulières. Mais les 25 « Grands Régionaux » possèdent presque tous à Paris un bureau, qui fait de ces feuilles souvent puissantes, et parfois mieux rédigées que celles de la Capitale, une émanation, un prolongement de la presse parisienne. Quant aux autres « canards » provinciaux, ils ne volent pas de leurs propres ailes. Un périodique, même un quotidien, de sous-préfecture, se fait avec trois instruments intellectuels : une paire

de ciseaux, un pot de colle, et un journal de Paris — pour les grands bourgeois du cru : le *Temps* — pour les moyens : le *Petit Parisien* — pour les « frères de la sociale » : l'*Humanité*, la *Bataille* ou le *Journal du Peuple* — pour les nobliaux : le *Gaulois* — pour les dévotes : la *Croix*. Infériorité grave de la France moderne : la vie locale n'a plus de pensée propre — elle en est réduite, pour sembler originale, aux haines de clocher.

L'*Argus*, qui bientôt éditera une nouvelle nomenclature, précise la puissance de la presse française (page 9 de la préface). « Pendant ces trois années de guerre, il a paru à Paris environ 76 quotidiens, 1.500 périodiques, 1.500 journaux en province, 230 journaux des tranchées, 600 journaux de langue française à l'étranger ».

Les 230 feuilles nées de la guerre se sont desséchées entre les fils barbelés. Par contre, la Presse parisienne a vu naître une dizaine de quotidiens, un nombre beaucoup plus grand de périodiques. Pas un munitionnaire qui ne veuille son journal pour « avoir la Légion d'Honneur », comme ces demoiselles qui, ayant conquis une honnête aisance par des ébats répétés, veulent changer de planches, et du sommier rebondissent sur la scène — qu'elles se font offrir d'ailleurs par le même munitionnaire.

Sans doute la Guerre, celle de l'arrière plus âpre encore que celle du front, a

tué quelques quotidiens et divers périodiques. L'*Eveil*, de notre sympathique confrère Jacques Dhur, si justement apprécié pour ses missions en Suisse par la Sûreté Générale, est tombé en sommeil. Le *Bonnet Rouge*, ayant tournoyé sur les moulins militaires, en est devenu vert. Néanmoins l'arbre planté dans la Cité par Théophraste Renaudot étend sur la Ville un feuillage toujours plus innombrable et bruissant. Il pousse sous la Ville des racines toujours plus profondes et vrillantes. Cela, c'est la « Presse Financière ».

Des 76 « quotidiens » indiqués pour mai 1917 par l'*Argus*, tous ne sont pas, à proprement parler, des « journaux ». Voici d'abord les vrais instruments de la Finance, *propulseurs de la Presse*, les Bulletins des Agences :

1. *Agence des Balkans et d'Orient*, 17, rue Drouot, Directeur Henri Pozzi ; 2. *Agence Economique et Financière*, 28, Boulevard Poissonnière, Directeur Yves Guyot ; 3. *Agence Financière* (ancienne Agence Lutétia), 80, Avenue de Saint-Ouen ; 4. *Agence Fournier*, 1, Place de la Bourse, Directeur Armand Mayer ; 5. *Agence Havas* (Saluons ! La Reine. Nous décrirons sa Royauté et son Prince-Consort), 13, Place de la Bourse, Dirécteur Barbier ; 6. *Agence Républicaine d'Information*, Directeur René Dolié ; 7. *Agence Radio*, 32, rue Louis le Grand, Directeur en 1917, Henri Turot

Ce subtil psychologue, l'auteur aimé des midinettes qui dévorèrent sa belle étude, « *Elles vont à l'Amour* », est depuis lors allé à la solitude. Retraite confortable. La nouvelle direction dut lui matelasser sa chute de quelques bons billets ; 8. *Paris-Télégramme*, 156, rue Montmartre, Directeur A. de Gobart ; 9. *London-Paris Agency*, 8, rue Ménars, Directeur L. Macry ; 10. *Les Actualités*, 28, Boulevard Poissonnière, Directeur Bluysen ; 11. *Correspondance politique et agricole*, 17, rue de la Rochefoucauld ; 12. l'*Information Universelle*, 101, rue Saint-Lazare, Directeur Victor Margueritte. Romancier puissant, dont il eût été meilleur que ce grand nom de soldat, grandi par le fils dans les lettres, ne fût pas, au début de la guerre, traîné par lui dans ce misérable militarisme : la Censure. 13. Enfin la *Presse Associée*, 11, Place de la Bourse, Directeur Jean-Bernard. Un des écrivains qui ont gardé la fierté et la hauteur du journalisme. Type donc rare. Sa *Vie à Paris* a l'aisance des anciennes chroniques, qui, avant de finir par Claretie, avaient commencé par About. Allègres mais substantielles. La collection annuelle, déjà longue, en est depuis longtemps précieuse.

Tous ces bulletins ne sont pas des « journaux », quoiqu'ils soient journaliers. En réalité, ce sont des feuilles autocopiées qu'on ne distribue pas dans le public. Nul kiosque ne les met en vente.

Ces bulletins sont de la « copie », mâchée pour la digestion paresseuse du journal. Un coup de ciseaux, une goutte de colle, et l'article est fait. Et le bon lecteur, de Paris ou de Carpentras, admirera la science, l'art, l'esprit de son organe favori.

Tous ces bulletins ont une rubrique financière. Certains sont même financiers exclusivement : 14. *La Cote de la Bourse et de la Banque* et *Le Messager de la Bourse* réunis (cote Vidal), 1, Place de la Bourse, Rédacteur en chef Emmanuel Vidal ; 15. *Cours de la Banque et de la Bourse* (cote Desfossés), 42, rue Notre-Dame des Victoires. La Bible du Boursier ; ou plutôt l'Ancien et le Nouveau Testament. La cote Vidal date de 1873. La cote Desfossés a été fondée en 1825. La belle époque ! celle où les Rothschild cumulaient l'argent de France et le Consulat d'Autriche-Hongrie.

Or, ces feuilles rapides *font* l'information. Ce sont donc elles qui inspirent les soixante quotidiens proprement politiques ou mondains, proprement « journaux ». Est-ce là toute la Presse Financière ? Ah ! que non pas.

Sur les 1.500 périodiques qui, en 1917, vont alphabétiquement de l' « *Acclimation*, 36, rue du Bac. Bi hebd. (1874) » jusqu'à « *La Wallonie*, 14, rue Saint-Georges » (née pendant la guerre, de la guerre, et qui n'a pas dû lui survivre, mais rentrer dans son pays flamand enfin

libéré) environ 150 ont été pointés par nous comme financiers — spécifiquement ou partiellement. Ils sont la plupart hebdomadaires. Mais le type en est varié. Les uns sont des vaisseaux de haut bord, tels que « *La Revue Economique et Financière* » dirigée par le fin M. Kergall (30, rue de Provence). Les autres ne sont que des brulôts fugaces, aux noms tapageurs, peints sur une proue qui se voudrait menaçante. Ainsi « L'*Ane Rouge*, 10, rue Gaillon, hebd. et à toutes occasions (1913) ». Les occasions ne manquaient pas à son fondateur, ce Liard-Courtois qui arborait comme la seule décoration qu'il eût reçue de la Bourgeoisie le titre d' « ancien forçat ». Aujourd'hui Liard-Courtois est disparu, et *l'Ane Rouge* ne braît plus.

*
* *

Comment fait-on un périodique financier ? La recette est bien simple. On cherche d'abord qui atteindre. Le Public ? Non, la Finance.

Le dévolu jeté sur le groupe, parfois l'homme (et cela n'est pas spécial aux canards financiers. Il y a des émouchets de cet ordre en d'autres coins de la volière. Ainsi Urbain Gohier fit un journal *uniquement* contre Jaurès. Le journal mourut d'ailleurs avant Jaurès ; il fut tué par sa propre rage, avant que la polé-

mique de Gohier eût contribué à faire tuer Jaurès) groupe ou homme marqué pour le sacrifice, le sacrificateur cherche son couteau. Il lui faut un « papier public ». Il faut faut donc un imprimeur. Premier supplice de celui qui veut supplicier. Ah ! le calvaire du journalisme !

Naguère le papier était à bon marché, et la main-d'œuvre à prix modérés. L'heure du typographe coûtait à Paris 0 fr. 60, en province (s'il s'agissait de travail féminin) 0 fr. 25. Aujourd'hui l'heure atteint à Paris 3 francs. Le papier coûtait 30 francs les 100 kilogs. Aujourd'hui 150 francs. Bénissons le Consortium de la Presse !

Un périodique coûte environ, papier et impression, cinq cents francs par numéro, pour huit pages.

A combien d'exemplaires ? Là est le mystère. Des précédents sont illustres. Ainsi la feuille défunte de M. Clemenceau, cette *Justice* à laquelle on rendait un culte si fervent que son originalité consistait à n'être lue par personne. Seul le mélancolique M. Pichon avait le courage de s'y relire. Mais si la *Justice* n'avait pas de lecteurs, elle avait des subventions.

Ce n'était que justice. Il fallait bien vivre. Et Cornélius Hertz n'était pas encore apparu.

Une de nos relations, qui élève comme nous un journal en sa basse-cour, nous demandait récemment quels étaient nos frais et nos chiffres de tirage. Nous les

lui dîmes, pour savoir les siens. « Moi, répondit-il, je paie 127 francs le premier cent, 50 francs les autres cents jusqu'à mille ». Notre curiosité était satisfaite. Nous arrêtâmes la rencontre au premier cent. De même, quand on nous déclare qu'un célèbre savant est sorti « dans les dix premiers » de Polytechnique, nous découvrons sans effort le numéro exact de la sortie.

*
* *

Le contrat fait avec l'imprimeur, il faut songer à la rédaction. Est-ce bien nécessaire ? Sur les 150 périodiques, financiers en tout ou en partie, beaucoup se ramènent à un rédacteur. L'homme isolé est-il l'homme fort ? Parfois : *Lanterne* de Rochefort, ou *Bloc* de Clemenceau. Mais l'isolement n'est souvent qu'une impuissance. Que de feuilles obscures sur ces 150 !

Surtout que de feuilles factices ! La plupart n'ont qu'un article, dit sans doute « de tête » parce qu'il ne contient aucune pensée. Le périodique se bourre d'informations prises dans les bulletins dont nous avons montré la floraison, ou puisées dans les autres périodiques, avec cette charmante confraternité qui manie si aisément la paire de ciseaux et le pot de colle. La reproduction est un hommage que l'incapacité rend au talent.

*
* *

Voilà le premier numéro fait. Il faut le lancer. Et c'est alors la lutte sourde pour déchirer le voile de l'indifférence, dans une ville immense. Rastignac conquérait Paris du haut du Père-Lachaise. Romantisme balzacien ! Aujourd'hui le Père-Lachaise n'est plus un sommet d'apothéose, mais simplement un cimetière, où l'on aperçoit à l'entour le seul triomphe qui vraiment vous attende.

*
* *

Comment soutenir le journal ?

Deux voies.

Si l'on est fier, la lutte.

Si l'on est sage, l'assouplissement.

Plus exactement, l'une, puis l'autre.

Mais au bout des voies, une seule porte : la Finance.

Un journal, quotidien ou périodique, ne vit pas de l'abonné. La plupart des hebdomadaires de Paris ne pourraient pas avouer cent abonnés. Nous disons *abonnés*, ceux qui paient. Quand on en a déniché un, le diable est de le garder au nid, et de lui faire pondre régulièrement son abonnement. Les annonces commerciales ne rendent rien. Au prix actuel du papier, de la composition, de la rédaction, de l'expédition, une réclame

de coricide ou de chaussure ne nourrit plus son journaliste.

Il y a bien l'amateur qui paie pour insérer son article. Mais dès le second il vous demande double prix. Et nous ne parlons ici, en retraçant ce calvaire, que du journaliste fondateur d'un journal. Mais le journaliste rédacteur d'un journal ? Après le patron de la « boîte », le « collaborateur » ? Ah ! combien de Rubemprés subirent l'expérience !

Nous fîmes nos écoles de plume à l'*Estafette*. Elle était, nous semble-t-il (c'est si loin) dirigée par un sous-Girardin toujours à la côte. Pour nous, il nous suffisait, en ces douces juvénilités de la vie assurée par la tendresse familiale, de savourer notre prose, qui nous enchantait à la relire imprimée. Mais la rédaction, dans son ensemble, avait ce besoin de vivre dont l'aiguillon se fait furieusement sentir aux fins de mois, et même aux débuts, et même aux milieux. La rédaction mit la plume en l'air, et envahit le cabinet du Secrétaire de Rédaction (le Directeur, connaissant la chose périodiquement, s'était éclipsé). Le Secrétaire — le seul qui reçût son traitement, sinon le journal serait mort — fut d'un flegme affreux. « J'ai, dit-il, pour un mois de copie sur le marbre ». Et la rédaction rengaîna sa grève comme un simple syndicat du Métro.

Conseil aux journalistes en herbe. — Dans les grands journaux, on arrive len-

tement à 300 francs par mois. Mais on les touche. Dans les petits, on arrive immédiatement à 1.000 francs par mois. Mais on ne les touche pas.

Il y a bien le système des « primes ». Seulement, là aussi, risque de mécompte. Jérôme Paturot, par une déplorable confusion de ses abonnés, s'entendait reprocher que les chaussures offertes chez lui au rabais fussent mal imprimées, et les chapeaux sottement écrits. *La Petite République* avait reçu de socialistes facétieux et amers le surnom de la « Maison des cent mille Paletots ». Son programme social les vêtissait-il trop court ?

*
* *

Au fond, tout cela conduit au même but. Au bout du calvaire, la culbute — et le journal disparaît — ou la Finance.

Par quoi ? Pour quoi ? Par qui ?

*
* *

Rouvrez inlassablement Lysis, qui *parfois* parle de la Presse Financière.

P. 26... « Celle-ci se trouve presque tout entière inféodée aux monopoles financiers, ou se tait par pusillanimité. Les grandes émissions donnent lieu à une abondante distribution de subventions, de mensualités, d'insertions payées,

à laquelle la presque unanimité des journaux participent. D'une manière générale, et à peu près absolue, la presse financière est une presse de publicité, ce n'est pas une presse d'opinion. Son vice fondamental est qu'elle reçoit sa rémunération de la finance, non du public ».

P. 169... « Quand éclata la guerre russo-japonaise, les grandes banques doublèrent les mensualités de leurs journaux, elles distribuèrent des sommes énormes à une importante partie de la presse politique et financière du pays... On payait les journaux pour insérer des communiqués tendancieux sur la guerre en Mandchourie, on payait les journaux pour publier de fausses nouvelles sur la situation intérieure en Russie, on payait les journaux pour tromper l'opinion française, pour lui déguiser la vraie situation ».

P. 246... « Autre fait : le Crédit Lyonnais distribue périodiquement à certains journaux des chèques ne se rattachant à aucune insertion particulière dans leurs colonnes. Pourquoi cette générosité, cette charité ? Si de tels abus ne constituent pas une corruption, il faut changer la langue française ».

Toujours le Lyonnais ? Ah, nous pouvons en citer d'autres, avec Lysis : la Banque de France (p. 169) doublant les « rations » de la presse lorsqu'elle demanda le renouvellement de son privilège, la Générale (p. 244) distribuant à la

presse le « budget » préparé pour une émission de la Westinghouse qui n'avait pas réussi, *et avait été annulée avant tout appel au public*. Mais il fallait que les Anes, rouges ou tricolores, eussent la provende trop vite promise. Sinon, quels braiements !

Voici comment *Marinitsch* (*La Bourse théorique et pratique*, Paris, 1892) appréciait naguère la situation (en note dans Kauffmann, p. 117) : « En 1891 il n'y avait à Paris pas moins de 186 feuilles, périodiques financiers, dont il cite les noms : 181 de ces feuilles paraissaient hebdomadairement, 25 de ces journaux étaient les organes officiels des grandes banques, 25 étaient dirigés par des journalistes plus ou moins connus, et les autres 136 appartenaient à toutes sortes d'agences financières. Parmi les 25 journaux indépendants, il n'y en avait que 10 qui méritaient d'être lus et que 2 à 3 d'une compétence reconnue et d'une honnêteté absolue. Le directeur d'un de ces 2 à 3 journaux aurait refusé en son temps les 200.000 francs qui lui ont été offerts par la Société de Panama pour acheter son silence. (La Société de Panama avait dépensé au total 22 millions pour la publicité) ».

Comment s'opère la « rémunération » de la presse financière ? Ici, nous apportons des documents originaux, un récit qui a été établi pour nous par un des techniciens, et des praticiens, de la

publicité. Il est néanmoins impartial, n'appartenant pas à la publicité financière, mais à la publicité commerciale, qui ne rentre pas dans notre sujet actuel. Seulement, l'une l'a mis en rapports avec l'autre, qu'il a pu connaître sans s'y joindre étroitement.

*
* *

Chaque Etablissement important, chaque Banque puissante a son service de publicité. Mais les relations avec la Presse y sont restreintes aux journaux eux-mêmes importants, ou *capables de le devenir*. Le menu fretin va nager dans des viviers moins solennels. On le renvoie aux Agents de Publicité, à ceux que l'Etablissement prend comme *fermiers*. C'est la traite des nègres de lettres.

Ce qu'on demande à ceux-ci, avons-nous dit, c'est surtout de ne pas noircir leur papier. Et la « subvention » entre alors en jeu. Le *bulletinier* du journal, quotidien ou périodique, financier ou politique, s'engage le plus souvent à ne pas laisser dans le journal attaquer l'Etablissement, ni traiter la question sur laquelle celui-ci désire, constamment ou momentanément, le silence. L'argot du métier montre combien la chose est courante, puisqu'il lui a donné un nom : « la carte de visite ». Seulement, elle est enveloppée d'un chèque, et, pour les

plumes redoutables, d'un de ces effets de commerce qui ne laissent pas de traces, étant signés seulement, à droite : « Le secrétaire général, M. Picard ». L'élégante signature, et que nous voudrions accumuler chaque jour en nos cartons d'estampes, sous la rubrique : « Banque de France » !

La publicité directe des Grands Etablissements, des Grandes Banques, des Grandes Sociétés est impossible à préciser. Il n'en est pas de même pour l'indirecte, celle des *fermiers*. Ceux-ci, malgré leur goût pour la vie cachée, et l'humilité naturelle au sage, ont une existence plus visible.

Voici les noms, ou les titres, des principaux distributeurs de publicité actuellement en action à Paris. Vous ne les trouverez réunis dans aucun Annuaire.

1. Agence Nouvelle, 11, Boulevard des Italiens.

2. Agence Rousselle, 32, rue de la Victoire.

3. Agence Républicaine de publicité, 30 *bis*, rue Bergère.

4. M. Cornic.

5. M. Batiau, 1, rue Rossini.

6. M. Privat, 7, rue Marivaux.

7. M. Bernard, 30, faubourg Montmartre.

8. M. Cesvet, 9, rue Louis-le-Grand.

9. M. F. Didier, 7, rue des Italiens.

10. M. Dubois, 11, rue Boudreau.

11. M. Mignon, 14, rue Drouot.

12. M. Prémillieux (Louis), 33, rue Vivienne.

13. M. Nahmias (Albert), 20, Boulevard Montmartre.

14. M. Emile Laffon, au Comptoir d'Escompte.

15. M. Decourtray, au Comptoir d'Escompte.

De cette liste, seuls quelques noms méritent d'émerger. M. Laffon a la publicité du Comptoir d'Escompte. Il dirige en outre l'Agence républicaine de publicité, 30 *bis*, rue Bergère. Sa solidité est grande, son abord compréhensif.

La maison Batiau a la publicité du Crédit Lyonnais. Mais cette agence très ancienne (puisque le polémiste Virmaitre l'attaquait déjà vers 1880) semble présentement un peu apaisée (par l'âge ?) Quand on prend rendez-vous avec son anonyme porte-parole téléphonique, il se trouve que du nº 1, rue Rossini — celui avoué à l'Annuaire (Gut. 12. 24) — on est renvoyé 7, rue Marivaux. Et, par un financier marivaudage, la porte de cette autre demeure reste close.

La maison Batiau aurait-elle appris le goût du silence auprès de son « confrère » le publiciste Mignon ? Celui-ci fut houspillé par le député Barthe dans la bruyante interpellation sur le Comité des Forges. En réalité, M. Mignon n'est qu'une espèce de prête-nom. Il masque un peu plus important, M. Kuenzi.

La seule maison de publicité financière

qui soit puissante est celle de M. Bourgarel. C'est mieux que le général, c'est le Maréchal des Fermiers.

Esprit cultivé, qui commença par de fortes études où le droit voisinait avec l'orientalisme, « publiciste » au sens exact, et rédacteur en chef durant de longues années aux côtés de M. Edmond Théry dans *L'Economiste Européen*, amateur d'art auquel on plaît plus si l'on apprécie ses dessins attribués à Nattier que si l'on discute avec lui les esquisses budgétaires attribuées à M. Klotz, M. Bourgarel a repris une maison qui avait déjà des traditions littéraires. M. Lenoir, mort pendant la guerre, s'il n'aimait pas qu'on critiquât les emprunts, aimait bien qu'on admirât ses vers. Car M. Lenoir était poète et patriotiquement — sorte de Déroulède pour « carte de visite ». M. Bourgarel est prosateur en affaires, mais non pas prosaïque.

Il distribue toute la publicité de l'Etat. Il a donc manié les formidables lancements des Emprunts de Guerre. Il nous affirmait — et l'on estime vite la froide assurance de sa parole — que les *on-dit* qui ont couru sur les rémunérations de la Presse à ce sujet sont ridicules. Le dernier emprunt, qui produisit *vingt-sept milliards*, entraîna seulement, pour la publicité des journaux, *quinze cent mille francs*.

Froide assurance, doublée de finesse. Il nous contait une historiette assez

savoureuse. On voulut un jour le persuader qu'un périodique financier demandant de la publicité était réel. Devant un scepticisme poli, le directeur l'avait pris de très haut. « Je tire à mille, et le prouverai. » Le lendemain il apporte triomphalement sa preuve : mille bandes timbrées au tarif des journaux. Le truc était un peu candide. Les 1.000 bandes étaient bien *timbrées*, mais aucun exemplaire du journal ne se trouvait enveloppé par aucune. Il en avait seulement coûté 10 francs versés à la poste pour obtenir ce timbrage, que font toutes les maisons qui envoient des journaux, les maisons de *routage*. Le périodique ne tirait effectivement qu'à 25 exemplaires.

*
* *

Le maniement de la publicité financière n'a été décrit nulle part. Certes M. le vicomte d'Avenel en a parlé dans son ouvrage sur le *Mécanisme de la vie moderne* (4e série, p. 144-148). Et nous sommes surpris que cette œuvre n'ait pas fait entrer son auteur à l'Académie, tant elle est agréablement vide, et prudemment superficielle. M. d'Avenel, sous la férule du Vénérable Brunetière, Père de l'Eglise non pas militante ni souffrante mais palpante, ne pouvait, dans la *Revue des Deux Mondes* où parurent ces études, gêner le *bulletinier*, son confrère caché mais essentiel. Il ne dévoila donc rien — à peine précisa-t-il (p. 147) qu'un million

était annuellement donné par Christophle à la Presse durant la gestion alors mouvementée du Crédit Foncier. Mais Chistophle était tombé. Le Père de l'Eglise, en permettant d'attaquer un vaincu, ne craignait pas de déplaire aux Deux Mondes redoutables de la Finance et de la Presse.

*
* *

D'ailleurs, et cela prouve le soin avec lequel M. le Vicomte composa son œuvre, le chiffre qu'il cite est très inférieur à la réalité *officiellement* établie. Il suffisait à M. d'Avenel de prendre le rapport de M. l'Inspecteur général des Finances Machart, qui préside aujourd'hui l'Office National des valeurs mobilières et protège ainsi les placements franco-russes, et de lire ce rapport publié intégralement en 1890, avant la publication du *Mécanisme de la vie moderne*. Aux annexes du livre d'Emile Robert Coutelle, *Le Crédit Foncier de France jugé par lui-même* (Savine, éditeur), il aurait vu qu'en ce rapport, adressé au Ministre des Finances d'alors, M. Rouvier, et parmi les agissements du Gouverneur Christophle (que M. Rouvier sut traiter au reste avec le tact d'un politicien, ami de la Finance avant que d'en être un des rois), M. Machart, dévoilant courageusement les distributions de « publicité financière », les fixait à 2 millions dans

les dernières années. Notre appendice reproduira ces passages du rapport, daté du 20 juin 1890. Cela pourra faire plaisir au Crédit Foncier de les relire.

Aujourd'hui, M. Machart écrit moins. Peut-être inspecte-t-il les finances franco-russes. Mais il ne « rapporte » plus. Sans doute trouve-t-il que cela « rapporte » davantage. L'inspection du Crédit Foncier fut d'argent. Le silence franco-russe est d'or.

*
* *

Nous qui, n'ayant jamais servi la messe d'aucun Brunetière, avons renoncé à mourir en odeur de sainteté, décrivons le mécanisme de la publicité moderne avec moins d'agrément, mais aussi moins de vide que son ancien acolyte. Le plus simple est de céder la parole à notre correspondant.

*
* *

Le premier essai de monopolisation des Annonces remonte à 1845, année où fut fondée la Société Charles Duvergier et Cie au capital de 2 millions, gérants exclusifs de la publicité du *Constitutionnel,* du *Journal des Débats,* du *Siècle* et de la *Presse,* les quatre grands journaux de l'époque, moyennant une somme de 300.000 francs par an et par journal, plus une participation de 50 o/o sur les bénéfices quand ceux-ci dépas-

seraient un certain chiffre. La Révolution de 1848 mit en déconfiture la Société Duvergier.

La Société Bigot, Pams et Cie lui succéda en 1850 et s'assura la régie des six grands quotidiens : *La Presse, Le Constitutionnel, Le Journal des Débats, La Régie, Le Pays* et *Le Siècle.*

En 1865 une société en nom collectif fut constituée sous le nom de Société Générale des Annonces : Fauchey, Laffite, Bullier et Cie, annexe de la Société Havas — et au lieu de concurrencer la Société Bigot, Pams et Cie, elle conclut avec elle un accord en 1868.

En 1878 la Société Générale des Annonces élargit son champ d'action en créant la Société Paul Dollingen, Seguy et Cie pour exploiter *Le Figaro, l'Officiel, Le Constitutionnel, Le Bien Public, Le Soir, L'Evènement ;* son importance était telle qu'elle possédait presque entièrement le monopole de la publicité dans les journaux de Paris et de province.

A cette époque l'Agence Havas, comprenant les services d'Informations et de Publicité en province et à l'étranger, fut constituée en Société Anonyme au capital de 8.500.000 francs. Le principal souscripteur fut le baron d'Erlanger, ancien fournisseur de l'Armée allemande ; mais Havas fils, qui ne voulait supporter aucune ingérence étrangère dans l'agence, se retira.

Le Conseil d'Administration fut ainsi composé :

Laffite Charles, Favier J.-B., Houssaye Henri.

Ces deux derniers, jeunes employés de l'Agence, ne possédaient chacun que 25 actions de 500 francs, mais étaient les porte-parole du baron d'Erlanger.

L'Agence Havas Information a, on le sait, partie liée avec les agences Wolf de Berlin et Vetznic, alias Radek, de Pétrograd.

En matière de publicité l'Agence Havas a conclu en 1913 un contrat avec la Société Européenne de Publicité, réservant à celle-ci le monopole de l'exécution des affaires en provenance de l'étranger, s'engageant à lui passer tous les ordres de publicité des clients français pour l'Allemagne, l'Autriche, les Pays Scandinaves, la Suisse et l'Italie.

Par réciprocité, la Société Européenne s'engageait à passer à l'Agence Havas tous ses ordres pour les journaux de Russie, de Belgique, d'Espagne, de Portugal et d'Amérique du Sud.

Actuellement la direction de l'Agence Havas est assumée depuis avril 1900 par M. Henri Houssaye, l'élève du baron d'Erlanger.

M. Charles Edmond Constant Houssaye, longtemps employé dans les services de publicité de l'Agence, en est Administrateur depuis 1912.

M. Laffite Jean, qui est Administrateur de l'agence Havas, est aussi Administrateur de la Société Immobilière du *Matin* et Président du Conseil d'Administration de la Société Gale des Annonces, dont il possède 3.741 actions.

En 1903, grâce à l'appui de M. Laffite Charles, entra comme co-gérant dans la Société Gale des Anonnces M. Léon Rénier, courtier de publicité arrivant de Nantes. Il prit un ascendant extraordinaire sur tout l'entourage de l'Havas et de la Société Gale des Annonces.

En janvier 1914, sous son initiative, la Société Gale des Annonces fut transformée en Société Anonyme au capital de 20 millions de francs divisé en 40.000 actions de 500 francs.

Le groupe Laffite en possède 7.441
Le groupe Lebey — 1.853
L'Agence Havas — 4.550
Le groupe Rénier — 9.335
Le comte Cagninacci — 7.200

Le groupe ancien, comprenant notamment MM. Lagrange et Cerf, retirés des affaires, détient 6.755 actions.

C'est dans cette société que Henri Georg de Genève a mis une somme de 3 millions.

Pour dominer les grands journaux de Paris et réaliser son trust de la Publicité, certain de par ses accords avec la Société Européenne, qui s'était interdit *toute tentative directe d'affermage*, Léon Rénier imagina de créer des sociétés

filiales, indépendantes les unes des autres mais toutes dans sa main.

C'est ainsi que fut fondé au début de 1914 le Syndicat Central de Publicité, au capital de 1.000.000 de francs, avec pour objet l'exploitation de la publicité des quatre grands quotidiens : *Le Journal, Le Matin, Le Petit Journal, Le Petit Parisien,* auxquels s'est venu adjoindre *L'Echo de Paris.*

Capital 1.000.000, divisé en 2000 actions de 500 francs.

Le fondateur est Rénier Léon, les souscripteurs :

Sté Gale des Annonces	986	actions
Laffite Charles	2	—
Rénier Léon	2	—
Le Grand Georges	2	—
Guénier Pierre	2	—
Depierre de Courcelles	2	—
Poire Daniel	2	—
Antoine Paul	2	—
	1.000	

Les 1.000 autres actions ont été attribuées à la Société Gale des Annonces, qui apporte à la Société pour leur durée le bénéfice des *conventions verbales* intervenues entre elle et les journaux précités.

Le Syndicat prélève une commission sur la totalité de la publicité parue dans ces journaux sans s'occuper de la recherche des annonces qui est assurée par les agences dont nous allons parler.

1° La Compagnie Générale de Publicité Parisienne, Société Anonyme fondée en 1912 par M. Sapène Jean, Directeur Commercial du *Matin*. Son objet est l'exploitation de toute la publicité commerciale et financière du *Matin* avec la réserve qu'il pourra être étendu à l'exploitation de la publicité du *Journal*, du *Petit Parisien* et du *Petit Journal*.

Capital social : 1 million, en 1000 actions, dont 500 d'apport attribuées à M. Sapène Jean.

Les autres souscripteurs sont :

Sté Gale des Annonces	300
Rénier Léon	50
Sapène Jean	100
Denoyel Camille	10
Depierre de Courcelles	10
Le Grand Georges	10
Planson Victor	10
Poire Daniel	10
	500

Les directeurs et administrateurs sont : Barbarin Paul, Madeline, et Laffite Charles.

2° L'Office d'Annonces, fondé en 1896 au capital de 150.000 francs pour exploiter le *Radical* et le *Petit Parisien*.

Administrateur-délégué : Touchard Léon, du *Petit Parisien*. Président du Conseil, Léon Rénier.

M. Touchard est en outre titulaire de 100 actions de la Société Générale des Annonces.

3° L'Agence Parisienne de Publicité, fondée en 1903 au capital de 250.000 fr. pour exploiter le monopole de la publicité de la *Libre Parole*, du *Petit Journal*, de l'*Intransigeant*, de *La Petite République*, du *Soleil*, de *L'Action*, du *Siècle*.

4° Le Journal-Publicité, Société Anonyme fondée en 1915 au capital de 1 million pour exploiter la publicité du *Journal* et de ses suppléments éventuels.

La Société Générale des Annonces a reçu 1000 actions d'apport de 500 francs, soit la moitié du capital social.

Le Conseil d'Administration est ainsi composé :

Léon Rénier, président.

Maurice Rénier (son fils).

De Tomaz, Bayon, Antoine, administrateurs.

5° L'Echo de Paris-Publicité, Société Anonyme au capital de 1 million constituée en 1915, la Société Générale des Annonces possédant 1000 actions d'apport et 955 actions de numéraire.

Le Conseil d'Administration est ainsi composé :

Rénier Léon, président.

Ducros Jules, son employé.

René d'Hubert, de l'*Echo de Paris*.

6° La Société de Publicité Religieuse, fondée en 1863 par Denoyel, rachetée en 1914 par l'Agence Havas pour l'exploitation de la publicité de l'*Action Française, La Patrie, La Presse, La Dépêche*

de Lille, La Croix, les *Croix de Province, les Semaines Religieuses, Le Pélerin*, etc.

7° La Société Nouvelle de Publicité (ex-Huguet de Palissaux & Cie), assurant la régie de la publicité dans les revues : *Les Annales, Publications Hachette, Pierre Laffitte.*

8° Excelsior-Publicité, pour l'exploitation du journal *Excelsior*, récemment acquis par M. Paul Dupuy.

9° Le Petit-Journal Publicité, fondé entre Léon Rénier, la Société Générale des Annonces et Francœur, chef des Services de Publicité du *Petit Journal.*

10°. L'Office des Publications d'Etat Civil, qui a le monopole du *Bulletin d'Etat Civil* dans presque tous les journaux de Paris.

11° L'Agence Nouvelle, Société Anonyme au capital de 50.000 francs. A pour objet la publicité financière. Fondée en 1904, elle a été rachetée en 1908 par Havas et la Société Générale des Annonces. Elle a des intérêts dans la Société d'Etudes et d'Informations financières dont elle a souscrit 172 actions de 500 francs.

Ses administrateurs sont :

Léon Rénier.

Poire Daniel.

Laffite Jean.

Barjon.

Philouze.

M. Philouze est depuis quelque temps

intéressé à la nouvelle revue économique et financière l'*Europe Nouvelle.*

Il avait fondé avec Léon Rénier & Waddington Francis la Société Nouvelle de Publicité financière. Rénier apportait l'exclusiveté du bulletin économique et financier d'environ 80 journaux de province, puis affermait les bulletins financiers des journaux suivants :

Le Petit Parisien	pour	600.000	par an.
Le Petit Journal	«	600.000	«
L'Echo de Paris	«	300.000	«
Le Gaulois	«	250.000	«
L'Eclair	«	150.000	«
La Petite République	«	100.000	«
La Libre Parole	«	100.000	«
La France	«	100.000	«
La Patrie	«	100.000	«
La Presse	«	100.000	«
L'Action Française	«	100.000	«
L'Autorité	«	100.000	«

Tout ceci explique le silence des journaux parisiens en présence de la campagne que l'*Homme Libre* mena contre le Trust. Mais cette campagne jeta parmi eux le désarroi. Ils commencent à désavouer leur berger. Tout ceci n'a pourtant pas été dit. Il suffirait que cela soit fait pour rendre leurs combinaisons impossibles à continuer parce que rendues publiques.

C'est une œuvre d'assainissement utile, sinon la presse restera dans une sujétion de plus en plus marquée, la toute

puissance d'Havas et du trust Rénier s'affirmant faute de concurrents et devant la veulerie générale.

Cette emprise sur les bulletins financiers et économiques est surtout un danger. Quoi, toute la Presse devra prôner les valeurs qu'un homme ou un groupe consentirait à avaliser ! Il faudra passer par leurs fourches caudines pour faire connaître une affaire au public, pour solliciter des souscriptions !

Mais chose plus grave encore, il sera loisible à un tel homme ou à son groupe de prôner telle affaire douteuse ou étrangère, en se couvrant de l'autorité du journal ! Le public, s'il sait que l'annonce placard de la dernière page est payée et que ce qu'elle prône n'engage pas la responsabilité du journal, ignore que la rubrique « Causerie Financière » est dans le même cas ; il croit que, de bonne foi, son journal, en lequel il a confiance, lui conseille ces placements, et on a pu voir de la sorte, en 1914, le *Journal*, tout entier entre les mains de Rénier et de son groupe, vanter dans sa page financière du samedi, je crois — une page entière à leur disposition chaque semaine ! — des valeurs hongroises, préconiser un rapprochement austro-hongrois, et les banques que vous connaissez, et qui étaient derrière Rénier, le soutenir de leur argent pour favoriser l'introduction des valeurs allemandes à la Bourse Française.

EXTRAIT DU DOSSIER HAVAS

(Nous donnons cette notice, quoiqu'elle contienne diverses redites, mais parce qu'elle apporte d'autres détails).

La Société Générale des Annonces a augmenté son capital en 1912, l'Agence Havas souscrivant 175 parts nouvelles de 5.000 francs échangées contre 4.550 actions de 500 fr. lors de la transformation en Société Anonyme de la Société Générale des Annonces le 14 janvier 1914.

Cette société est au capital de 20 millions de francs divisé en 40.000 actions de 500 francs.

La liquidation a été opérée par MM. Rénier et Laffite Charles qui, ayant fictivement racheté toutes les parts de l'ancienne Société, ont procédé à la répartition des actions de la nouvelle société anonyme.

Le 11 décembre 1912 a été fondé par M. Sapène Jean la Compagnie Générale de Publicité parisienne, Société Anonyme ayant pour objet l'exploitation de toute la publicité commerciale et financière du *Matin* avec la réserve qu'il pourra être être étendu à l'exploitation de la publicité de trois journaux qui seraient : Le *Journal, Le Petit Parisien, Le Petit Journal.* Cette clause est devenue sans objet depuis la fondation du Syndicat Central de Publicité.

Le Capital Social de la Compagnie

Générale de Publicité Parisienne a été fixé à 1.000.000 de francs divisé en 1.000 actions de 1.000 francs. Ici les 500 actions d'apport représentant la moitié du capital social ont été attribuées à M. Sapène en rémunération de ses apports.

Les autres souscripteurs sont :

Sté Gale des Annonces	300	actions
Léon Rénier	50	—
Sapène Jean	100	—
Denoyel Camille	10	—
Depierre de Courcelles	10	—
Legrand Georges	10	—
Planson Victor	10	—
Poire Daniel	10	—
	500	—

Les Services de la Compagnie Générale de Publicité Parisienne sont installés concurremment avec ceux de la Société Immobilière du *Matin* dans son immeuble du n° 10 Boulevard Poissonnière.

Le Conseil d'Administration est ainsi composé :

Sapène Jean, Administrateur délégué.
Poire Daniel.
Planson Victor.
Denoyel Camille.

Le Directeur appointé est M. Barbarin Paul, avocat, administrateur de la Société Immobilière du *Matin* dont le Président est M. Madeline et le troisième

administrateur M. Charles Laffite de l'Agence Havas.

M. Poire, né à Paris le 18 novembre 1887, est le fils de l'Ingénieur en chef de la raffinerie Say. Il s'est marié le 4 février 1911 à Mlle Rénier, fille de M. Léon Renier, Dr. de la Société Générale des Annonces.

M. Planson Victor est marié à Mlle Renier.

*
* *

A la suite de notre correspondant, nous pourrions donner nous-même bien d'autres détails — sur bien d'autres personnes. Nous pourrions montrer, avec l'ancien ouvrage de Chirac (*L'Agiotage sous la Troisième République,* tome I, p. 123) la jeunesse statisticienne de M. Neymarck, s'intéressant aux finances du Honduras avec tant d'ardeur qu'une décision judiciaire dut (très civilement) s'y intéresser à son tour. C'était vers 1881. Aujourd'hui, M. Neymarck est Commandeur de la Légion d'Honneur. Nous pourrions, avec l'ancien ouvrage de M. Delaysi (*La Démocratie et les Financiers,* p. 148) — M. Delaysi maintenant démobilisé de la *Guerre Sociale,* mais qui aurait repris du service dans l'Agence Radio — montrer M. Edmond Théry, non seulement économiste de l'Europe, mais fermier de l'*Humanité,* à laquelle il aurait naguère assuré l'agréable annuité de 30.000 fr.

pour écraser la vile Bourgeoisie. C'était vers 1908. Aujourd'hui M. Edmond Théry est Grand-Officier de la Légion d'Honneur. Nous pourrions indiquer le chiffre de l'affermage du *Matin :* 6 millions par an, où le bulletin financier ne rentre, théoriquement, que pour 600.000 francs. Nous pourrions préciser la pâtée que l'Havas, et l'omnipotent M. Rénier, offre en moyenne aux « canards » de petite ville : 250 francs par an. Nous entrerions dans les commérages, les ragots, les citations d'ouvrages suspects. Et notre règle est de nous appuyer uniquement sur les documents *adverses*, depuis l'Annuaire des Agents de Change, depuis l'Annuaire Chaix, jusqu'au Manuel Officiel de la Russie emprunteuse, ou sur les déclarations faites pour les Sociétés anonymes dans les greffes légaux.

*
* *

Pour cet essai, contentons-nous de cette esquisse. Aussi bien n'est-elle point parfaite avec les deux noms qui symbolisent, dans le résumé de notre correspondant, le système actuel de la Publicité Financière ? Nous n'aimons guère à jouer sur les noms. Esprit trop facile. Cependant celui-ci s'impose, quand on voit le maître de l'Havas, et son gendre.

Devise de la Finance par la Presse :

RÉGNER SUR LES POIRES.

CONCLUSIONS

La Débâcle des Placements Russes apporte plusieurs enseignements.

I. Hier. — *La France, en soutenant le Tzarisme, a fait une opération déplorable non-seulement du point de vue moral, mais du point de vue matériel. Cependant il ne faut pas exagérer outre mesure la perte qui en résulte pour l'Epargne Française, et qui ne peut atteindre, comme on le dit couramment, vingt milliards, mais tout au plus neuf milliards.*

II. Aujourd'hui. — *Cette perte elle-même se peut recouvrer en partie, si l'on ne s'obstine pas à courir après* tout *l'argent englouti en Russie, mais si l'on refait avec les Etats-Unis la transaction que l'on fit pour le Panama.*

En tout cas, à aucun prix, ni matériel, ni moral, il ne doit être question pour la France d'intervention en Russie, ni mili-

taire, ni financière. Le concours hypocrite donné aux Koltchak et aux Sazonov n'a que trop duré.

En outre, les Etablissements qui ont gavé la Petite Epargne *de papier russe doivent l'indemniser. Question à présenter au Peuple.*

III. Demain. — *La fuite de l'argent français doit être enrayée, jusqu'à l'heure — lointaine — où la France sera entièrement reconstituée. Pendant des années, l'argent français doit rester français. La crise des Huit Heures ne sera conjurée que par l'outillage perfectionné. L'argent français doit s'y appliquer* tout entier. *A cet effet, plusieurs mesures sont nécessaires, et possibles :*

1°. Assurer le contrôle de la Nation sur les Etablissements qui font appel au crédit ou à l'épargne. Exiger de ces Etablissements des bilans complets, vérifier leurs bénéfices généraux, enlever aux Banques leur caractère soi-disant privé, et du moment qu'elles gèrent la fortune du public, les contraindre à fournir les mêmes garanties au public.

2°. Ecarter les Politiciens (Parlementaires et Grands Fonctionnaires) de la « Table » financière. Déclarer que nul « Elu », nul serviteur de la Nation ne pourra plus être administrateur d'aucune société anonyme. Des « hommes de paille » seront toujours moins dangereux que les

Politiciens ou les Conseillers d'Etat vautrés personnellement sur la litière de la Finance.

3° Supprimer la publicité « occulte » en exigeant que toute rémunération donnée à la Presse (Journaux ou Agences) ait sa contre-partie « avouée », par une insertion passée aux fraix généraux des Etablissements financiers et inscrite aux bilans désormais complets. Généraliser sur ce point les dispositions ordonnées pour les derniers emprunts français.

4° Enfin, et surtout, faire comprendre à la Nation que l'argent est l'armature du Prolétariat autant que du Patronat, que la Finance, par son syndicalisme même, marche vers la Nationalisation des Grandes Affaires, et que la Nation est intéressée directement à surveiller les Etablissements de Crédit, en attendant de les mettre sous sa main.

Se rappeler les Ancêtres, et que Philippe le Bel n'eut pas plus peur de confisquer les Juifs ou les Templiers, Louis XIV les Traitants, que Mirabeau les Moines.

APPENDICE

PAROLE OU SILENCE

Les députés redeviennent courageux. Sentant chaque jour plus proches les comptes qu'ils doivent rendre à la démocratie, dont ils s'éternisent les élus, ils donnent de la voix contre ce qu'ils appellent la ploutocratie. Les socialistes qui, pendant cinq ans, participèrent allègrement aux affaires de la vile bourgeoisie, soudain s'avisent que toutes ces affaires ne sont peut-être pas parfaitement claires. M. Barthe projette le lumignon unifié sur le Comité des Forges. Exaltant son audace au réconfort de l'immunité parlementaire, il révèle ce que nous savions tous, et cela depuis les débuts de la guerre. Ses histoires de nickel saisi, puis relâché, alors qu'il devait profiter à l'ennemi, n'offrent de nouveauté qu'à ceux qui ont des yeux pour ne pas savoir relire et des oreilles pour ne garder aucun écho. Certaine audience des Appels Correctionnels résonne encore d'une certaine affaire où les Rothschild firent écraser le journaliste assez audacieux que de n'avoir pas eu en cette matière la plume nickelée. La Justice lui fit bien voir comme elle est impartiale.

Les historiettes de M. Barthe, si elles ne sont point de première fraîcheur, n'en offrent pas moins quelque prix. Elles ont cet avantage appréciable de poser à nouveau, et cette fois brutalement, le problème qui fait le fond même du journalisme contemporain. A l'abri de son immunité, M. Barthe adressa d'amers reproches à ce que l'on appelle « une certaine Presse », quand il fallait dire la Presse tout entière. Il clama que le Comité des Forges avait distribué des sommes importantes aux journaux pour que ceux-ci ne parlassent point. Et c'est là que surgit le problème.

Si l'on voulait être historien, c'est-à-dire pé-

dant, on montrerait sans peine comment l'action du journalisme s'est précisée depuis Emile de Girardin. Ce n'est pas sa parole que vend le journaliste, c'est son silence. Une dizaine d'agences financières, pour Paris seul, détiennent, sous le nom de carnet financier, l'ensemble des informations, et par conséquent l'éducation publique. Les cinq grands quotidiens de Paris ont établi une sorte de consortium de publicité, dont l'adresse est connue de quiconque tient une plume. Depuis le livre qui imposera une gloire nouvelle à la littérature, jusqu'au remède où, des pieds à la tête, l'humanité souffrante trouvera son dictame, rien ne paraîtra qui n'ait eu l'approbation, et surtout la taxation, de ce consortium ou des autres agences. M. Barthe a cité l'une de ces agences, celle de M. Mignon. Nous pourrions citer toutes les autres. Nous pourrions, sur un point précis, montrer comment le Métro ouvre ses bras aux journaux, à condition que ceux-ci cachent leur plume. Nous pourrions montrer par quelle coïncidence subtile le public n'entend parler que des augmentations de dépenses, salaires et autres, et n'apprend les augmentations de recettes qu'au jour où la Compagnie les lui assène par des augmentations de billets.

La désinvolture des Compagnies de transports puise une telle tranquillité dans ce silence de la Presse qu'un petit fait nous le montrait hier encore. Allant à Rambouillet, nous payions 11 francs un aller et retour pour lequel la buraliste nous remettait un billet marqué seulement 8 francs (nous dédaignons les centimes, que la Compagnie, elle, ne dédaigne pas). Mais la grande dame méprisante qu'est l'affaire de M. Claveille n'avait même plus pris la peine de rectifier le tarif porté sur son billet ; elle nous faisait délivrer un ticket qui, pour un prix nouveau, ne justifiait que du prix ancien. A

quoi bon se gêner ? Quel journal oserait relever de pareilles misères ? S'il est quotidien et puissant, ce sont les cadeaux, grands et petits : annonces de publicité payées dix fois ce qu'elles valent typographiquement, places de premières pour la rédaction, l'administration, l'entourage de toute plume et de tout sexe. Montrez votre billet dans un train. En troisièmes, tout le monde l'a payé ; en secondes, la moitié du compartiment ; en premières, presque personne.

Si un journal n'est que périodique et faible, on dédaigne ses informations. Au maximum, on daigne les qualifier de chantage, et tendre un piège au journaliste qui veut parler.

Cette déformation de la Presse ne suscite pas notre indignation vertueuse. Nous avons trop écrit et trop parlé pour garder encore de l'idéalisme. Mais nous croyons que la Presse s'achève elle-même en remplaçant la parole par le silence. Qu'y aurait-il pourtant de plus légitime, de plus propre, de plus avouable à céder, selon des tarifs sincères, une information qui le serait elle-même ? Quand le Métro, par exemple, veut préparer une augmentation de tarifs qui soit raisonnable, pourquoi ne vient-il point auprès des journaux — par son agent de publicité, qui agirait ouvertement — demander une publicité qui serait ouvertement sincère ?

Parole ou Silence. Quel journal finira donc, sans idéalisme et sans hypocrisie, par comcomprendre que le métier même de journaliste sombrera définitivement dans le mépris public, si les servilités grandissantes de la Presse ne sont enfin réformées par la Presse elle-même ?

LA PRESSE ET LA FINANCE

NOTRE ENQUÊTE

Il nous faut revenir, à la fin de ce numéro, sur ce qui en fait le début. La question de la Publicité, et de son caractère financier, domine toute la vie publique, celle des affaires comme celle de la pensée, en ces jours où bientôt l'on ne pourra plus nous refuser la liberté de discussion. Quelle discussion probe et sincère, si l'Information reste tronquée — et truquée ? Le Roi des Journaux, ce n'est plus l'Ecrivain, c'est le Financier, caché derrière l'Agent de Publicité.

Nous avons dit notre opinion, dans notre article de tête. Mais nous ne sommes qu'un isolé, une voix anonyme. Il serait bon que les intéressés — ceux-là mêmes qui font, ou défont la Presse — déposassent en ce procès de nouveau rouvert devant la Nation, bien mieux que devant le Parlement. Et prenant le système qui, pour sembler bien usé, conserve néanmoins quelque avantage, le système de l'*Enquête*, nous demandons l'avis de nos lecteurs.

Nous recueillerons avec empressement chaque pensée qui voudra bien se formuler à ce sujet auprès de notre journal. Mais nous demandons plus directement encore l'avis des maîtres occultes du journalisme. Leur puissance secrète ne l'est pas à un point tel que nous ne sachions où ils se réfugient, et où nous les pouvons relancer en parfaite honnêteté.

Ce sont d'abord — à tout seigneur tout honneur — les *Agents de publicité.* Ouvrez le Bottin (édition de 1918, tome I, **Paris, Professions**, à la page 1876, 1re colonne). Vous y voyez la rubrique expresse : *Publicité financière.* Vous ne trouvez certes que quatre Agents d'inscrits. Au moins ceux-là ont-ils la franchise de

leur métier ; en l'avouant, ils le rendent avouable. Une maison comme celle de M. Bourgarel, inscrite dans ce petit groupe, ne peut qu'inspirer l'estime par sa loyauté, et sa façon même de traiter les journaux, dont elle ne réclame aucune bassesse.

Mais le Bottin contient de très nombreuses *Agences de publicité* qui, toutes, constamment ou occasionnellement, font de la publicité dans les journaux. Est-ce un mystère que l'*Agence Havas*, par exemple, représente avant tout un organisme de finance et de journalisme sagement « inspiré » ? Lisez la liste complète qui va dans le même Bottin, des pages 37 à 38, et surtout des pages 1872 à 1876 : vous y recueillerez la preuve de ce que les professionnels de la publicité financière sont bien plus de quarante qui font secrètement la même action que les quatre qui l'avouent. Certains mêmes sont recensés sous la simple rubrique *Publicité* (page 1872, colonne 2) quand ils figureraient à plus juste titre à la suite de ces quatre, dans leur rubrique au moins franche. Relevez par exemple, dans la colonne 3 de la page 1872, l'*Agence de publicité financière et commerciale*, A. Rousselle, *administrateur*, rue de la Victoire, 32-(T) Central 47-12. M. Rousselle, disons-le à sa gloire, est un des maîtres du journalisme actuel. S'il n'écrit pas, il fait écrire. Meilleure puissance.

A ces groupes nettement ou partiellement avoués, joignez un autre — le plus puissant peut-être — celui des *Agences Télégraphiques*. Vingt-cinq figurent ainsi au Bottin (pages 38, col. 3, à 39, col. 1). Or ce sont elles qui font — ou défont — dès sa naissance même, l'Information, c'est-à-dire la seule source où l'Opinion ira puiser. Tout article qui relate les faits ennemis, le Bolchévisme par exemple, et ses conséquences financières pour nos milliers de capi-

talistes, plus petits encore que gros, qui se sont laissé engluer dans les fonds russes, ne savez-vous donc pas qu'il repose initialement sur un télégramme d'agence marqué d'Arkhangel, d'Odessa, ou de Saint-Pétersbourg, et qui peut-être en vient, mais qui, dans un bureau discret de Paris, a passé sous la plume d'un rédacteur bien stylé, et formé à l'art de réparer d'une vérité trop crue le réparable outrage ?

Ainsi se forme — ou se déforme — au flux quotidien des passions et des intérêts l'ondoyante Histoire, qu'invoquent avec tant de superbe les niais du parlementarisme et les fripons du journalisme.

Enfin, la documentation de la Presse s'achève en des officines plus discrètes encore, mais plus dominatrices parce que plus riches : Les Grandes Affaires.

Toute banque importante, toute entreprise industrielle ou commerciale a son service financier, accueillant à tout journaliste, pourvu que celui-ci montre sa propre force. Peu importe qu'il sache écrire, pourvu qu'il sache crier. Si la Presse voltige en feuilles toujours renaissantes, qui étendent sur la Finance, en toute saison, le manteau de leur avidité épaisse — pour être légère de pensée — c'est aux « services financiers » des manieurs d'argent que nous le devons. Qu'ils ne gémissent pas avec trop d'hypocrisie sur les « mœurs des journaux ». Ils en sont les dupes par leur faiblesse, quand ils n'en sont point les créateurs par leur complicité. Nulle affaire de finance, grande ou petite, qui n'ait son organe masqué. Certains agents de publicité possèdent dix, vingt, on a pu dire jusqu'à cent journaux plus ou moins périodiques, mais contenant un carnet financier qui, faible pour chaque « canard », n'en fournit pas moins au total un duvet plus abondant que ne ferait un seul oison.

Comment nier que la Finance domine le Journalisme ? Ici, où nous ne voulons nous approcher, même du plus loin, de la politique, celle des partis — il nous faut pourtant prendre un exemple. Croyez-vous donc que l'Impôt sur le Revenu ait été présenté par les journaux avec indépendance ? N'a-t-on pas senti constamment, et sans aimer ni mystère, ni roman-feuilleton, ni cinéma, qu'un Politicien d'envergure, par ailleurs exécrable, a perdu jusqu'à sa liberté, en tout cas préventive, sous le fardeau des rancunes financières, inspiratrices des déformations journalistiques ? Toute information, même — surtout — judiciaire, dès qu'elle intéresse la Finance, est viciée sous l'influence de la Finance — en bien ou en mal — pour ou contre — ami ou ennemi. Chaque article que nous lisons sur l'affaire Caillaux, en le froissant, il nous semble que bruissent des billets de banque.

Donc, nous interrogerons également les Sociétés de crédit, les Affaires Financières de tout ordre. Nous irons les chercher sans peine, là encore où elles s'affichent, et font la parade... au Bottin. Voir *Banques et Caisses d'Etat* (de la page 188, col. 2, à la page 190, col. 3), — car l'Etat ne dédaigne pas d'« éclairer » la Presse ; chaque emprunt nous l'apprit, et nul de nous ne dédaigna de l'apprendre, ardent bien au contraire à le savoir de façon plus touchante —. Voir *Banques, Etablissements financiers et Sociétés de Crédit* (de la page 190, col. 3, à la page 201, col. 2). Voir *Banquiers* (de la page 201, col. 3, à la page 204, col. 1). Voir *Sociétés financières* (de la page 2000, col. 4, à la page 2001, col. 1).

N'essayez pas d'établir le total que font ces divers *inspirateurs* de la Presse. « Ils sont trop ». Contre leur armée, qui sait être unie dans les grands chocs, le journalisme indépendant ne peut que perdre la bataille.

Enfin, n'oublions pas les « chers confrères ». Pour Paris seul, et selon cet *Annuaire de l'Argus* indispensable à chaque journaliste, 76 quotidiens ; pour la province, 25 « grands régionaux », puissances locales qui rayonnent jusqu'à Paris, y ont un bureau, y « font des affaires ». Au total plus de cent journaux, qui chaque jour distribuent la Vérité : celle des Agences Télégraphiques d'abord — des Agences de presse ensuite (nous allions oublier une rubrique encore du Bottin, les *Correspondances et Agences de la Presse,* de la page 693, col, 4, à la page 694, col. 1, vingt-cinq noms) — des Agences de publicité en outre — des Sociétés de Crédit et des Banques enfin. Quel chemin de croix pour l'Information !

A ces multiples manieurs d'argent, ou de journalisme, nous adressons donc la lettre suivante, que nous soumettons également à tous nos lecteurs :

Paris, ce 24 février 1919.

Monsieur,

Vous devez, comme journaliste, comme informateur, comme agent de publicité, ou comme financier, avoir sur les rapports de la Presse et de la Publicité une opinion personnelle et indépendante. Voulez-vous la faire connaître à ma Revue ? La lecture des deux articles que je fais tirer à part de mon numéro 5, et qui suivent cette lettre, vous indiquera le thème de mon enquête. J'espère que vous en approuverez les mobiles, même si vous n'en approuvez pas les tendances. Toute déclaration qui envisage les principes en laissant de côté les personnes recevra un accueil reconnaissant dans ma Revue. Je n'ai point l'outrecuidance de purifier la Presse, et me sais faillible autant que tout autre journaliste. Mais ne croyez-

vous pas qu'après avoir vaincu le péril extérieur la France ne doive dominer le vice intérieur, celui d'une Presse asservie par l'Argent ?

Je vous serais très obligé, au cas où vous voudriez bien m'adresser votre réponse, de me me la faire connaître (lettre personnelle ou article de journal) de façon à ce que je la reçoive à temps pour l'insérer dans mon prochain numéro.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués,

Jacques Bonzon,
Avocat,
Directeur de l'*Activité Française et Etrangère.*
12, rue de Condé ; Tél. Fleurus 09-86.

Extrait de L'Activité fr. et étr., n° 5 — Février 1919.

LES ÉCHANGES DE VUES

Paris, le 26 avril 1919.

M

Mes conférences, que l'autorité a dû enfin laisser libres, se poursuivront jusqu'au moment où, le printemps fini, la vie de Paris se disperse. Je voudrais cette fois examiner en ses points principaux la question toujours plus grave des placements franco-russes. Trois thèses résument le problème :

I. — Les *cinquante-deux* emprunts russes émis en France, et les nombreuses émissions des affaires privées qui ont été créées ou développées en Russie avec notre épargne, ne représentent

pas une somme aussi considérable qu'on le dit couramment : non pas 25 milliards, environ 10 milliards. Encore faut-il défalquer les placements utilisés pour la Pologne, et dont celle-ci, maintenant libérée, doit et peut assurer à la France le remboursement ou la contre-partie.

II. — Ainsi toute intervention militaire serait, commercialement, une folie. Si la créance reste forte, les frais de recouvrement monteraient bien plus haut. Pour retrouver 10 milliards on n'en dépense pas 50 — ou 100. Je ne parle pas du sang français qui coulerait à flots renouvelés. Le sang importe peu aux financiers... le sang du peuple.

III. — Le reproche que mérite en cette matière le régime républicain n'est donc pas d'avoir grandement affaibli la France par les emprunts russes, qui lui ont surtout nui moralement, en la rendant complice du tzarisme. Le mal qu'achève de dévoiler l'alliance financière de la France et de la Russie, c'est l'âpreté de la Finance aidée par l'asservissement de la Presse. Ce qu'il faut préciser d'abord, pour le réprimer ensuite, pour l'empêcher enfin, c'est le bénéfice extraordinaire que ces emprunts ont laissé à nos banques et à nos gazettes, intéressées par conséquent à tromper la Nation sur le gage étranger, et à étendre le système (voyez les fonds mexicains). Combien les placements russes ont-ils rapporté à ces banques et à ces gazettes ? Voilà ce que nous saurons, malgré le mutisme, ou le mensonge, des bénéficiaires et des responsables.

Cette enquête se poursuit dans ma Revue. J'en résumerai les premières données dans la conférence (contradictoire, si cela vous plaît) que je ferai sous ce titre :

LA DÉBACLE DES PLACEMENTS RUSSES

LES PERTES DE LA FRANCE. — LES RESPONSABILITÉS DE LA FINANCE ET DE LA PRESSE

le dimanche 4 mai 1919, à 17 heures, au Théâtre Impérial, 5, *rue du Colisée (Métro : Marbeuf).* Entrée gratuite, sur la présentation de cette feuille, soit munie de sa bande, soit portant au bas le nom et l'adresse du destinataire.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués,

JACQUES BONZON
Avocat,
Directeur de la Revue bi-mensuelle
l'*Activité française et étrangère,*
12, rue de Condé, (6e), Tél. Fleurus 09-86.

Nom : M

Adresse :

LES ÉCHANGES DE VUE

Paris, ce 16 mai 1919.

M

Ma conférence sur *La Débâcle des Placements Russes* a eu lieu le 4 mai devant un public nombreux et s'est poursuivie en un calme parfait, la police étant enfin absente. Mais l'ampleur du sujet ne m'a pas permis de l'étudier complètement en une seule causerie.

J'ai dû me borner au premier de mes thèmes

et montrer que les 20 milliards de Placements Franco-Russes, chiffre qu'avait lancé l'omnipotent et omniscient M. Georges Clémenceau dans un interview jeté à l'Amérique par-dessus le Parlement dédaigné, étaient un chiffre deux fois exagéré. En réalité, et déduction faite des fonds publics placés par la Russie dans d'autres pays que la France (Angleterre, Hollande, Allemagne), la débâcle française ne ressortait pas à plus de sept milliards. Quant aux placements privés, il fallait en déduire la Pologne aujourd'hui libérée, ce qui ramenait ici la débâcle à 1500 millions environ. Au total, moins de neuf milliards engloutis.

Donc, folie commerciale qu'une intervention militaire, deux ou trois fois plus coûteuse.

Selon le désir même qu'ont manifesté mes auditeurs, je voudrais maintenant examiner les responsabilités engagées en France par ces emprunts, et, pour empêcher le système emprunteur de reprendre avec la Paix, démonter d'abord le mécanisme de la Finance qui manœuvra pour la Russie tzariste contre la « Petite Epargne » française.

Pieuvre à quatre tentacules : Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque de Paris et des Pays-Bas, Comptoir d'Escompte.

Sur chaque tentacule divers suçoirs : Banque Rothschild, Banque Hottinguer, Banque Hoskier, Banque Privée, Banque Rouvier.

Derrière la Haute Banque, les Grands Politiciens, Présidents des Sociétés de Paris..... ou de Province.

Devant la Haute Banque, la Grande Presse entourée de ses satellites, les journaux financiers. Pour Paris seul, 70 quotidiens, 150 périodiques.

Entre toutes ces forces, leurs Agents de liaison : les Fermiers de Publicité.

Cette suite de mon enquête verbale, parallèle

à mon enquête écrite, fera le sujet de la conférence à laquelle je vous convie le *dimanche 25 mai 1919, à 17 h. 30, au Théâtre Impérial, 5, rue du Colisée (Métro : Marbeuf).*

Vous pourrez me contredire, s'il vous convient, sur ces divers thèmes :

LA DÉBACLE DES PLACEMENTS RUSSES

II. — LES RESPONSABLES. — LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LES GRANDES BANQUES. — NOBLES ET POLITICIENS DE FINANCE — GRANDS ET PETITS JOURNAUX — MAISONS DE PUBLICITÉ — LES GÉNÉRAUX DES FERMIERS

Entrée gratuite, mais sur présentation de cette feuille, soit munie de sa bande, soit portant au bas le nom et l'adresse du destinataire.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués,

JACQUES BONZON
Avocat,
Directeur de la Revue bi-mensuelle
l'*Activité française et étrangère,*

12, rue de Condé (6e). Tél. Fleurus 09-86.

Nom : M

Adresse :

EXTRAITS TRADUITS DE

GROSSBANKEN UND WELTMARKT.

(*Les Grandes Banques et le Marché Universel*) par E. Agahd — de Saint-Pétersbourg — Berlin, 1914, chez Haude et Spener.

Introduction, page XXIII. — L'économie financière de la Russie est la plus jeune parmi celles des grandes puissances. Son système financier et commercial a été maintenu jusqu'à ce jour imperturbablement malgré les expériences de 1904 à 1906 et par opposition à la réforme agraire. C'est compréhensible quoique inexcusable — en raison des faux principes économiques et des méthodes financières du continent européen, dont la Russie, dans le système actuel, dépend beaucoup plus qu'elle ne le confesse et qu'elle ne le voudrait.

La Russie, en elle-même, se trouve dans une période transitoire. D'un côté les classes dirigeantes tiennent encore à l'expérience du patriarcat rural par tradition et politique. D'autre part la réforme agraire de 1905 exige une politique financière intensive. Le système mercantile est toutefois en opposition, aussi bien avec les principes de la réforme agraire qu'avec l'instauration de l'économie politique financière. Le système d'entreprises à base fiscale doit être aboli, les lois doivent être modifiées d'après les principes de l'économie financière. Les grandes banques ont spéculé sur les contradictions de cette situation très compliquée, en s'intéressant aux banques russes et en transférant au budget de l'Etat les risques de leurs combinaisons.

Mais il est inadmissible que l'on assigne à la finance internationale le rôle que les Bourbons

s'arrogaient en France avant la Révolution. Actuellement les gouvernements sont un terrain de transaction propice pour entreprendre une réforme des plus propères pour leurs pays.

Car l'évidence atteste également qu'en France il a suffi d'une couple de grands établissements pour entraîner leur marché financier dans des engagements qui ont paralysé la vie économique de ce pays opulent. Les opérations de la haute finance ne se fondent que très exceptionnellement sur de vraies affaires. Il ne faut au contraire les considérer que comme des instruments d'exploitation de la faiblesse politique de la nation française. Ces motifs portent en eux le germe de grandes *calamités*.

Corps de l'ouvrage, page 46. — Le capital français, reflètant le caractère de la nation, ne penche pas précisément pour l'industrie. L'activité des Banques ne s'est pas vouée à l'immobilisation des capitaux comme à Berlin et Pétersbourg.

Le Français en tant que capitaliste veut vivre de la Rente. Quand il spécule, il ouvre sa bourse pour une idée de génie. Les besoins principaux du marché français, ce sont les fonds publics, donc des garanties d'Etat, des emprunts de Villes et de Chemins de Fer et des obligations d'intérêt fixe. Ces valeurs ne pouvant pas à elles seules couvrir les besoins, la France est obligée d'exporter annuellement 2 milliards.

Le Gouvernement français s'est souvent appliqué à aiguillonner cet intérêt paresseux envers l'industrie, par exemple l'industrie automobile et celle des avions, et à des affaires de grand marché mondial mais en tenant compte des grosses subventions à la marine marchande (par exemple : la Banque Trans-

atlantique dont le rayon est le prêt aux navires de commerce ainsi que les affaires des Messageries maritimes). On n'en voit pas de résultat utile.

Les Français ont un si beau pays, et il y luit tant de soleil de Biarritz et de Nice, il en souffle un air printannier si douillettement caressant sur les champs fleuris, qu'on ne saurait en vouloir aux Français de trembler d'effroi à l'idée seule des cheminées fumantes d'usines. Il n'y a d'ailleurs pas pléthore de main-d'œuvre. Ces deux raisons expliquent pourquoi le Français n'aime pas aller travailler à l'étranger ; aussi ne trouve-t-on que rarement de grandes intelligences françaises hors de France ; les Français sédentaires ne s'occupent que fort peu de leur argent, qui travaille dans les sociétés anonymes de l'étranger.

Cette indifférence du public est une des commodités principales que certains Etablissements de Paris ont insérées dans leurs affaires.

On peut même affirmer que le système bancaire parisien est taillé positivement et négativement sur la mesure de cette particularité du caractère français, de telle sorte qu'en dehors de quelques banques coloniales pour la Tunisie, l'Algérie et l'Indo-Chine, les banques françaises se sont de plus en plus retirées de l'organisation des affaires mondiales, depuis 1880 environ. Le contrôle du capital français sur le marché universel a donc baissé proportionnellement à ses placements à l'extérieur. Sur ce point le principe bancaire francais tranche sur le système anglais.

Il est en effet frappant que les banques françaises ne se soient pas adaptées à l'exportation du capital français .

Ce phénomène nous explique, pourquoi, en se plaçant au point de vue français, on ne trouve dans les relations financières de la

France à l'étranger que des expédients, c'est-à-dire la méthode des participations.

Le marché d'écoulement principal du capital français est la Russie, non seulement comme Etat emprunteur, mais comme industrie et banques. C'est dans les relations avec ces dernières que les principes des institutions de crédit de Paris peuvent être le mieux illustrés (comme le démontre le chapitre sur la Banque Russo-Chinoise).

Or la Bourse de Paris est beaucoup plus différenciée que les autres places continentales. Paris a des types de banques plus développés que Berlin ; par exemple, les coulissiers.

Là encore il convient de tenir compte du tempérament français, qui s'emballe non-seulement pour la Bourse, mais pour une idée, pour une entreprise de grand style, sans se livrer aux moindres calculs et en agissant par entraînement. Il suffit de se reporter à l'histoire du Canal de Suez dans la période autour de 1860. A Paris, on peut trouver toutes les nuances de banques depuis l'extrême droite jusqu'à l'extrême gauche. A droite, Crédit lyonnais, Crédit mobilier français, Comptoir d'escompte ; au centre, Banque transatlantique, Société centrale des banques de province, Société de reports et de dépôts, Crédit industriel, Société Marseillaise, Société Lyonnaise ; à gauche Banque de Paris, Société générale, Union Parisienne.

Certaines banques de gauche font de très grosses affaires, sous la seule condition que leur responsabilité n'arrive pas sur le marché (ducroire ou acceptation). Ces engagements figurent le moins possible dans les bilans ; une autre banque de Paris a, en revanche, comme spécialité la manie d'aiguiller ses affaires sur les voies politiques, ce qui est un métier fort dangereux ; on devrait bien le lui interdire.

Certaines grandes banques utilisent aussi des banques de second ordre (au sens de chiffre d'affaires) pour leur repasser des affaires qui ne leur conviennent pas directement, et ces banques secondaires tirent vanité, à leur tour, de recevoir ces rogatons de si grands seigneurs. Il s'agit surtout d'affaires d'escompte, car le papier de finance, où le tiré est un grand établissement étranger et l'endosseur une banque secondaire de Paris, flatte cet endosseur parce que son nom est pour ainsi dire placé au rang de haute banque sur le même papier. La finance parisienne n'en devient pas plus solvable, en général, parce qu'elle assure des engagements très supérieurs à ses facultés.

***

Page 50. — Crédit Lyonnais : type de banque de dépôt, réservoir de caisse, n'ouvrant de crédits que sur couverture, éloigné de toutes combinaisons industrielles autant que possible.

Banque de l'Union Parisienne : fortement intéressée dans la Banque de l'Union à Moscou.

Les grands Etablissements de crédit ont éprouvé des déboires sur le terrain industriel. Il leur a fallu des dizaines d'années pour cicatriser leurs plaies, et s'adapter au caractère de leur nation, sur lequel elles n'ont pas exercé la moindre action éducative.

Voici leur technique financière :

1°. — Nombreuses caisses de dépôt en provinces, simultanément guichets de vente de rentes et obligations pour placements fixes. Concentration de l'escompte sur Paris et élimination de toute spéculation pour leur propre compte.

Les banques privées se sont arrangées ainsi :

2°. — Les banques de province ont fondé un

institut central à Paris, qui représente leur capacité d'émission totalisée.

Quelques riches banques de Paris ont fondé :

3°. — Une banque d'émission à Paris, à laquelle deux grands Etablissements peuvent participer. Ils se sont ainsi assuré une influence parmi les grandes institutions.

Quelques grandes banques ont fait litière du caractère petit-rentier du marché français ; elles s'engagent carrément dans de pures affaires industrielles de l'étranger et spéculent pour leur propre compte en qualité de banque de dépôts.

***

Page 54. — La caractéristique des banques parisiennes, et même des gros banquiers, est de faire leurs émissions industrielles par des éclaireurs, c'est-à-dire des groupes financiers apporteurs primitifs de capitaux. Alors la France parfait le total.

Dans les affaires russes, au cours des années 1890 et suivantes, la Belgique a assuré le rôle d'éclaireur dans de grandes proportions ; mais depuis 1906 la Belgique a concentré ses affaires sur l'industrie électrique (éclairage, et tramways) et ne fait donc que des affaires à base communale.

La Suisse, qui a joué le rôle d'amorceur pour les capitaux français dans les dernières années, n'a que des relations assez lâches avec la Russie. Londres, qui passe toujours à la France une partie de ses entreprises, n'exporte pas ses propres capitaux sans y joindre son contrôle et ne fait en Russie que des affaires très spéciales.

Les banques françaises ayant renoncé à diriger ou à contrôler de Paris le capital français placé dans l'industrie ou à l'étranger, elles

n'ont pas trouvé d'autre métier que celui de parfaiseur de solde de capitaux, en garant les participations françaises sous l'égide des étrangers.

Il y a là une erreur grossière qui force les banques à assumer la charge des dividendes et à couvrir les fautes d'autrui.

Cette politique d'expédients introduit dans le travail des principes délétères, et il est regrettable, autant pour la France que pour lemarché universel, que les banques enfouissent clandestinement leurs capitaux sous une sécurité aussi fallacieuse au lieu de mettre bravement le public en présence du risque, de le lui expliquer et de tenir le contrôle ferme, de Paris.

En assumant honteusement les risques par le détour de la comptabilité, on lance dans le monde des combinaisons qui rendent impossible une direction des affaires sincère et compétente.

En ce qui concerne les affaires russes, les Etablissements de Paris, surtout le trio susmentionné, n'ont pas disposé d'allumeurs appropriés depuis 1908 et se sont substitué des Banques de Saint-Pétersbourg, lesquelles ont repassé leurs propres risques à l'Etat Russe.

Les relations sont imbriquées de façon si désastreuse qu'on ne peut songer au moindre travail sérieux, parce que toutes les fausses manœuvres et les pertes provenant de la fausse organisation des banques sont étouffées par peur du public.

Le trio des banques, qui dispose de plusieurs milliards et dont le marché principal est la Russie, tient les banques russes suivantes sous son contrôle :

Banque Russo-Asiatique,
Banque Privée de Saint-Pétersbourg,
Banque de l'Union de Moscou.

Il a introduit à la Bourse de Paris les titres

des établissements industriels émanant de ces banques. De la sorte, le trio a introduit dans l'industrie russe la méthode des participations, par où il devient impossible de réglementer les conditions ténébreuses de leur fonctionnement.

En résumé, comme la France ne se donne pas la peine et n'a pas besoin de diriger de Paris, sous son pavillon, de grosses affaires productives du marché mondial, on peut dire de son système bancaire que, pour être un pays de rentiers, elle n'est pas outillée, car ce ne sont pas les fonds de roulement qui jouent le plus grand rôle en l'espèce.

L'obscurité du système consiste en ce que les banques de Paris ne prennent pas leur point d'appui sur le marché libre du pays, mais bourrent littéralement le public de leur papier, par le puissant outillage des succursales, des syndicats, des dépôts etc ..

Il en résulte les risques suivants au point de vue financier :

Par la pression des banques, le pays peut être entraîné à son insu dans des engagements qui le forcent à martingaler pour courir après sa première perte.

Ce tableau est le pire inconvénient résultant de la fausse organisation bancaire et constitue la pire faute que puisse commettre une banque.

Au point de vue de la technique financière, la situation se formule ainsi :

Les amères expériences traversées par les banques françaises les protègent en partie contre des immobilisations exagérées, mais au lieu de changer de système elles ont tout bonnement repassé le gros risque à tout le pays.

***

Page 59. — Lors de la guerre russo-japonaise une panique s'empara des capitaux russes, qui

émigrèrent notamment vers Berlin. Mais une réaction se produisit vers 1907-1908 et leur rapatriement s'opéra sous forme de rachat de rentes russes ; on l'évalue 1 milliard.

Il en est de même des emprunts de guerre 300 millions de Roubles Bons du Trésor 1904 placés par le syndicat russe de Paris, de l'emprunt de 231.500.000 roubles 4 1/2 de 1905 et des 400 millions 5 0/0 intérieur, soit en tout 931.500.000 roubles qui furent absorbés par la Russie.

***

Page 62. — La réforme agraire consista dans la dispersion des terres collectives (du Mir) et la constitution de la propriété rurale individuelle. En laissant au paysan la libre disposition de sa récolte, elle l'incitait à produire et érigeait le principe de la liberté industrielle agricole. Mais, en même temps, le capitalisme développait à outrance le système antagoniste mercantile par les tarifs protecteurs, syndicats, monopoles, amoindrissement de la capacité d'achat de la monnaie fiduciaire et l'abus des émissions sur le marché intérieur qui mirent en péril la vie productive.

La conséquence immédiate de la réforme agraire, en ce qui concerne le marché de l'argent, consiste dans la vente aux banques des domaines de la noblesse campagnarde terrorisée par la sédition des paysans. Le produit s'en éleva à 550 millions de roubles placés en papier dans le public.

D'autre part, les nobles, qui, riches propriétaires fonciers, n'avaient cependant presque pas d'argent liquide, étant peu habitués à manier des fonds considérables comme ceux que produisit la vente de leurs biens, en furent embarrassés et, au lieu de les placer en titres,

spéculèrent à la Bourse et les rejetèrent ainsi dans la circulation.

La situation du marché russe en 1907-1908 fut donc la suivante : bon marché des valeurs industrielles en 1907, disponibilités monétaires, retrait de la confiance américaine, volte-face favorable de l'opinion anglaise à l'égard de la Russie.

C'est cette situation qui détermina les participations. Mais les directeurs de banque de l'Europe occidentale ne voulurent point s'occuper d'un plan préconçu fondé sur les conditions locales. Ils n'en avaient ni les capacités, ni le temps, ni les principes. Ils ne cherchaient qu'à exploiter la situation en vue d'un rendement immédiat. Ils ne cherchèrent point à combiner leur marché industriel et commercial avec le marché russe, de manière à gagner sur les échanges à l'aller et au retour. Seule les intéressait la question de savoir combien et comment on pouvait gagner rapidement sur les cours et comment repasser sur le dos d'autrui les risques et les différences de la spéculation.

D'après le système des grandes banques continentales, ce fut vite trouvé : on repasserait risques et pertes au public. En Russie, ce fut au budget de l'Etat.

***

Page 109. -- La débâcle de la Bourse de Saint-Pétersbourg, le 23 septembre 1899, signifia l'arrêt brusque de l'importation des capitaux belges et français dans l'industrie privée.

L'émission du dernier emprunt de Rbl. 843.750.000 fr. 5 0/0 à 88 (1906) marqua l'arrêt de l'importation des capitaux français contre la Rente Russe, malgré l'absorption des obligations de chemins de fer garanties.

Depuis lors le capital français a été effarouché devant les affaires industrielles faute d'allumeurs et à cause de la fausse politique bancaire, et rien ne fut tenté pour intéresser les capitaux privés aux valeurs industrielles.

(Voir la traduction du paragraphe qui suit dans le chapitre VI, *page 97, de notre présent livre).*

Le Ministère des Finances russe n'a aucun intérêt à voir l'industrie privée manquer de capitaux. Mais c'est par une méthode critiquable qu'il la défend, notamment en favorisant la participation des banques de Paris à celles de Saint-Pétersbourg et l'introduction des valeurs industrielles existantes à la Bourse de Paris.

Les banques y trouvent copieusement leur compte et le Ministère supporte les pertes quand il s'en produit.

De la sorte, entre les actions industrielles et les Etablissements de Paris, il y a l'aval de la Banque pétersbourgeoise et, entre elles deux il y a l'aval du Gouvernement russe. Ce petit jeu est devenu un trust gigantesque. Il n'y est question ni de la productivité des entreprises industrielles envisagées ni du pouvoir absorbant du marché de Paris.

Jusqu'à la guerre japonaise les rapports entre banques de Paris et de Saint-Pétersbourg étaient plutôt neutres, ils se bornaient à des participations de la Banque de Paris à la Banque Russo-Chinoise et à la possession de la Nordische Bank par la Société Générale.

Lors de la période d'émissions de 1890 un homme à idées, mais peu expérimenté, fonda quatre banques, dont : 1° la Banque Saint-Pétersbourg-Asow qui sauta en 1900 et fut reprise par la Société Générale, qui en fit la Nordische Bank ;

2° La Banque Commerciale et Internationale de Moscou avec de nombreuses succursales ;

3° La Banque Industrielle du sud de la Russie ;

4° La Banque Commerciale d'Orel.

Ces trois dernières avaient des engagements de beaucoup supérieurs à leurs moyens. La Banque de l'Etat, à elle seule, était actionnaire de toutes trois pour 28 millions de roubles ; elles furent fondues en une seule et les actions nouvelles furent prises par la Banque de l'Union Parisienne.

Ensuite, une banque de Saint-Pétersbourg, la Banque Privée de Saint-Pétersbourg, était tombée en déconfiture. Le Ministère la maintint à flot par ses fonds et ses fonctionnaires. Survint un Syndicat français qui porta le capital à 8, puis 12, puis 20, et enfin 40 millions de roubles, sans jamais s'occuper de la gestion, bien qu'il fût notoire, à Saint-Pétersbourg et à Paris, qu'elle était exécrable.

D'autres banques furent ainsi gonflées en capital, dont les titres furent placés à Paris. C'est ainsi que la majorité des banques russes virent leur capital placé en France.

Parallèlement le même système fut appliqué aux valeurs industrielles qui sont : Bakou, Naphte russe, Lianotow, Briansk, Hartmann, Sralzewerke, Taganrog, Toula, Sosnovice, Wagons de Saint-Pétersbourg, Prowodnik, Lewa et enfin la Banque Russo-Asiatique, l'Union et la Banque Privée Asow-Don.

L'esprit de cette participation réside dans la différence du taux de l'intérêt en France et en Russie.

Lorsqu'un titre productif de 6 0/0 est coté à Saint-Pétersbourg au pair, on l'introduit à Paris à 125. Quand le dividende est plus élevé, la prime le suit et peut atteindre 100 0/0. Seulement, en raison de cette faveur, les cours montèrent à Saint-Pétersbourg.

Les banques encaissèrent cette prime. Mais

les titres sont demeurés un pur papier de spéculation.

Il est résulté de cette pratique des mœurs absolument nouvelles en finance parisienne. Les Etablissements ne procurent plus de capitaux à l'industrie russe que par l'intermédiaire de banques de Pétersbourg qui, disent-ils, les couvrent moralement. Suivant l'argot du métier, ils ne font qu'office d'accoucheurs. Mais une fois les titres placés dans le public français et la différence des cours encaissée, les Etablissements ne s'en occupent plus.

L'actionnaire français se trouve donc devant une banque russe insaisissable sans voir l'établissement parisien qui se cache derrière elle.

MANUEL

DU SPÉCULATEUR A LA BOURSE

Par P. J. PROUDHON

(4e édition, chez Garnier frères, Paris 1857)
Page 426.

Emprunt Russe. — La dette russe est d'environ 1 milliard et demi (valeur en francs). On ne connaît guère à la Bourse de Paris que le 4 1/2.

L'AGE DU PAPIER, Etudes Financières et autres (Librairie des Assurances, Paris, 1866) pages 37 à 44.

Je ne tenterai pas de faire l'addition du nombre colossal de papiers divers que ce tableau représente, de leur valeur à l'émission et de celle qu'ils ont maintenant, et de calculer combien l'on a perdu ou gagné, de ceci, hélas ! incommensurablement moins que de cela. Non — ce travail m'écœurerait, je n'oserais pas ; je prendrais le vertige et la fièvre à l'entreprendre ; faites-le si vous voulez, totalisez et concluez.

Mais ce que je veux faire, c'est d'indiquer le danger permanent du jeu de Bourse, et le rôle de la France dans les choses financières.

Depuis quelque vingt-cinq ans surtout, notre pays s'est jeté à corps perdu dans les affaires aléatoires.

Consultez ce tableau, qui ne contient pas les affaires éteintes, liquidées, disparues souvent avec leurs gérants et leurs administrateurs, mais celles qui vivent encore, et voyez ce que le pays a perdu à la manie de prêter au monde entier, à l'Espagne, à l'Italie, à l'Autriche, au Mexique, à la Turquie, à toutes les contrées désolées, livrées à l'anarchie, au despotisme aveugle, accablées de dettes, qui ne peuvent payer, qui ne paient pas, qui ne paieront jamais ; chez lesquelles l'emprunt est à l'état continu, conduisant droit à la banqueroute ; supputez les sommes immenses que nous avons follement livrées et ce qui nous reste de ces milliards avec lesquels nous aurions fait la France riche à jamais.....

J'ai employé tous mes efforts à comprendre pourquoi la France ambitionne de devenir un grand marché monétaire. On veut faire en ceci concurrence à l'Angleterre, et l'on se méprend grandement.

C'est folie de croire que la France peut faire concurrence à l'Angleterre comme marché monétaire, et presque toutes nos crises financières proviennent de ce que nous exportons notre argent à l'étranger.....

Les entrepreneurs d'emprunts d'Etats, connaissant nos propensions, allèchent le public par des intérêts exorbitants, en échelonnant les versements précisément sur les mois signalés par les rentrées du commerce, et en cela ils font preuve d'intelligence et de connaissance des conditions ordinaires de l'économie.....

Nous avons donné de l'argent pour les chemins de fer russes, autrichiens, suisses, espagnols, portugais, italiens, mexicains et autres; mais ce sont les Anglais qui ont fourni le matériel et le personnel, qui les ont transportés, qui ont encaissé les bénéfices, ne nous laissant que du papier à vignettes, à coupons trop attachés. — Ils font leurs affaires !.....

On a pris l'an dernier une excellente mesure, celle de frapper d'un juste impôt les titres étrangers admis à la négociation en France, presque leur unique marché, et qui faisaient à nos propres valeurs la plus redoutable concurrence. Ces titres, s'élevant à plus de 4 millions d'actions et à près de 5 millions d'obligations, représentent une somme de cinq milliards. Qu'on fasse le compte de ce qu'une seule liquidation mauvaise a fait perdre à ces valeurs et l'on reviendra bientôt à mon opinion qui est de les abandonner absolument, de faire un arbitrage, comme on dit en Bourse, avec les bonnes valeurs nationales, dût cet arbitrage être d'abord onéreux, et de s'en tenir à nos affaires qui ont tant besoin d'être relevées.

Eloignons-nous avec autant d'empressement des valeurs étrangères, et pénétrons-nous de cet axiome, qu'en affaires de Bourse l'argent français doit rester français.

L'UNION GÉNÉRALE. — *Sa Vie, sa Mort, son Programme,* par E. Bontoux (3e édition, chez Savines, Paris, 1888). Pages 38 à 41.

II

BANQUE IMPÉRIALE ROYALE DES PAYS AUTRICHIENS (LANDER-BANK).

En octobre 1880, avec la création de la *Lander-Bank,* commence la véritable période d'activité et de développement de l'*Union Générale.*

Jusque-là, des affaires fructueuses avaient été faites en Autriche, mais sans lien entre elles, conclues un jour et réalisées le lendemain. On nous avait souvent demandé, et cela eût été facile, d'établir à Vienne, pour représenter l'*Union Générale,* une succursale qui aurait pris très rapidement une large place sur cet important marché ; mais j'avais un tout autre objectif. La constitution, à Vienne, d'une grande institution de crédit, autonome quant à sa direction, était l'élément principal du programme de l'*Union Générale.* Je croyais alors, et je crois encore, qu'une société financière ayant son centre à Paris doit, si elle veut parvenir à un certain développement, étendre son activité au delà des frontières. En France, il y a certainement beaucoup d'affaires à traiter ; mais la concurrence est grande, les capitaux abondent ; et puis j'ai toujours pensé, je l'ai déclaré souvent et très haut, qu'une partie de l'épargne française doit, dans son propre intérêt, comme dans l'intérêt général du pays, aller chercher des placements au dehors. Cette idée-là, nous l'avons mise en pratique dès le début, et j'ai indiqué quelles en avaient été les premières applications.

Puisque l'occasion s'en présente, je dirai un mot sur cette question des placements du capi-

tal français à l'étranger. On a dirigé contre l'*Union Générale*, à ce sujet, bien des attaques, complètement imméritées, je le crois.

Notre pays est riche, et sa fortune s'accroît chaque jour, malgré le déplorable régime de sa vie économique actuelle, parce qu'il fait des épargnes considérables. Mais il est certain que, pour des causes inutiles à examiner ici, la balance de son commerce international se solde, et se soldera probablement un certain temps encore, par des différences très considérables au détriment de l'exportation, c'est-à-dire au détriment de la richesse publique intérieure. Dans les dix dernières années, la France a payé à l'étranger plusieurs milliards, comme excédent officiel de l'importation sur l'exportation. La meilleure et la seule manière de pourvoir, sans s'appauvrir, à ces énormes payements que la France doit faire à l'étranger, n'est-elle pas d'avoir, au delà de ses frontières, des capitaux solidement placés, dont les revenus servent à acquitter les dettes ?

Un pays voisin du nôtre n'a-t-il pas acquis et conservé une incontestable richesse, malgré le déficit constant de sa balance commerciale, parce que d'immenses capitaux placés dans tous les pays lui permettent, chaque fois qu'un coupon se paye dans le monde, d'en recevoir sa part ?

Placer à l'étranger, dans de bonnes conditions de solidité et de rendement, une petite partie de l'épargne nationale, ce n'est pas faire un acte antipatriotique, comme l'ont dit de l'*Union Générale* des adversaires décidés à critiquer, sans réflexion préalable, toutes les œuvres de cette société.

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES MACHART. Paris, le 20 juin 1890.

Les dépenses de publicité faites par le Crédit foncier sont comprises dans le compte : « Frais d'émission des emprunts » dont le développement est soumis au conseil d'administration sous la forme d'un état subdivisé en vingt-deux articles. A la date du 31 Mars 1890, le total de ces frais d'émission était de 116.102.544 fr. 14. Mais, dans l'exposé qui va suivre, je crois préférable de citer les chiffres arrêtés au 31 décembre, afin de ne pas scinder la gestion annuelle et de faciliter les rapprochements avec le compte-rendu aux actionnaires. Au 31 décembre 1889, le total des vingt-deux articles du compte était de 115.437.055 fr. 84, comprenant toutes les dépenses de cette nature depuis 1877.

Parmi ces articles, il en est plusieurs qui ne donnent lieu à aucune observation. Ce sont les frais de confection de titres, d'enregistrement, de timbre, etc. Ils s'élèvent à environ 20.000.000.

Viennent ensuite diverses sommes dont l'imputation à ce compte peut être discutée et dont la plus importante (60.046.932 fr. 61) comprend en un seul chiffre :

Les commisssons aux intermédiaires, syndicataires et frais de publicité ;

Les commissions payées à divers ;

La publicité générale et annonces, insertions, affichage.

L'état soumis au conseil n'indique pas la répartition des 60.000.000 entre ces trois articles. Il ne permet donc pas d'exercer un contrôle quelque peu approfondi sur ces dépenses. Sans entrer dans des détails trop minutieux, j'indiquerai que les commissions proprement dites, payées soit à des syndicats garants

des émissions, soit à des trésoriers généraux, notaires et autres intermédiaires

se sont élevées à	38.032.610.39
et les subventions à la presse à	22.014.322.22
Total égal aux chiffres ci-dessus.	60.046.932.61

Les subventions à la presse dépassent 1.600.000 francs en moyenne par an. Elles vont toujours en augmentant et ont atteint 2.000.000 pendant chacune des trois dernières années ; encore conviendrait-il d'y ajouter des subventions spéciales allouées pour toutes les émissions dont s'est chargé le Crédit Foncier (bons de l'Exposition, bons à lots, etc). Nous n'avons pas à examiner cette publicité accessoire dont les dépenses n'ont pas été payées au moyen des ressources propres de l'établissement.....

.... Nous avons maintenant à examiner comment se fait la distribution des subventions à la presse. Je ne pense pas, Monsieur le Ministre, qu'il soit dans ma mission d'exposer ici le détail des sommes versées à chaque journal sous forme de mensualité. Je constaterai seulement que bien peu de feuilles sont restées étrangères à ces subventions et que toutes les nuances politiques paraissent avoir été l'objet d'une semblable libéralité. Cette libéralité s'est même étendue à des publications qui n'ont absolument aucun caractère financier et dont le public est aussi restreint que spécial.

Les subventions étaient autrefois accordées d'une manière intermittente, lors des émissions, ou bien quand il fallait se défendre contre quelque attaque. Puis on a pensé qu'il serait préférable de prévenir les hostilités en s'attachant un grand nombre de journaux par des mensualités permanentes. Deux agents servent d'intermédiaire, l'un pour la presse politique, l'autre pour la presse financière. Ils

reçoivent des honoraires fixés à 10 0/0 de la dépense, qu'ils ont ainsi tout intérêt à augmenter. Les subventions sont payées par une caisse spéciale, au vu de chèques délivrés par M. le secrétaire général ou par les agents de publicité, et un chef de bureau contrôle périodiquement ces paiements.

Cette organisation des paiements peut, au premier abord, sembler assez satisfaisante. Cependant, l'un de mes collaborateurs, après avoir vérifié les 5.166 chèques délivrés en 1889 et une partie des 5.517 émis en 1888, a été amené à faire plusieurs observations que je crois très fondées : ainsi, les chèques signés par M. le secrétaire général sont souvent remplis par le caissier chargé du payement, et la quittance, donnée au dos, ne relate pas la somme touchée. Il n'est pas tenu, au secrétariat général, un compte des chèques émis ; on ne pourrait donc connaître la somme totale versée annuellement à un journal que par un dépouillement fort long. On ne conserve même pas les souches des chèques. Toutes ces négligences de détail indiquent un médiocre souci de sauvegarder la responsabilité des divers agents qui exécutent le service.

J'arrive maintenant à la question de l'imputation des frais de publicité.

Cette matière est assurément fort délicate, car, selon que les frais seront supportés par un compte spécial ou par le compte « Profits et pertes », la dépense est reportée sur l'avenir ou bien affecte directement le dividende de l'année pendant laquelle elle est faite. Ainsi, par exemple, en 1889, les deux procédés ont été suivis. Une somme fort importante (environ moitié de la dépense) a été couverte au moyen d'un prélèvement sur les bénéfices réalisés par le portefeuille des valeurs diverses, bénéfices qui, par la suite d'un usage peut-être discu-

table, sont portés aux profits et pertes. Le reste des dépenses de publicité a été imputé au compte des « primes à amortir », c'est-à-dire a été prélevé sur le produit brut de l'emprunt de 1885 et augmente par conséquent les charges auxquelles l'avenir doit faire face.

Mais ce partage, d'ailleurs arbitraire, dans l'imputation des frais de publicité, n'a été fait que par exception en 1889 ; il ne résulte pas d'une règle générale. La règle habituelle consiste, au contraire, à imputer ces dépenses sur le compte des primes à amortir. Je ne saurais l'approuver, car voici quelles en sont les conséquences :

Les frais d'émission d'un emprunt augmentant ainsi chaque année, son produit net diminue : l'intérêt des sommes empruntées apparaît à un taux plus élevé et le Crédit Foncier se voit dans l'impossibilité d'accorder à ses emprunteurs des conditions plus favorables. En outre, comme il est impossible de partager les frais de publicité entre les divers emprunts, c'est toujours le dernier émis qui en supporte la charge.

Il semble donc que, contrairement à ce qui se pratique, les frais de publicité annuels devraient être supportés par le compte annuel « Profits et pertes » de même que les frais généraux d'administration. Dès que l'émission est close, le compte des frais qu'elle a occasionnés devrait être arrêté définitivement pour ne plus être modifié.....

RECTIFICATION

Nous avons reçu la lettre suivante, signée seulement « un lecteur », mais de la même écriture que la lettre déjà signée pareillement et dont nous avons utilisé les indications. La « dénonciation » anonyme nous a toujours déplu ; mais il ne s'agit point ici d'attaques personnelles, bien au contraire. Nous remercions donc notre correspondant inconnu, et goûtons fort sa collaboration discrète.

Paris, 28 Juin 1919.

Monsieur,

Je lis avec soin *L'Activité Française et Etrangère*. Permettez-moi de vous signaler une erreur dans le numéro 11.

Si bien informé que vous soyez, vous avez confondu la maison Aynard, de Lyon, qui a été absorbée récemment par la banque qui a remplacé la banque française et suisse, rue Lafayette, avec un banquier nommé Aynard, qui avait une maison dans le midi de la France et de nombreuses succursales dans le Sud-Ouest, lesquelles ont été reprises par la Banque Nationale de Crédit. Le service de Tiflis est assuré par une des succursales des banques russes à Paris.

Salutations distinguées,

Un Lecteur.

Procurez-vous les *Finances de guerre de la Russie* par Eliacheff chez Giard et Brière.

***

Sur l'exemplaire du fascicule « Emprunts-Obligations des Municipalités Russes » que nous avait remis M. Apostol, nous avions trouvé à la page 209 (Emprunts 5 °/ₒ de Tiflis) la mention « Guichets effectuant le service de l'emprunt » : Paris, Banque Aynard, rayée à

l'encre et suivie de ces mots manuscrits : *Banque Russe Com. et l'Ind.* Mais la confusion que nous aurions commise n'en ressortait pas. Et le Chaix de 1918 porte encore à la page 681, dans la liste des « Banques et Banquiers à Paris », cette ligne : « Aynard (J.-H.), boulevard Haussmann, 80, et rue de Rome, 1 ».

La fusion de cette Banque avec la Banque Nationale de Crédit serait donc toute récente.

La confusion de ces deux financiers Aynard était d'autant plus facile que le même Chaix porte dans sa « Table des noms cités par ordre alphabétique » trois Aynard, dont l'un est administrateur des houillères de Dombrowa, affaire originairement russe par son lieu d'exploitation.

Quand nous serons sûr que le banquier du boulevard Hausmann n'avait *aucune* parenté avec le grand homme politique, nous supprimerons le passage relatif à celui-ci, dont nous respectons la mémoire. Mais aussi bien pourquoi notre lettre à M. J.-H. Aynard n a-t-elle pas reçu de réponse ? Si cette maison est bien fondue avec la Banque Nationale de Crédit, 16, boulevard des Italiens, son courrier doit y être transmis. Et la maison de M. Siegfried, sur son capital de 150 millions (ou tout au moins le quart versé, soit 37 millions 1/2) pouvait trouver 0 fr. 15 pour nous signaler cette erreur. Monsieur l'Ancien Ministre, Monsieur le Député de la Seine-Inférieure, pourrait-il nous traiter, en ces temps de proches élections, comme un vulgaire électeur, et nous faire écrire par un secrétaire ? Ou bien, en s'incorporant un Aynard, aurait-il seulement acquis une ombre politicienne ?

P.-S. — Nous nous sommes procuré Eliacheff. Continuez de nous documenter, généreux anonyme.

N° 12, 30 Juin 1919.

COMPOSITION DE LA COMMISSION GÉNÉRALE de PROTECTION des INTÉRÊTS FRANÇAIS EN RUSSIE

(Circulaire de l'Office National des Valeurs Mobilières, n° 1, 5 août 1918).

Président :

M. de Verneuil, Syndic honoraire de la Compagnie des Agents de Change de Paris.

Vice-Présidents :

MM. Bénac, Administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 11, rue de Milan, 9e.

Boivin-Champeaux, Vice-Président du Sénat, Membre du Conseil de l'Office National des Valeurs Mobilières, 13, Quai d'Orsay, 7e.

David-Mennet, Président de la Chambre de Commerce de Paris.

Grüner, Administrateur-Directeur Général de la Société des Minerais de fer de Krivoï-Rog, 60, rue des Saints-Pères, 7e.

Secrétaire Général :

M. des Closières, Secrétaire Général de l'Office National des Valeurs Mobilières, 4, rue Logelbach, 17e.

Secrétaire Général-Adjoint :

M. Découdu, Chef du service de la Cote à la Chambre Syndicale des Agents de Change de Paris.

Membres :

MM. Andrieu, Secrétaire Général de la Société Giros et Cie.

Jules Aubé, Agent de Change à Paris, adjoint au Syndic, 50, rue Copernie, 16e.

Baclé, Administrateur-délégué de la Société anonyme des Usines Franco-Russes, 57, rue de Châteaudun, 9e.

Bayard, Administrateur-délégué de la Société d'Industrie Minière d'Ekaterinowka.

Ch. Bertinot, ancien Président de la Chambre des

Avoués près le Tribunal de 1re instance de la Seine, Membre du Conseil Général de l'Office National, 3, avenue du Coq, 9e.

Binder, Administrateur de la Société industrielle de Produits Chimiques, 102, avenue des Champs-Elysées, 8e.

René Boudon, Président de la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, 86, Avenue de Malakoff, 16e.

Gabriel Brizon, Directeur Général de la Banque des Pays du Nord, 24, Boulevard de Courcelles, 17e.

Joseph Chanove, Administrateur-délégué de la Société des Forges et Aciéries du Donetz, 10, rue Puvis de Chavannes, 17e.

Cabriel Chanove, Administrateur du Crédit Lyonnais, 68, Boulevard de Courcelles, 17e.

Tony Chauvin, Vice-Président de l'Office National des Valeurs Mobilières, 14, rue des Pyramides, 1er.

De Celigny, Administrateur de la Société anonyme des Forges et aciéries de la Kama.

Paul Cuny, Administrateur de la Société Cotonnière de Dedovo, 92, Avenue Henri-Martin, 16e.

Desvaux, Président du Conseil d'Administration de la Société Franco-Russe des Houillères de Bérestow-Krinka.

Devies, Secrétaire Général des Etablissements Schneider et Cie.

Ch. Dumont, Président de la Société Centrale des Banques de Province, 21, Boulevard Delessert, 16e.

Henri Garbe, ancien Président de la Compagnie des Avocats agréés au Tribunal de Commerce de la Seine, Membre du Conseil Général de l'Office National, 5, rue Cassette, 6e.

Eugène Guérin, Sénateur, ancien Ministre de la Justice, Membre du Conseil Général de l'Office National, 4, rue Cambon, 1er.

Kempf, Président de l'Association Générale du Commerce et de l'Industrie des Matières textiles.

Ch. Laurent, Président du Conseil d'Administration de la Société Electrique de Moscou.

Roger Lehideux, Banquier, 114, Avenue des Champs-Elysées, 8e,

Lemarquis, Vice-Président de la Société Générale, 71, rue de la Tour, 16e.

Maurice Lewandowski, Directeur du Comptoir National d'Escompte, 74, rue d'Assas, 6e.

Louis Lion, Administrateur de la Banque de l'Union Parisienne, 1, rue de la Planche, 7e.

Pradel, Président du Conseil d'Administration de la Banque Privée, 30 *bis*, Place Bellecour, à Lyon.

Gustave Rendu, Secrétaire Général de la Chambre Syndicale des Agents de Change de Paris, Membre du Conseil Général de l'Office National, 35, rue du Général Foy, 8e.

De Ribes-Christofle, Trésorier de la Chambre de Commerce de Paris, 58, rue de Bondy, 10e.

Edgard de Sinçay, Administrateur délégué de la Société des Sels Gemmes et Houilles de la Russie Méridionale, 14, rue Hamelin, 16e.

COMITÉ DE DÉFENSE DES PORTEURS FRANÇAIS DE FONDS D'ETAT RUSSES, DE VALEURS GARANTIES PAR L'ETAT RUSSE ET D'EMPRUNTS MUNICIPAUX

(Circulaire de l'Office National des Valeurs Mobilières, n° 121, 28 Septembre 1918).

Président :

M. A. Machart, Inspecteur Général Honoraire des Finances, Président de l'Office National des Valeurs Mobilières, 22 *bis*, rue Spontini, 16e.

Vice-Présidents :

MM. Boivin-Champeaux, Vice-Président du Sénat, Membre du Conseil Général de l'Office National des Valeurs Mobilières, 13, Quai d'Orsay, 7e.

Lyon-Caen, Doyen honoraire et Professeur de la Faculté de Droit de Paris, Membre de l'Institut, 13, rue Soufflot, 5e.

Tony Chauvin, Vice-Président de l'Office National des Valeurs Mobilières, 14, rue des Pyramides, 1er.

Rapporteur :

M. F. des Closières, Secrétaire Général de l'Office National des Valeurs Mobilières, 4, rue Logelbach, 17e.

Membres :

MM. Jules Aubé, Adjoint au Syndic des Agents de Change, 50, rue Copernic, 16e.

Georges Baugnies, Ancien Inspecteur des Finances, 9, rue Georges Berger, 17e.

André Bénac, Vice-Président de la Commission Générale pour la Protection des Intérêts français en Russie, 11, rue de Milan, 9e.

L'Intendant général Burguet, 52, Boulevard Pasteur, 15e.

Gabriel Chanove, Membre de la Commission Générale pour la Protection des Intérêts français en Russie, 68, Boulevard de Courcelles, 17e.

Jules Chevalier, Directeur de l'Office National des Valeurs Mobilières

Alphonse Dubois, Directeur de la Cie d'Assurances Générales sur la vie, Président du Comité des Cies Françaises d'Assurances sur la vie, 19, rue Galvani, 17e.

Roger Lehideux, Président de l'Union Syndicale des Banquiers de Paris et de Province, 114, Avenue des Champs-Elysées, 8e.

Raphaël-Georges Lévy, Membre de l'Institut, 3, rue de Noisiel, 16e.

Louis Lhomme, Inspecteur Général Honoraire des Finances, Membre du Conseil Général de l'Office National des Valeurs Mobilières.

Georges Manchez, Publiciste, Rédacteur financier au *Temps*, 8, Avenue de Messine, 8e.

Georges Meignen, Notaire honoraire, 21, Avenue Marceau, 16e.

Emile Mercier, ancien Directeur de l'Office National du Commerce Extérieur, Membre du Conseil Général de l'Office National des Valeurs Mobilières.

Alfred Neymarck, ancien Vice-Président et Rapporteur Général du Congrès des Valeurs Mobilières, 147, Avenue Malakoff, 16e.

Charles Prétavoine, Directeur Général de la Cie d'Assurances l'Urbaine, Président du Syndicat des Cies d'Assurances sur la vie, 16, avenue Pierre Ier de Serbie, 16e

Gustave Rendu, Secrétaire Général de la Chambre Syndicale des Agents de Change de Paris, 35, rue du Général Foy, 8e.

Edmond Théry, Directeur de l'*Economiste Européen*, 20, rue Cernuschi, 17e.

Secrétaire :

M. Henri Charriaut, Secrétaire Général Adjoint de l'Office National des Valeurs Mobilières.

COMITÉ DE DÉFENSE DES PORTEURS FRANÇAIS DE TITRES DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET BANÇAIRES EN RUSSIE

(Circulaire de l'Office National des Valeurs Mobilières, n° 133, 5 avril 1919).

Président :

M. G Rendu, Président du Comité de Direction de l'Office National des Valeurs Mobilières, 35, rue du Général Foy, 8e.

Membres :

MM. d'Archer de Montgascon, Membre du Conseil Général de l'Office National des Valeurs Mobilières.

Cl. Aulagnon, Administrateur-délégué de l'Union Minière et Métallurgique, 10, Avenue Elisée Reclus, 7e.

Bouruet-Aubertot, Administrateur de la Société des Mines de fer de Krivoï-Rog, 6, rue François Ier, 8e.

F. de Carrère, ancien Receveur des Finances.

D'Estienne d'Orves, Négociant.

Lhomme, Membre du Conseil Général de l'Office National des Valeurs Mobilières.

Locherer, Membre du Conseil Général de l'Office National des Valeurs Mobilières.

Matignon, Président de l'Union Syndicale des Cies d'Assurances, 33, rue Lafayette, 9e.

Joseph Théret, ancien Président de la Chambre des Notaires du Havre.

Rapporteur :

M. des Closières, Directeur de l'Office National des Valeurs Mobilières, 4, rue Logelbach, 17e.

Rapporteur-Adjoint :

M Decoudu, Chef du Service de la Cote Officielle à la Chambre Syndicale des Agents de Change près la Bourse de Paris.

L'ACADÉMIE DES FINANCES :
CLASSE
DES EMPRUNTS FRANCO-RUSSES

*Nous avons puisé les indications suivantes dans l'*ANNUAIRE-CHAIX, les Principales Sociétés par Actions, *édition de 1918. Celle de l'année en cours, qui, selon l'éditeur, serait déjà épuisée, a paru avant la tenue, en 1919, de plusieurs des Assemblées Générales des Sociétés qui nous intéressent. Les changements nouveaux dans les Conseils d'administration de ces Sociétés n'y seraient donc point marqués. Quant aux dynasties bancaires, elles n'ont pas varié. La guerre n'a entraîné de vides, ni dans leurs rangs, ni dans leurs caisses.*

Pour montrer l'union et l'interpénétration de ces Académiciens de Finance, nous avons précisé, à côté de chaque nom, en lettres grasses, le nombre des Sociétés auxquelles chacun appartient, selon les indications que nous avons totalisées sur le Chaix de 1918. Lorsqu'il n'y a que la mention Une, *c'est que le titulaire appartient seulement à la Société même où son nom figure. Modestie rare. Ces Seigneurs possèdent presque tous plusieurs fiefs, recensés en ce « Gotha » de l'Argent — qui laisse même de côté bien des sociétés secondaires. Mais à cet Armorial sont accrochés les grands blasons. M. Cambefort en a jusqu'à* dix-huit.

La Présidence de l'Académie des Finances revient donc à M. Cambefort par le droit du plus fort.

Crédit Lyonnais

19, Boulevard des Italiens.
Fondé en 1863. Capital : 250 millions.

Conseil d'Administration

MM.

Béthenod (Emile), avenue de Messine, 6, Président. **Trois**.
Bouthier (Henri), rue des Archers, 9. à Lyon, Vice-Président. **Une**.
Fabre-Luce (Edmond), avenue du Bois de Boulogne, 56, Vice-Président. **Cinq**.
Masson (Léon), boulevard Haussmann, 182. **Deux**.
René Brice, quai Malaquais, 9. **Huit**.
Rosselli (James), avenue de Messine, 15. **Une**.
Brincard (baron G.), rue du faubourg Saint-Honoré, 89. **Trois**.
Gillet (Joseph), quai de Serin, 9, à Lyon. **Une**.
Chanove (Gabriel), boulevard de Courcelles, 68. **Huit**.
Madinier (A.), rue Chazière, 61, à Lyon. **Une**.
Escoffier (L.), avenue des Champs-Elysées, 104. **Trois**.
Trégomain (R. de), place Malesherbes, 24. **Quatre**.

Commissaires

Le Myre de Vilers, avenue Victor-Hugo, 49. **Une**.
Vautier (Théodore), quai Saint-Antoine, 30, à Lyon. **Deux**.
Tresca (Pierre), rue Garibaldi, 3, à Lyon. **Deux**.
Forquenot (Louis), rue de Monceau, 66. **Trois**.

Société Générale

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

29, boulevard Haussmann. Fondée en 1864.
Capital : 500 millions (la moitié versée).

Conseil d'Administration

MM.

Hély d'Oissel (baron), avenue d'Iéna, 45, Président honoraire. **Huit**.

Guernaut (Henri), avenue de Messine, 6, Président, **Deux**.

Dejardin-Verkinder, rue Pierre-Charron, 58, Vice-Président. **Huit**.

Lemarquis, rue de la Tour, 71, Vice-Président. **Une**.

Bénac (André), rue de Milan, 11. **Dix**.

Bouillat (G.), boulevard de Courcelles, 53. **Une**.

Bourget (Jacques), enclos des Mées, à Jouy-en-Josas (S.-et-O.). **Trois**.

Crozier (Philippe), rue de Tocqueville, 34. **Quatre**.

Defontaine (Albert), rue Alphonse de Neuville, 16. **Quatre**.

Fourtou (Adrien de), avenue Charles-Floquet, 25. **Quatre**.

Génébrias de Frédaigue, rue de Rennes, 46. **Onze**.

Matharel (comte René de), rue Pierre-Charron, 8. **Sept**.

Paul Petit, rue Berthier, 49 *bis*, à Versailles. **Une**.

Sessevalle (Joseph de), boulevard Haussmann, 159. **Trois**.

Wagner, rue Desbordes-Valmore, 38. **Une**.

Censeurs-Commissaires

Lavallée, rue de Vaugirard, 20. **Deux**.

Desroys du Roure, rue de Condé, 16. **Une**.

Witt (Cornélis de), rue Alfred de Vigny, 20. **Cinq**.

Comptoir National d'Escompte de Paris

14, rue Bergère.

Fondé en 1889. Capital : 200 millions.

Conseil d'Administration

MM.

Rostand (Alexis), avenue de Villiers, 22, Président. **Sept**.
Boyer (Paul), rue Roquépine, 11, Vice-Président. **Neuf**.
Bechmann (Alfred), avenue Vélasquez, 3. **Une**.
Cambefort (Charles), place Malesherbes, 15. **Dix-huit**.
Karraby (Calixte). avenue de Wagram, 114. **Deux**.
Charles-Roux (Jules), rue Pierre-Charron, 12. **Douze**.
Jameson (Robert), avenue Vélasquez, 6. **Quatre**.
Krantz (C.), boulevard St-Germain, 226. **Huit**.
Rostand (Jules), rue de Courcelles, 45. **Sept**.
Vacherie (A.), boulevard de Courcelles, 80. **Cinq**.

Commission de contrôle.

Robert (G.), boulevard Flandrin, 21. **Trois**.
Dieterlen (P.), rue Le Regrattier, 1. **Cinq**.
Marquant (Auguste), chaussée de la Muette, 17. **Une**.

Commissaire des Comptes

Dieterlen (P.), rue Le Regrattier, 1. **Cinq**.
Lambert (G.), boulevard St-Germain, 159. **Trois**.
Lavaissière de Lavergne (de), rue Payenne, 7. **Deux**.

Crédit Foncier de France

19, rue des Capucines.
Fondé en 1852. Capital : 262 millions et demi.

Gouverneur

M. Morel, place Vendôme, 19. **Une.**

Gouverneur Honoraire

M. Gauwain (Paul), avenue de La Bourdonnais, 18. **Une.**

Sous-Gouverneurs

M. Gérard (René), rue Blanche, 43. **Une.**
M. Laroze (Pierre), rue de Courcelles, 75. **Une,**

Administrateurs : MM.

Boucard (Max), rue Ampère, 4. **Huit.**
Cassagneau (Félix), trésorier-payeur général de la Marne, à Châlons-sur-Marne. **Une.**
Dailly (Louis), rue de Presbourg, 19. **Une.**
Desvaux (Paul), boul. Haussmann, 176. **Huit.**
Dupré, rue Ballu, 36. **Deux.**
Frappier, receveur central des finances du département de la Seine, rue de Constantine, 25. **Une.**
Gadala, boulevard Malesherbes, 99. **Deux.**
Gay (Joseph), boulevard Haussmann, 143. **Deux.**
Gomel. rue de la Ville-l'Evêque, 1. **Sept.**
Goudchaux (Charles), avenue de la Grande-Armée, 26. **Trois.**
Hérault, boulevard Haussmann, 154. **Une.**
Lanes, trésorier-payeur général de Seine-et-Oise, à Versailles, rue de Gravelle, 8. **Une.**
Le Guay (baron Albert), rue Roquépine, 10. **Une.**
Lesage (Paul), rue Cardinet, 70. **Deux.**
Mir, rue du Faubourg St-Honoré, 35. **Trois.**
Neufville (Sébastien de), rue de Courcelles, 37. **Quatre.**
Olagnier, rue Saint-Florentin, 4. **Une.**
Paulet (Georges), boulevard Suchet, 47. **Une.**
Stourm (René), boulev. St-Germain, 218. **Une.**
Trégomain (de), place Malesherbes, 24. **Quatre.**

Censeurs

Jean Clos, rue Le Tasse, 3. **Deux.**
Lebon (André), rue de Tournon, 2. **Six** *(la double boucle s'est élargie).*
Matharel (comte A. de), rue de Bellechasse, 45. **Deux.**

Société Générale de Crédit Industriel et Commercial

66, rue de la Victoire.

Fondée en 1859. Capital : 100 millions (le quart versé).

Conseil dAdministration

MM.

Monplanet (A. de), rue du Cirque, 5 *bis*, Président. **Cinq**.
Desvaux (Paul), boulevard Haussmann, 176, Vice-Président. **Huit**.
Bonnardel (J.), avenue des Champs-Elysées, 44. **Trois**.
Buffet (Paul), rue Cassette, 13. **Cinq**.
Collignon (A.), avenue de l'Alma, 10. **Deux**.
Derode (L.), avenue Henri-Martin, 44. **Cinq**.
Dubrujeaud (L.), rue Freycinet, 4. **Quatre**.
La Fontaine (Georges de), avenue de Messine, 26. **Six**.
Monplanet (Henri de), rue du Faubourg Saint-Honoré, 140. **Une**.
Monvoisin (F.), rue de la Pompe, 121 *bis*. **Cinq**.
Plichon (Jean), boulevard St-Germain, 250 *bis*. **Quatre**.

Censeurs

Legeay (E.), boulevard St-Germain, 129. **Cinq**.
Dutey-Harispe (E.), place Malesherbes, 24. **Cinq**.
Matharel (comte de), rue de Bellechasse, 47. **Deux**.

Société Française de Banque et de Dépôts

29, boulevard Haussmann.

Le Chaix ne donne pas d'autre indication (page 698, colonne 1.)

Crédit Français

52, rue de Châteaudun. Fondé en 1911.
Capital : 50 millions.

Conseil d'Administration

MM.

Loste (Joseph), rue de Grenelle, 142 *bis*, Vice-Président et Administrateur-délégué. **Quatre.**
Allard (Félix), avenue Malakoff, 105. **Deux.**
Fondère (Alphonse), rue de la Victoire, 64. **Une.**
Girard (Max), avenue Hoche, 2. **Une.**
Lalande (Laurence de), rue du Ranelagh, 82, **Deux.**
Mabilleau (Léopold), cité Vaneau, 9. **Deux.**
Maistre (Rodolphe de), à Beaumesnil (Eure). **Une.**
Saint-Olive (Francis de), rue de Constantine, 3. **Une.**
Varenne (Marc), rue de Madrid, 8. **Une.**

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

3, rue d'Antin. Fondée en 1872. Capital : 100 millions.

Conseil d'Administration

MM.

Noetzlin (Edouard), avenue d'Iéna, 43, Président Honoraire. **Deux,**
Griolet (G.), avenne Henri-Martin, 97, Président. **Neuf.**
Dervillé (Stéphane), rue Fortuny, 37, Vice-Président. **Neuf.**
Turretini (A.), rue Cortambert, 11, Vice-Président, Directeur Général. **Six.**
Bénac (A.), rue de Milan, 11. **Dix.**
Delaunay-Belleville (R.), avenue du Bois de Boulogne, 42. **Quatre.**
Foy (comte), rue du Cirque, 8. **Quatre.**
Germiny (comte Adrien de), château de Gouville, par Fontenay-le-Bourg (Seine-Inférieure). **Sept.**
Hély d'Oissel (baron), 45, avenue d'Iéna. **Huit.**
Stern (E.), rue de l'Arcade, 57. **Onze.**
Thors (J.-H.), rue Montchanin, 5. **Six.**

Censeurs

Dutilleul (Georges), avenue Marceau, 8. **Une.**
Kulp (J.), rue Pergolèse, 66. **Cinq.**
Teyssier (G.), rue de Monceau, 43. **Deux.**

Commissaires

Sautter (R.), rue du Rocher, 65. **Huit.**
Lyrot (comte de), avenue Bosquet, 14 bis. **Trois.**

Dynastie Rothschild

Rothschild (baron Alfred de), New-Court-City, à Londres. **Une** (en France).
Rothschild (baron Edmond de), rue du Faubourg Saint-Honoré, 41. **Trois**.
Rothschild (baron Edouard de), rue Saint-Florentin, 2. **Sept**.
Rothschild (baron Henri de), rue du Faubourg Saint-Honoré, 33. **Une**.
Rothschild (baron James-Armand de), avenue du Bois de Boulogne, 31 bis. **Une**.
Rothschild (baron Robert de), avenue de Marigny, 23. **Six**.
Rothschild (lord), Piccadilly-W, 148, à Londres. **Une** (en France).

Dynastie Hottinguer

Hottinguer (Henri), rue de Provence, 38. **Deux**.

Hottinguer (Jean), rue Pierre-Charron, 39, Bureaux, 38, rue de Provence. **Cinq**.

Hottinguer (Maurice), rue de Courcelle, 18. **Trois**.

Hottinguer (Paul), rue de Lota, 6. Bureaux, 38, rue de Provence. **Deux**.

Hottinguer (baron Rodolphe), boulevard Malesherbes, 82. Bureaux, 38, rue de Provence. **Neuf**.

Banque Française pour le Commerce et l'Industrie

17, rue Scribe. Fondée en 1901. Capital : 60 millions.

Fondateur

M. Maurice Rouvier.

Conseil d'Administration

MM.

Boudon (René), avenue de Malakoff, 86, Président. **Trois.**
Gheest (Charles-David de), rue Dumont-d'Urville, 4, Vice-Président. **Deux.**
Bousquet (Henri), rue Cambon, 47. **Treize.**
Einhorn (S.), rue Pierre-Charron, 27. **Quatre.**
Gunzburg (baron Jacques de), rue Cambon, 47. **Quatre,**
Kulp (Jacques), rue Pergolèse, 66. **Cinq.**
Neufville (Sébastien de), rue de Courcelles, 37. **Quatre.**
Odier (Léon), rue de la Chaussée d'Antin, 66. **Cinq.**
Raval (Eug.), boulevard des Italiens, 16. **Deux.**
Sainsère (Olivier), rue Miromesnil, 30. **Sept.**
Vincent (L.), rue de l'Université, 168. **Deux.**

Censeurs

Lagotellerie (Maurice de), rue Lafitte, 27. **Deux.**
Lauris (marquis de), avenue de Wagram, 62. **Trois.**

Commissaires des Comptes

Bergaud (Alfred), rue d'Aumale, 10. **Cinq.**
Frachon (Emile), 19, rue Godot-de-Mauroy. **Une.**

Banque Hoskier (E) et Cie
39, Boulevard Haussmann

Le Chaix ne donne pas d'autre indication (page 693, colonne 1).

Banque Privée Lyon-Marseille

30, rue Lafitte

Fondée en 1898. Capital : 50 millions.

Conseil d'Administration

MM.

Pradel (Louis), place Bellecour, 30 *bis*, à Lyon, Président. **Deux.**

Guiot (Gaston), avenue du Trocadéro, 24, Vice-Président. **Une.**

Poniatowski (Pce), rue Saint-Dominique, 41, à Paris, Président Honoraire. **Une.**

Chabert (Henry), boulevard de Courcelles, 68. à Paris. **Cinq.**

Chevrant (Ed.), av. Niel, 23, à Paris. **Quatre.**

Eetvelde (baron van), avenue Palmerston, 4. à Bruxelles. **Une.**

Frachon (René), rue Malesherbes, 38, à Lyon. **Une.**

Jacquier (François), avenue de Noailles, 31, à Lyon. **Deux.**

Le Bourdais des Touches (vicomte), rue Raynouard, 7 *bis*, à Paris. **Trois.**

Rengnet (Paul), rue Henri-de-Bornier, 5, à Paris. **Deux**

Rondel (Auguste), place Saint-Ferréol, 2, à Marseille. **Une.**

Sinçay (Edgard Saint-Paul de), 14, rue Hamelin, à Paris. **Huit.**

Stern (Maurice), av. Montaigne, 20, à Paris. **Une.**

Taube (baron de), rue de Chazelles, 28, à Paris. **Une.**

Vernet (Paul), quai St-Clair, 14, à Lyon. **Une.**

Commissaires des Comptes

La Longuinière (Emile de), rue Blanche, 45, à Paris. **Deux.**

Champromis (F.), rue de la Bourse, 51, à Lyon. **Une.**

BANQUE RUSSO-ASIATIQUE

9, rue Boudreau.
Fondée en 1910. Capital : 55 millions de roubles.

Conseil d'Administration

MM.

N..., Président.
Wentzel (A.-N.), Vice-Président.

Siégeant à Pétrograd :

Czamanski (A.-D.).
Giraud (P.).
Glasberg (N.-B.).
Gourko (W.-I.).
Markoff (N.-L.).
Mekk (N.-K. de).
Nélidoff (G.-A.).
Ozeroff (Z.-C.).
Prokhoroff (N.-I.).
Stakhovitch (P -A.).

Siégeant à Paris

Raindre (G.), Président du Comité de Paris. **Deux.**
Bénac (A.), **Dix**.
Bousquet (H.), **Treize**,
Dejardin-Verkinder (E.), **Sept**.
Dumont (Ch.). **Trois**,
Gunzburg (baron J. de), **Quatre**.
Hottinguer (M.), **Trois**,
Matharel (comte R. de), **Sept**.
Mende (J.), **Une**.
Raffalovich (N.), **Une**.
Turrettini (A.), **Six**.
Verstraete (G.), **Une**.

BANQUE RUSSE POUR LE COMMERCE ETRANGER

11 bis, rue Scribe

Fondée en 1871. Capital : 60 millions de roubles (Actions non cotées à Paris).

Conseil

MM.

Timiriaseff (Wassili-Ivanovich), 27, Mokhowaia, à Pétrograd, Président.

Elisseieff (Etienne-Petrovich), Moika, 59, à Pétrograd, Vice-Président.

Balabanoff (Maurice-Léontievich), rue Glinka, 1, à Pétrograd.

Brodski (Lew-Israilevich), à Kieff.

Wyschniakoff (Valentin-Siméonevitch), à Moscou.

Hamel (J. J.), rue du Helder, 7, à Paris. **Une.**

Grootten (Constantin - Alexandrovich), Galernaia, 65, à Pétrograd.

Daragan (Joseph - Ferodovich), Georgiewskaja, 2, à Riga.

Kartavzoff (Eugène-Eupaphroditovich), Moika, 22, à Pétrograd.

Kirschbaum (Nikolas-Fedorovich), à Moscou.

Kistiakovsky (S.), à Pétrograd.

Kokovtzoff (comte B.), à Pétrograd.

Pokrovsky (N.), à Pétrograd.

Rimski-Korsakoff (Serge - Alexandrovich), Saperny pereoulok, 14, à Pétrograd.

Scharoff (A.), à Pétrograd.

Tcherbateff (prince N.), à Pétrograd.

Jaroschinsky (Ch.), à Pétrograd.

BANQUE INTERNATIONALE DE COMMERCE
A SAINT-PÉTERSBOURG

26, rue Laffitte

Le Chaix ne donne pas d'autre indication (page 684, colonne 1).

Banque Aynard (S. H.)

Boulevard Hausmann, 80, et rue de Rome, 1.

Le Chaix ne donne pas sur cette banque d'autre indication (page 681, colonne 2). Mais à la « Table des noms cités » il mentionne trois personnes portant ce même nom :

Aynard, boulevard des Belges, 29, à Lyon. **Une**.
Aynard (René), boulevard des Belges, 42, à Lyon. **Une**.
Aynard (Francisque), rue la République, 19, à Lyon. **Trois**.

INDEX

DES NOMS CITÉS

	Pages
Abdul Hamid. . .	81
About	142
Acclimatatian (L'). .	143
Archer de Montgascon (d').	220
Action (L')	164
Action Française (L').	164
Actualités (Les). . .	142
Agahd	85
Agence des Balkans .	141
Agence Economique et Financière. . . .	141
Agence Financière. .	141
Agence Fournier . .	141
Agence Havas . . .	141
Agence Lutetia . . .	141
Agence Nouvelle . .	153
Agence Parisienne de Publicité	164
Agence Radek . . .	160
Agence Radio . . .	141
Agence Républicaine d'Information . .	141
Agence Républicaine de Publicité . . .	153
Agence Vetznic . . .	160
Agence Wolff . . .	160
Alexandre III . . .	9
Allard (Félix) . . .	228
Almaviva.	137
Andrieu	215
Ane Rouge (L) . . .	144
Annales (Les) . . .	165
Antoine (Paul). . .	162
Anzin (Cie d') . . .	115
Apostol	34
Arenberg (Prince Auguste d') . . .	115
Argus de la Presse (L').	139
Associated Press . .	24
Aubé (Jules) . . .	215
Aulagnon (Cl.) . .	220
Autorité (L'). . . .	166
Avenel (Vte d') . . .	156
Aynard	58
Aynard (Francisque)	238
Aynard (S.-H.). . .	238
Aynard (René). . .	238
Baclé	215
Balabanoff (Maurice-Léontievich) . . .	236
Banque Commerciale d'Orel	202
Banque Commerciale et Internationale de Moscou	201
Banque Française pour le Commerce et l'Industrie	58
Banque de France . .	150
Banque hypothécaire Franco-Argentine .	121
Banque Impériale et Royale des Pays Autrichiens	207
Banque Industrielle du Sud de la Russie .	202

Pages

Banque Internationale de Commerce à Pétrograd 54
Banque Nationale de Crédit 123
Banque Ottomane . . 132
Banque de Paris et des Pays-Bas . . . 8
Banque Privée Lyon-Marseille 58
Banques de Province (Société centrale des) 122
Banque Russe pour le Commerce étranger. 58
Banque Russo-Asiatique 58
Banque Saint-Pétersbourg Azov . . . 201
Barbarin (Paul). . . 163
Barbier 141
Bark (S. Exc.) . . . 20
Barrès 121
Barthe 154
Barthou 121
Bataille (La) 140
Batiau 153
Baugnies (Georges). 218
Bayard 215
Bayon 164
Bebel. 129
Bechmann (Alfred) . 224
Bénac (André) . . . 215
Benoist (Charles), . 121
Bergaud (Alfred) . . 232
Berger (Théodore) . 135
Bergson. 118
Bernard 153
Berthoulat 138
Bertinot (Ch,) 215

Pages

Béthenod (Emile). . 222
Bien Public (Le) . . 159
Bigot 159
Binder 216
Bleichröder (H. von). 135
Bloc (Le) 146
Bluysen (P.) 142
Boivin-Champeaux . 215
Bonnardel (J.) . . . 226
Bonnet Rouge (Le). . 141
Bontoux. 128
Bordeaux (Henry) . 105
Boucard (Max) . . . 225
Bouchardon. 134
Boudon (René). . . . 216
Bouillat (G.). . . . 223
Bourgarel. 155
Bourget (Jacques) . . 223
Bourget (Paul) . . . 118
Bouruet-Aubertot . 220
Bousquet (Henri). . 232
Bouthier (Henri) . . 222
Boutroux 118
Boyer (Paul) 224
Brice (René). 121
Brieux 118
Brincard (baron G.). 222
Brizon (Gabriel) . . 216
Brodski (Lew-Israilevich. 236
Brunetière 156
Buffet (Paul). . . . 226
Bulletin d'Etat Civil (Le). 165
Bullier 159
Burguet 218

Cagninacci (comte). 161
Caillaux)Joseph) . 9

Pages

Cambefort (Charles). 221
Carraby (Calixte). . 224
Carrère (F. de) . . 220
Cassagneau (Félix) . 225
Celigny (de) . . . 216
Cerf 161
Cesvet 153
Chabert (Henry) . . 234
Chanove (Joseph) . 216
Chanove (Gabriel) . 216
Champromis (F.) . 234
Charles-Roux (Jules) 224
Charriaut (Henri) . 219
Chasseriau (R.) . . 65
Chauvin (Tony) . . . 216
Chemin de fer Damas-Hamah 132
Chemin de fer Salonique-Constantinople. 132
Chem. de Fer Smyrne-Casseba . . . 132
Chevalier (Jules), . 219
Chevrant (Ed.) . . 234
Chingareff. . . . 88
Chirac 170
Christophle . . . 157
Claretie 142
Clemenceau (G.) . . 23
Closières (F. des). . 215
Cochery . . . 81
Cochin (Denys) . . 121
Colbert 118
Collas (Henry). . . 21
Collignon (A.). . . 226
Comité des Forges . 154
Cie Générale de Publicité Parisienne . 163
Comptoir d'Escompte. 21
Constitutionnel (Le) . 158

Pages

Cornic 153
Correspondance Politique et Agricole. . 142
Code Desfossés . . . 143
Code Vidal. . . . 143
Council of Foreign Bonhol ders. . . 16
Courtois (Alph.). . 134
Crédit Foncier . . 53
Crédit Foncier Egyptien. 135
Crédit Foncier Franco-Canadien . . . 121
Crédit Français . . 54
Crédit Industriel et Commercial . . . 58
Crédit Lyonnais . . 8
Crédit Mobilier. . . 194
Crispi. 74
Croix (La) 140
Croix de Province (Les) 165
Crozier (Philippe) . 223
Cuny (Paul). . . . 216
Czamanski (A. D.) . 235

Dailly (Louis) . . . 225
Daragan (Joseph-Fedorovich), ... 236
David-Mennet. . . . 215
Decoudu 215
Decourtray 153
Defontaine (Albert). 223
Dejardin-Verkinder. 223
Delaunay-Belleville (R.). 229
Delaysi 170
Delcassé 44
Denoyel (Camille). . 163
Dépêche de Lille (La). 165

Pages	
Depierre de Courcelles	162
Derode (L.)	226
Déroulède	155
Dervillé (Stéphane)	118
Deschanel (Paul)	118
Desrogs du Roure	223
Desvaux	216
Desvaux (Paul)	225
Devies	216
Dhur (Jacques)	141
Didier	153
Dieterlen (P.)	224
Dolié (René)	141
Dollinguen (Paul)	159
Doumer	70
Dubois	153
Dubois (Adolphe)	219
Dubrujeaud (L.)	226
Duchesne (Mgr)	118
Ducros (Jules)	164
Dulaure	116
Dumont (Ch.)	122
Dupré	225
Dupuy (Paul)	165
Dutey-Harispe	226
Dutilleul (Georges)	229
Duvergier (Charles)	158
Echo de Paris (L')	162
Echo de Paris Publicité (L')	164
Eclair (L')	166
Economiste Européen (L')	30
Eetvelde (Baron van)	234
Einhorn (S.)	232
Elisseieff (Etienne Petrovich)	236
Erlanger (baron d')	159
Escoffier (L')	222
Estafette (L')	148
Estienne d'Orves (d')	220
Europe Nouvelle (L')	166
Eve	121
Eveil (L')	141
Evénement (L')	159
Excelsior	165
Excelsior-Publicité	165
Fabre-Luce (Ed.)	222
Farraggi Effendi	133
Fauchey	159
Favier (J.-B.)	160
Figaro	137
Figaro (Le)	159
Fondère (Alphonse)	228
Forquenot (Louis)	222
Fourtou (Adrien de)	223
Foy (comte)	229
Frachon (Emile)	232
Frachon (René)	234
France (La)	166
Francœur	165
Frappier	225
Freycinet (de)	121
Gadala	225
Garbe (Henri)	216
Gaudin de Villaine	129
Gaulois (Le)	140
Gay (Joseph)	225
Générbrias de Frédaigue	223
Georg (Henri)	161
Gérard (René)	225
Germain	65
Germiny (comte Adrien de)	229

Pages

Gheest Charles-David de) 232
Gil Blas 137
Gillet (Joseph) . . 222
Girard (Max) . . . 228
Girardin (Emile de). 139
Giraud (P) 235
Glasberg (N.-B). . . 235
Gobard (A. de) . . . 142
Gohier (Urbain) . . 139
Gomel 225
Goudchaux (Charles) 225
Gourko (W. I). . . 235
Grand' Combe (Cie de la) 123
Grande Ceinture. . . 118
Griolet (G.) 229
Grootten (Constantin Alexandrovich). . 236
Gruner 215
Guénier (Pierre) . . 162
Guérin (Eugène) . . 216
Guernaut (Henri) . 223
Guiot (Gaston) . . . 234
Gunzburg (baron Jaques de). . . . 119
Guyot (Yves) 15

Hachette (Publication) 165
Hamel (J.-J.) . . . 236
Han taux 44
Haussonville (d') . . 119
Havas (fils) 159
Hély d'Oissel (baron) 223
Hérault 225
Hertz (Cornélius). . 145
Hirsch (baron) . . . 127
Hirschfeld. 114

Pages

Homère 123
Homme Libre (L') . . 166
Hoskier (E.) 54
Hottinguer (baron Rodolphe). . . . 60
Hottinguer (Henri) . 231
Hottinguer (Jean). . 231
Hottinguer (Maurice) 231
Hottinguer (Paul). . 231
Houssaye (Charles-Edmond-Constant) 160
Houssaye (Henri). . 160
Hubert (René d'). . 164
Huguet de Palissaux 165
Humanité (L') . . . 140
Huret (L'). 133

Information Universelle L'). 142
Intransigeant (L') . . 164

Jacques Bonhomme 86
Jacquier (François) . 234
Jameson (Robert). . 224
Jaroschinsky (Ch.) . 236
Jaurès 49
Jean Bernard . . . 142
Jean Clos 225
Jonnart. 121
Journal (Le) 162
Journal des Débats. . 158
Journal du Peuple (Le) 140
Journal-Publicité (Le) 164
Justice (La) 145

Kartavzoff (Eugène-Eupaphroditovich) 236
Kauffmann (E.) . . 98
Kempf 216

	Pages
Kerensky	20
Kergall	18
Kirschbaum (Nicolas-Fedorovich)	236
Kistiakovsky (S.)	236
Klotz	18
Kokotsov	74
Kokovtzoff (comte B)	236
Koltchack (Amiral)	44
Krantz (C.)	224
Kuenzi	154
Kulp (Jacques)	229
Laffite	159
Laffite (Charles)	160
Laffitte (Jean)	161
Laffon (Emile)	153
Lafontaine (G. de)	226
Lagotellerie (M. de)	232
Lagrange	161
Lalande (L. de)	228
La Longuinière (Emile de)	234
Lamartine	135
Lambert (G.)	224
Lanes	225
Lanterne (La)	146
Laroze (Pierre)	225
Laurent (Ph.)	216
Lauris (marquis de)	232
Lavaissière de Lavergne	244
Lavallée	223
Lebey	161
Lebon (André)	225
Le Bourdais des Touches (Vicomte)	234
Legeay (E.)	226

	Pages
Legrand (Georges)	162
Le Guay (baron-Alb.)	225
Lehideux (Roger)	216
Lemarquis	216
Le Myre de Vilers	222
Lénine	20
Lenoir	155
Lesage (Paul)	225
Lesseps (Ferdin. de)	46
Letailleur	65
Lévy (Raphaël-Geor.)	219
Lévy-Bruhl	49
Lewandouski (M.)	217
L'homme (Louis)	219
Liard-Courtois	144
Liberté (La)	138
Libre Parole (La)	164
Linguet	139
Lion (Louis)	217
Locherer	220
London-Paris Agency	142
Loste (Joseph)	228
Loti	118
Loubat	119
Louis XIV	174
Lyon-Caen	218
Lyrot (comte de)	229
Lysis	31
Mabilleau (Léopold)	228
Macaire (Robert)	128
Machart (A.)	41
Macry (L.)	142
Madeline	163
Madinier (H.)	222
Maistre (Rodolphe de)	228
Mallet (Charles)	135
Mallet (Georges)	132

Pages

Mallet (Raoul) . . . 132
Manchez (Georges) . 27
Marchand (Colonel) 93
Margaine 78
Marinitsch 151
Margueritte (Victor). 142
Markoff (L. N.). . . 235
Marquant (Auguste) 224
Masson (Léon) . . . 222
Matharel (comte de) 223
Matignon 220
Matin (Le). 161
Mauthner (G. von). 135
Mayer (Armand) . . 141
Meignen (Georges) . 219
Mekk (N. K. de) . . 235
Mende (J.) 235
Mercier (Emile) . . 219
Metternich (de). . . 149
Michel (Compère). . 86
Mignon. 153
Millerand 44
Mir 225
Mirabaud (Albert) . 132
Mirabaud. 174
Monaco (Albert de) 115
Monniot (Albert) . 130
Monod (Julien P.). 132
Monplanet (A. de). 226
Monplanet (Henri de) 122
Montebello (de) . . 81
Monvoisin (V.) . . . 226
Morel (H.) 64
Mornet 134
Momy (de) 124

Nahmias (Albert). . 154
Naville (P.) 132
Nelidoff (G. A.) . . . 235

Pages

Neuflize (b. Jean de) 132
Neufville (Sébast. de) 225
Neymarck (Alfred) . 23
Nicolas II 9
Nœtzlin (Edouard) . 229
Nordische Bank. . . 201

Odier (Léon) 232
Office d'Annonces (L') 163
Office des Publications d'Etat Civil. . . . 165
Office National des Valeurs Mobilières 11
Officiel (L') 159
Olagnier 225
Ozeroff (Z. C.). . . 235

Painlevé 121
Pams. 159
Pangiris Bey. . . . 133
Paris-Télégramme . 142
Parrault 10
Patrie (La). 164
Paturot (Jérôme). . 149
Paul Petit. 223
Paulet (Georges) . . 225
Pays (Le) 159
Pèlerin (Le) 165
Péret (Raoul) . . . 23
Petit Journal (Le) . . 162
Petit Journal-Publicité 165
Petit Parisien (Le) . 140
Petite République (La) 149
Philippe le Bel . . 174
Philouze 165
Picard 153
Pichon 18
Planson (Victor) . . 163
P. L. M. 118

Pages

Plichon (Jean) 226
Poincaré (Raymond) 121
Poire (Daniel) . . . 162
Poniatowski (Prince) 234
Pozzi (Henri) . . . 141
Pradel 217
Prémilleux (Louis) . 154
Presse (La) 158
Presse-Associée . . . 142
Prétavoine (Charles) 219
Privat 153
Proudhon (P.-J.) . . 204
Prokhoroff (N.-L.) . 235

Raffalovich (Arthur) 20
Raffalovich (N.) . . . 235
Raindre (G.) 235
Rapoport (Dr Alfred de) 133
Rappoport 133
Rastignac 147
Raval (Eug.) 232
Régie (La) 159
Renaudot (Théophraste) 141
Rendu (Gustave) . . 217
Rénier (Léon) . . . 161
Rénier (Maurice) . . 164
Rengnet (Paul) . . . 234
Revue des Deux Mondes (La) 156
Revue Economique et Financière 19
Ribes-Christofle (de) 217
Ribot 7
Rimski - Korsakoff (Serge-Alexandrovich) 236
Robert (G.) 224

Pages

Rochefort 146
Rondel (Auguste) . 234
Rosselli (James) . . 222
Rostand (Alexis) . . 224
Rostand (Jules) . . 224
Rothschild (baron Alfred de) 230
Rothschild (baron Edouard de) . . . 115
Rothschild (baron Edmond de) . . . 123
Rothschild (baron Henri de) 230
Rothschild (baron James - Armand de) 230
Rothschild (baron Robert de) 230
Rothschild (lord) . . 230
Rousselle 153
Rouvier (Maurice) . . 54

Sainsère (Olivier) . 123
Saint-Maurice (cte de) 31
Saint-Olive (Francis de) 228
Sapène (Jean) . . . 163
Sautter (R.) 229
Say 170
Scharoff (A.) 236
Schwendener 115
Seguy 159
Selves (Justin-Germain-Casimir de). 115
Semaines Religieuses (Les) 165
Serkis Effendi Hamamdjian 135

Pages

Sessevalle (Joseph de) 223
Siècle (Le) 158
Siegfried 123
Sinçay (Edgar de) . 217
Société Européenne de Publicité 160
Société Française de Banque et de Dépôts 58
Société Générale . . 10
Société générale des Annonces 259
Société Lyonnaise . 194
Société Marseillaise . 194
Société Nouvelle de Publicité 165
Société Nouvelle de Publicité financière. 166
Société de Publicité Religieuse . . . 164
Société de Reports et de Dépôts 194
Soir (Le) 159
Soleil (Le) 164
Stakhovitch (P.-A.). 235
Stern (E.) 229
Stern (Maurice) . . 234
Stourm (René) . . 225
Suez (Compagnie de). 115
Syndicat Central de Publicité 162

Taube (Baron de) . 234
Tcherbateff (prince N.) 236
Temps (Le) . . . 27
Terrel (Henry) . . 67
Teyssier (G.). . . . 229
Théret (Joseph) . . 220

Pages

Théry (Edmond) . . 23
Thiers 29
Thors (J.-H.) . . . 229
Timiriaseff (Wassili-Ivanovich) . . . 236
Tomaz (de) 164
Touchard (Léon) . . 163
Transatlantique (Compagnie générale) . . 123
Trégomain (R. de) . 222
Tresca (Pierre). . . 222
Turot (Henri) . . . 141
Turretini (A.). . . 229

Union Générale. . . 128
Union Parisienne . . 21
Urbaine-Incendie . . 123
Urbaine et Seine . . 123
Urbaine-Vie 124

Vacherie (A.) . . . 224
Varenne (Marc) . . 228
Vautier (Théodore) . 222
Vernet (Paul) . . . 234
Verneuil (de) . . . 17
Verstraete (G.). . . 235
Vidal (Emmanuel) . 143
Vincent (L.). . . . 232
Vermaître. 154

Wagner 223
Waddington (F.) . . 166
Wallonie (La) . . . 143
Wentzel (A. N.) . . 235
Witt (Cornélis de). 223
Witte 19
Wyschniakoff (V.-Siméonevitch) . . 236

Youssouf Razi Bey. 132

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Préface 5

Chapitre Premier : Les Placements français en Russie 7

Chapitre II : Développement de notre enquête. — Les Documents de l'Office National des Valeurs Mobilières. — L'Opinion de M. Kergall. — Le « Secret Professionnel » de M. Arthur Raffalovich. — Les Promesses de S. Exc. M. Bark. — Quelques précisions initiales sur les Grandes Banques 11

Chapitre III. — Les Chiffres de M. Georges Clémenceau. — Les Chiffres de MM. Neymarck, Théry et Péret. — Les 46 Dormants et le Demi-Éveillé. — Quelques livres. — Les Documents de S. Exc. M. Bark 23

Chapitre IV : Fonds publics. — Les Chiffres de M. Apostol. Le Rapport du Council of Foreign Bondholders. — Les Emprunts russes en Angleterre, en Hollande et en Allemagne. — Fonds privés. — Les Affaires polonaises. — Les Chiffres définitifs et vrais. — M. Georges Clémenceau escamoteur. — Conséquences de la réalité. — Intervention militaire en Russie : Folie commerciale. Le Remède immédiat à la Débâcle : Cession de la créance aux États-Unis. Le Précédent du Panama. — Le remède futur : Nationalisme financier, Internationalisme intellectuel 36

Pages

Chapitre V : Les 52 Emprunts russes émis ou placés en France. — Les 18 Etablissements émetteurs ou placeurs. — La Maison Hottinguer : Une Synecdoque. — Cinq Réponses : Banque Hoskier ; Crédit Foncier ; Banque Rouvier ; Crédit français ; Banque de Commerce de Pétrograd. — Objections à ces réponses. — Syndicalisme de Finance. — Les Droits du publiciste 54

Chapitre VI : La Réponse du Crédit Lyonnais. — Les deux Principes. — Nos Gbjections. — L'Intérêt national... de la Russie. — Sécurité insoutenable. — Le Déficit tzariste. — La Cupidité des émetteurs. — « La Table ». — 10 0/0 de commissions 73

Chapitre VII : L'Académie des Finances . 113

Chapitre VIII : La Servante des traitants. — La Presse financière. — Les Généraux des fermiers 137

APPENDICE

Parole ou Silence 178
La Presse et la Finance 181
Les Echanges de vues. 186
Extraits traduits de Grossbanken und Weltmarkt. *(Les Grandes Banques et le Marché Universel)* par E. Agahd — de Saint-Pétersbourg — Berlin, 1914, chez Haude et Spener. 191
Manuel du Spéculateur à la Bourse, par P. J. Proudhon 204
L'Age du Papier. 205

Pages

L'Union Générale. — *Sa Vie, sa Mort, son Programme,* par E. Bontoux. II. Banque Impériale Royale des pays autrichiens (Lander-Bank). 207

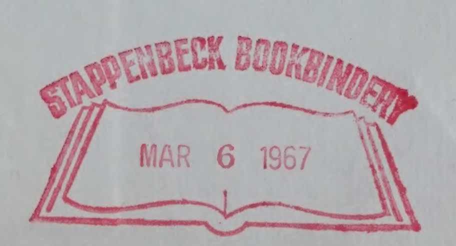
Rapport de M. l'Inspecteur Général des Finances Machart 209

Rectification 213

Office National des Valeurs Mobilières. — Commissions des Placements Russes. 215

L'Académie des Finances. — Classe des Emprunts Franco-Russes. — Liste des Membres des 17 Etablissements émetteurs ou placeurs 221

Index des noms cités 239




3 0711 11441 1952